

n° 494 - juin 2001



Confédération Musicale de France  
enseignement, formation, pratique, diffusion

JOURNAL

# Giuseppe Verdi et l'orchestre à vent

par Francis Pieters



● La clarinette à l'étude  
avec Jean-Noël Crocq

● 100<sup>e</sup> congrès de la CMF  
à Limoges

Abonnez-vous !

Tenez-vous informé de l'actualité de la CMF, de l'activité des musiciens, des festivals, des concerts, des concours en régions... de l'orientation pédagogique, du programme, des examens...

# Journal

de la  
**Confédération Musicale  
de France**

Ses principaux dossiers parus dans les 6 derniers numéros



✓ **J CMF n° 488 juin 2000 :**

- Le 99<sup>e</sup> Congrès de la CMF.
- «La Maison enchantée», une comédie musicale pour enfants à Mitry-Mory.

✓ **J CMF n° 489 août 2000 :**

- Le colloque GMF. «La pratique collective : quelle configuration pour le 3<sup>e</sup> millénaire.
- «La montagne en été» de Carlo Pirola, une création aux Karellis.

✓ **J CMF n° 490 octobre 2000 :**

- L'Auvergne fait sa rentrée.
- Carnet de voyage : le Brass Band Normandie à New-York.
- Vaincre le trac.

✓ **J CMF n° 491 décembre 2000 :**

- Palmarès du DADSM.
- Un instrument : Le piccolo.
- Analyses d'œuvres.

✓ **J CMF n° 492 février 2001 :**

- Le Concours d'Excellence.
- L'ensemble Tub'A Voir en création.
- Le cor des Alpes. La lame sonore.

✓ **J CMF n° 493 avril 2001 :**

- Historique de la CMF, à l'occasion de son 100<sup>e</sup> congrès.
- La sacqueboute, un instrument à part.
- La Musique des Gardiens de la Paix.

... mais aussi ses rubriques régulières.

# l'éditorial



MAURICE ADAM

**D**epuis plusieurs années, nous constatons dans les concours que le niveau des sociétés musicales progresse.

Cette année, plusieurs ont atteint le niveau le plus élevé qui soit dans notre classification : «Honneur Plus». Sachant que seulement une soixantaine de chorales et d'orchestres, tous genres confondus, sont classés en Honneur, et que dans cette catégorie, il faut obtenir un minimum de 115 points sur 120 pour être en Honneur plus, les orchestres qui ont obtenu cette distinction jouent vraiment dans la cour des grands! Il faut remarquer que leurs collectivités leur apportent souvent un grand soutien, et se donnent les moyens d'avoir un «ambassadeur culturel». Contrairement à ce qu'on pourrait penser, la plupart sont issues de moyennes ou petites villes. Villers-Cotterêts ou Doullens en sont de bons exemples.

Ces formations sont les vitrines de toute la pratique musicale associative. Elles montrent que des musiciens amateurs, lorsqu'ils sont bien formés, encadrés, et soutenus, peuvent atteindre des niveaux se rapprochant de certains professionnels, et nous ne pouvons qu'en être très heureux. Cependant, elles ne doivent pas être l'arbre qui cache la forêt. Tous les orchestres et toutes les chorales n'ont pas les moyens, humains et financiers, d'atteindre le sommet de nos divisions. Soyons en conscients. Il est important que chacun tende vers le

meilleur, avec ses propres possibilités, et travaille activement pour progresser. C'est ce que nous souhaitons. Mais il est important également que les responsables d'association ne se trompent pas d'objectifs. Aller à un concours avec la volonté d'obtenir un 1<sup>er</sup> prix ascendant, sésame pour accéder au niveau supérieur, c'est bien. Mais n'oublions pas que ce n'est motivant pour les musiciens que si l'objectif est réalisable et n'est pas considéré comme une fin en soi, un accomplissement obligé du travail de l'année. Certains orchestres sont déçus lorsqu'ils n'ont obtenu «qu'un 1<sup>er</sup> prix»! Un 1<sup>er</sup> prix signifie que l'ensemble a travaillé sérieusement pour se maintenir dans son niveau et obtenir un résultat propre et de qualité. Il ne faut pas chercher à tous prix à «monter». Il faut savoir faire la part des choses, accepter et prendre en compte les remarques, et les restituer aux musiciens en leur montrant que le résultat est bon et encourageant, et qu'il faut continuer à travailler dans ce sens. Accuser les jurys n'est pas

très «fair-play» et surtout pas très constructif. D'autant que ses membres sont tous musicalement irréprochables, et qu'ils participent tous bénévolement.

Le but d'une participation à un concours n'est pas, à mon sens, la compétition. En tous cas, pas avant les divisions honneur ou excellence. Ils ont deux objectifs essentiels : d'une part, le passage devant un jury est musicalement, techniquement nécessaire et très intéressant, non pour être jugé mais pour valider son niveau, savoir se situer, et pouvoir profiter des remarques et conseils de personnalités extérieures compétentes; d'autre part, les rencontres et échanges enrichissants entre les musiciens des différents ensembles, quel que soit leur classement.

J'encourage donc tous les ensembles à y participer. Et à ceux qui n'ont encore jamais tenté l'expérience, j'ai envie de leur dire: pourquoi pas vous ?

En attendant, je vous souhaite à tous de bonnes vacances bien méritées !

Votre maison d'édition musicale :



Harm Evers, Jacob de Haan, Jan de Haan, Jan Van der Roost, Otto M. Schwarz, Piet Swerts

Nos partenaires :



Amstel Music<sup>h</sup>

Johan de Meij  
Søren Hylgaard



Philip Sparke



Franco Cesarini  
Bertrand Moren



André Waignein  
Wim Laseroms



James Curnow  
Stephen Bulla



Et bien d'autres compositeurs

N'hésitez pas à nous contacter pour vous guider dans la création de votre programme musical grâce à notre vaste choix de pièces originales, de musique légère, de musiques de films, de marches, de musique pop et de transcriptions.



12 A rue de Mulhouse - B.P. 69, 68180 Horbourg-Wihr, Téléphone : 03 89 21 20 60, Télécopie : 03 89 21 20 65  
E-mail : musique@dehaske.fr, Internet : www.dehaske.com

F01-083

## 4 grands succès de variété

orchestration pour harmonie-fanfare

### Vivre la vie

Prix 57,00 Euro  
(Hors Taxe)

Le grand succès de Kelly Joyce arrangé par Stevan.  
Écoutez ce morceau sur le **TELE JUKE BOX** Scomegna  
au tél. +39-011/962.87.28 code 1546

### Oro latino

Prix 95,00 Euro  
(Hors Taxe)

Trois grands succès de musique sud-américain pour ce pot-pourri très agréable: *Tristeza*, *Besame Mucho* et *Samba de Orfeu*, dans une excellente transcription de Giancarlo Gazzani.  
Écoutez ce morceau sur le **TELE JUKE BOX** Scomegna  
au tél. +39-011/962.87.28 code 1547

### La Isla bonita

Prix 57,00 Euro  
(Hors Taxe)

Le succès mondial de Madonna est proposé dans une charmante transcription de Donald Furlano.  
Écoutez ce morceau sur le **TELE JUKE BOX** Scomegna  
au tél. +39-011/962.87.28 code 1548

### I got you (I feel good)

Prix 57,00 Euro  
(Hors Taxe)

Le succès de James Brown arrangé par Andrea Ravizza.  
Écoutez ce morceau sur le **TELE JUKE BOX** Scomegna  
au tél. +39-011/962.87.28 code 1549



Via Campassi 41  
10040 LA LOGGIA (TO) - Italia  
Tel. 0039-11 / 962.94.92  
Fax 0039-11 / 962.70.55  
Internet: <http://www.scomegna.com>  
E-mail: [scomegna@scomegna.com](mailto:scomegna@scomegna.com)

Mini-conducteurs  
gratuits sur demande



**TELE JUKE BOX**  
**SCOMEGNA**

il est possible d'écouter les morceaux  
au coût d'un simple appel pour l'Italie.

Édité par CMF Diffusion,  
BP 252 - 75464 Paris cédex 10  
103, Bd de Magenta,  
75010 Paris  
Téléphone : 01 42 82 10 17  
Télécopte : 01 45 96 06 86  
N° de commission paritaire : 65172  
N.C.R. Paris 381279637  
Siret n° 38 127963700015  
APE n° 8607, BPRNP, Paris Gare  
du nord, 130, rue du Faubourg St  
Denis, 75010 Paris  
SARL au capital de 124 000 F

Sur internet  
site : [www.cmf-musique.org](http://www.cmf-musique.org)  
e-mail : [cmf@cmf-musique.org](mailto:cmf@cmf-musique.org)  
e-mail : [jcmf.dif@wanadoo.fr](mailto:jcmf.dif@wanadoo.fr)

Bibliothèque  
123 rue La Fayette  
75010 Paris  
tél. 01 48 78 40 27

Directeur de la publication  
Maurice Adam

Rédaction et réalisation  
Christine Bergna  
Jean-Louis Majewski

Abonnement  
Christine Oliva Gil  
Abonnement 1 an (6 n°)  
France : 170 F  
Étranger : 230 F  
Prix au n° : 40 F

Publicité  
Au support  
Tel. 01 42 82 10 17

Impression  
Imprimerie de Montigeon  
n°14011 La Chapelle Montigeon  
Dépôt légal n° 21366

« Toute reproduction même partielle par quelque méthode que ce soit, du contenu de la présente revue, est interdite, selon la loi du 11 mars 1957, sans l'autorisation écrite préalable du directeur de la publication. Toute utilisation spécifique ou particulière suppose en tout état de cause que le titre du texte reproduit soit mentionné ».

- |           |  |           |  |
|-----------|--|-----------|--|
| <b>1</b>  | <b>Éditorial</b><br>par Maurice Adam   | <b>34</b> | <b>Les fiches de lecture</b><br>par Frédéric Robert<br>● <i>La grandeur de bach, l'a-mour de la musique en France au XIX<sup>e</sup> siècle</i> de Joël-Marie Fauquet<br>● Hommage : adieu à Mélisande, souvenir sur Irène Joachim |
| <b>3</b>  | <b>Infos CMF</b><br>● Orchestre national cherche directeur musical<br>● Salon de la Musique 2001<br>● Les Assises nationales des jeunes musiciens CMF<br>● Concours de composition AGECE | <b>38</b> | <b>Répertoire</b><br>● Introduction et adagio de Guillaume Lekeu <i>par Patrick Peronnet</i>   |
| <b>8</b>  | <b>100<sup>e</sup> congrès</b><br>● Compte rendu   | <b>39</b> | <b>A propos des</b><br>● Lectures chantées   |
| <b>22</b> | <b>Un compositeur</b><br>● Verdi et l'orchestre à vent par Francis Pieters   | <b>40</b> | <b>Échos / Musique</b>   |
| <b>26</b> | <b>Concours international</b><br>● Flicorno d'oro : la belle vitalité des harmonies européennes  | <b>44</b> | <b>Disques</b><br>● La discothèque d'or de Francis Pieters<br>● Les C.D. de Jean Malraye   |
| <b>28</b> | <b>Analyses d'œuvres</b><br>● <i>Fête au manoir</i> de Francis Coiteux   | <b>51</b> | <b>Pages régionales</b>  |
| <b>29</b> | <b>Pédagogie</b><br>● La clarinette à l'étude avec Jean-Noël Crocq   | <b>65</b> | <b>Bloc-notes</b><br>● Manifestations CMF  |
| <b>32</b> | <b>Colloque</b><br>● A propos du centenaire de la loi 1901 avec M. Duffour<br>● Palmarès du concours de musique taurine  | <b>68</b> | <b>Petites annonces</b>  |

En couverture :  
*G. Verdi à Venise*, pastel.  
(Musée du Théâtre de la Scala de Milan).

## Abonnez-vous!



Abonnement

Si la musique pour orchestre d'harmonie vous intéresse particulièrement en tant que musicien et/ou mélomane, la proposition qui suit pourra allier votre désir de découverte de nouvelle musique tout en veillant à la bonne santé de votre portefeuille.

Nous vous proposons un abonnement pour **2 nouveaux CDs de qualité pour le prix de 160 FF** par an (prix TVA comprise !!!).

### Voici les avantages de cette formule :

1. Vous recevrez 2 nouveaux CDs par année pour 160 FF au lieu de 280 FF.
2. De plus, cet abonnement vous permettra de bénéficier du **même prix sur les CDs déjà parus** ou à paraître hors abonnement (prix : 80 FF par CD au lieu de 140 FF).
3. Vous recevrez les CDs **dès leur parution**.
4. Vous serez informé **en avant première** des dernières parutions.
5. Vous profitez d'un **support sonore complet** pour le travail du répertoire.
6. Si vous n'aimez pas être mené par le bout du nez par de grosses usines à musique, cet abonnement vous permettra de trouver une alternative pour votre répertoire.

Bulletin d'abonnement à retourner à:  
Editions Robert Martin  
106 Grande Rue de la Coupée  
71850 CHARNAY-LÈS-MÂCON  
tél.: 03 85 34 46 81 - fax: 03 85 29 96 16  
<http://www.edrmartin.com>

### CD déjà parus:

- WELCOME TO CELEBRATION
- EARTHQUAKE
- STATES OF MIND
- MUSIC PLEASE !
- VOICES OF SPRING
- WIND AND TREE
- LOURDES MARIA
- ROLLER COASTER
- SPANISH TRILOGY
- RUSSIAN MOOD
- CRAZY

- OUI**, je suis intéressé par votre abonnement. Je recevrai directement, sans en faire la demande, 2 nouveaux CDs de musique d'harmonie par année pour un montant forfaitaire de 160 FF par année. Je m'abonne pour une durée minimum de deux années et passé ce délai, cet abonnement peut être annulé à tout moment par simple lettre.  
(Cette année vous recevrez les CD's "Roller coaster" et "Lourdes Maria")
- De plus, je désire recevoir le(s) CD(s) paru(s) chez HAFABRA Music dont j'ai coché le(s) titre(s) sur la liste ci-contre pour 80 FF le CD.

Voici mes coordonnées :

NOM: ..... Prénom: .....

Adresse: .....

Tél (facultatif): ..... E-mail: .....

Société: ..... Fonction: .....

- Ci-joint un chèque d'un montant de 160 FF.

Date:

Signature (obligatoire)

## Orchestre national d'harmonie cherche directeur musical

La CMF recrute pour l'Orchestre national d'harmonie des jeunes, un directeur musical avec une solide expérience.

► **L'orchestre sera créé en 2002** : du lundi 15 juillet 2002 au 27 juillet 2002, soit 10 jours de stage et une tournée de 3 jours de concert

► **Lieu du stage** : Brioude (Haute-Loire)

► **Orchestre de 67 musiciens** : 19 clarinettes (16 clarinettes, 1 petite clarinette mib, 2 clarinettes basses (dont une pourrait jouer une clarinette contralto)); 4 flûtes dont 2 jouant le piccolo; 3 hautbois dont 1 jouant du cor anglais; 2 bassons ou fagots; 8 saxophones (4 altos, 2 ténors, 2 barytons); 8 trompettes dont 2 bugles, 3 cornets, 3 trompettes sib ou ut; 4 trombones dont 1 trombone basse; 5 cors; 2 barytons ou euphoniums; 2 sax-horns basses; 3 tubas ou contretubas; 2 contrebasses à cordes; 5 percussions dont 1 timbalier et 1 batteur.

► **Le stage** comprendra 6 heures de répétition par jour.

► **Répertoire** : Le programme travaillé devra être d'une très grande diversité: en grande partie composé de musique originale pour orchestre d'harmonie française et étrangère (les œuvres seront des œuvres de haut niveau qui feront référence dans le domaine de la musique d'harmonie), il pourra également comprendre des œuvres rejoignant d'autres pratiques musicales (jazz, musique traditionnelle, musique amplifiée, ...).

Il comprendra au moins une création. Le programme définitif sera établi conjointement par la CMF, le directeur musical, et les partenaires éventuels.

Il sera validé par la Direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles.

Ce programme sera construit sur le schéma suivant :

- une œuvre du répertoire choisie dans une liste proposée par la CMF

- une œuvre faisant appel à d'autres pratiques (jazz, musiques traditionnelles, musiques amplifiées, musiques mixtes: électronique, accoustique, etc...). Cette œuvre sera proposée par le candidat chef d'orchestre.

- une œuvre reprise de création choisie sur une liste proposée par la DMDTS.

► **Une création** : Une de ces quatre œuvres constituant le programme d'une session gagnera à être de forme concertante (concerto, concerto grosso, symphonie concertante...).

► Le directeur recruté participera au jury de sélection des musiciens.

► Il nommera 3 musiciens chefs de pupitre (bois, cuivre, percussion).

► Salaire net pour l'ensemble des deux semaines et le recrutement des musiciens : 20 000 francs.

Les frais de déplacement et d'hébergement sont pris en charge par la CMF.

► La sélection se fera sur dossier puis entretien avec un jury.

□ Envoyer, avant le 30 septembre 2001, CV et lettre de motivation à la CMF, 103 boulevard de Magenta 75010 Paris

## Salon de la Musique 2001

La CMF était une nouvelle fois présente pour cette édition, d'autant plus qu'elle affichait comme thème «*la pratique musicale amateur*».

Avec un stand, des intervenants dans différents colloques organisés par la DMDTS, et des concerts et animations, la CMF souhaitait tout naturellement y trouver sa place.

Les nombreux visiteurs ont pu apprécier sur son stand les trois ensembles lauréats du concours d'excellence de musique de chambre 2001: un quatuor de flûtes de la Somme (M. Federspiel, A. Panet, C. Théry, M. Vicogne); le trio de cuivres Aria de Vendée (J.-F. Bart, J.-M. Coutoux, A. David); et un quatuor de tubas du Centre (L. Belleret, J. Da Silva, P. Muller, R. Richepain). Ces ensembles ont également été invités à se produire dans une salle du salon et sur le stand de la Direction de la Musique.

Le thème de l'année nous paraissant prometteur, nous avons également sollicité l'Estudiantina d'Argenteuil, l'un des meilleurs orchestres à plectre de France, ainsi que deux jeunes musiciens de grands talents (l'un tchèque et l'autre norvégien), lauréats du concours européen de l'EMCY pour se produire en soliste avec eux. Nous souhaitions montrer au public un autre visage de la pratique musicale amateur, avec des sonorités et des instruments qu'il n'a pas l'habitude de rencontrer, et ce avec des musiciens de qualité remarquable.

Malheureusement, les conditions dans lesquelles ont été accueillis les musiciens sur ce salon de la musique ont été plus que décevantes. Malgré nos recommandations, plusieurs semaines à l'avance, les organisateurs ont choisi de faire jouer cet orchestre à "l'Atrium", en plein milieu du salon au lieu de les programmer dans une salle. Résultat : aucun spectateur ne pourra vous raconter à quel ressemblait le son d'une mandoline

## Les Assises nationales des jeunes musiciens CMF

Le lundi 29 octobre 2001, la CMF organise «**Les Assises Nationales des jeunes musiciens CMF**» : 200 jeunes issus des fédérations régionales de la CMF, âgés de 15 à 20 ans se réuniront à l'Assemblée nationale pour réfléchir sur 3 thèmes différents : **la vie associative, l'enseignement musi-**

**cal et la pratique musicale collective.**

Raymond Forni, Président de l'Assemblée nationale, soutient cette manifestation.

L'événement se déroulera en trois temps :

- *travail en atelier le matin*

- *synthèse des ateliers l'après-midi*

- *clôture de la rencontre* par une réception-concert en présence du Président de l'Assemblée nationale et de notre Président.

Les fédérations régionales devaient faire parvenir la liste des participants au plus tard le 30 juin 2001 à la CMF.



Le stand de la CMF au Salon de la Musique

d'un orchestre à plectre, vu que le brouhaha était tel que même le chef n'entendait pas son orchestre !

Vous dire que les musiciens ont été déçus seraient bien faibles par rapport à ce qu'ils ressentent... et le regret que nous éprouvons de les avoir convier bien malgré nous à ce désastre. Ils ont eu l'amer sentiment d'avoir été utilisés "pour une programmation qui n'a rien coûté aux organisateurs, d'un salon aux motivations essentiellement mercantiles, en complète contradiction avec les valeurs musicales". Les organisateurs s'en sont excusés, arguant qu'ils avaient pensé bien faire en plaçant l'orchestre sur "cette scène centrale du salon visible par tous". Ils précisent qu'en aucun cas, leur démarche n'a été méprisante vis-à-vis de la pratique musicale amateur", et assurent que leurs "seules motivations sont de réaffirmer sans cesse l'importance de la culture et de la musique dans la vie individuelle et collective".

## Concours de composition

L'AGEC (Association Européenne des Chorales) organise chaque année un concours de composition. Pour 2001, ce concours est ouvert pour les chœurs à 3 voix mixtes. Les œuvres sont à envoyer à la C.M.F. avant le 1er décembre 2001.

Cet exemple n'est malheureusement pas isolé. Nous avons appris l'annulation de la programmation de l'orchestre d'harmonie d'Epehy en honneur environ deux semaines avant le salon alors qu'il était programmé plusieurs mois à l'avance. Quant au quintette de cuivres, il est venu jouer juste devant la porte de la petite salle où se produisait notre valeureux quatuor de flûtes.

Merci, amis musiciens pour votre bonne composition...

## Erratum

Le trio de cuivre Aria de Vendée, qui a obtenu le 1<sup>er</sup> prix au Concours d'Excellence de musique de chambre en mars dernier à Paris, dépend de la Fédération musicale des Pays-de-la-Loire et non de celle du Centre (JCMF n°493, p.6).

## Grande médaille de vétéran

Continuer à pratiquer la musique ou à être un adhérent actif à 80 ans ou plus, devient de moins en moins rare! La C.M.F. a donc créé une nouvelle médaille pour que les sociétés puissent continuer à honorer leurs vaillants musiciens: la Médaille des Grands Vétérans.

## Conducteurs pour les concours de musique

Nous informons l'ensemble de nos associations qui souhaitent participer aux concours, que nous avons conclu un accord avec certains éditeurs pour les conducteurs fournis en trois exemplaires destinés aux membres du jury: désormais, un rabais de 50% sera consenti sur ces partitions. Il conviendra toutefois de commander ces conducteurs, si possible en même temps que le matériel d'orchestre, en précisant leur destination.

Cet avantage s'applique uniquement aux productions propres de ces éditions, et non aux éditions étrangères qu'elles représentent.

Les éditeurs qui ont accepté d'accorder cette réduction sont: Billaudot, Combre, De Haske, Lafitan, R. Martin, et Andel (Belgique) en passant la commande directement chez eux, et non par des intermédiaires.



## Animateurs BAFA

Dans le cadre du stage national d'accordéons qu'elle organise du 26 août au 1er septembre à Hoyville (Nord), la CMF recrute deux animateurs titulaires du BAFA (ou en cours) et un titulaire du BAFA. Les candidats seront de préférence musiciens.

□ Renseignements et envoi des candidatures à la CMF :

103 boulevard Magenta 75010 Paris  
Tél.: 01 48 78 39 42

e-mail : cmf@cmf-musique.org



## Nomination

En remplacement de Philippe Fournier, démissionnaire, le conseil d'administration de la CMF a élu Bernard Aury (président de la fédération musicale d'Auvergne) à sa vice-présidence, pour la durée d'un an. Nous lui faisons part de toutes nos félicitations.

► **Président**

**Maurice ADAM**  
"L'Eden"  
2, rue Paul Verlaine  
73 100 AIX-LES-BAINS  
Tél. : 04 79 35 05 91  
Fax. : 04 79 34 10 42

► **1er Vice-Président**

**Gérard SCHEID**  
Hôtel de ville  
25 110 BAUME-LES-DAMES  
Tél. : 03 81 84 07 13  
Fax. : 03 81 84 31 05

► **Vice-Présidents**

**Jack HURIER**  
9, rue du Feu de St Jean  
28 190 CHUISNES  
Tél. : 02 37 23 35 65  
Fax. : 02 37 23 20 08

**Bernard AURY**  
4, école Jules Ferry  
43 100 BRIOUDE  
Tél. : 04 71 74 98 05  
Tél./fax : 04 71 74 90 82

► **Secrétaire Général**

**Daniel CHOPINEZ**  
42, rue Boulay  
88 190 GOLBEY  
Tél./Fax. : 03 29 31 42 56

► **Secrétaire Général Adjoint**

**Michel PIERROT**  
29, Grande Rue  
51 400 LES PETITES LOGES  
Tél. : 03 26 03 94 27

► **Trésorier Général**

**Marcel LORIEAU**  
128, boulevard d'Angleterre  
85 000 LA ROCHE-SUR-YON  
Tél. : 02 51 05 59 43

► **Trésorier Adjoint**

**Thierry CLAIRON**  
1, rue du Champ Maillard  
56 350 SAINT-PERREUX  
Tél. : 02 99 71 11 99 (prof.)

► **Membres**

**Jean-Claude BONHOMME**  
Féd. du Nord - Pas-de-Calais  
121, rue Barthélémy Delespaul  
59 000 LILLE  
Tél. : 03 28 55 30 20  
Fax. : 03 28 55 30 29

**Paul COURTIAL**  
4, Lot. Les Thuyas  
83 260 LA CRAU  
Tél. : 04 94 66 74 55

**Jean-Marie DAZAS**  
École municipale de musique  
Place Robert d'Arbrissel

86 140 LENCLOITRE  
Tél. : 05 49 90 55 46  
Fax. : 05 49 90 76 66

**Guy DANGAIN**  
Cottage Nerville  
14, ruelle à Potier  
95 590 NERVILLE-LA-FORÊT  
Tél. : 01 34 69 37 44

**Jean-Claude FONDRIEST**  
67, avenue Jean Jaures  
47 000 AGEN  
Tél. : 05 53 96 16 83  
Fax. : 05 53 68 02 25

**Pierre DEIANA**  
Musique municipale d' Ajaccio  
Rue Forcioli Corti  
20 000 AJACCIO

**Anne-Marie GABARD**  
20, rue de Jumilhac  
87 110 BOSNIE-L'AIGUILLE  
Tél. : 05 55 39 03 15

**Charles GOETZMANN**  
44, Grand'Rue  
67 660 BETSCHDORF  
Tél. : 03 88 54 59 00 (prof.)  
/ 03 88 54 43 25 (privé)

**Claude HAFFNER**  
Chemin de l'Arbre Blanc  
09 500 MIREPOIX  
Tél. : 05 61 68 28 09

**Marc LEFEBVRE**  
2, avenue Foch  
80 600 DOULLENS  
Tél. : 03 22 77 13 99

**Mario MONTI**  
Villa Marly  
10/12, avenue du Petit Marly  
95 100 ARGENTEUIL  
Tél. : 01 30 76 57 12

**André PETIT**  
100 ter, boulevard Herbet  
Fournet  
14 100 LISIEUX  
Tél./Fax.: 02 31 62 18 47

**Henri-René POLLIN**  
7, rue Jeanne d'Arc  
76 420 BIHOREL  
Tél./Fax : 02 35 60 56 42

**Patrick POUGET**  
Fédération du Languedoc-  
Roussillon  
15, rue du Général Marguerite  
34 500 BÉZIERS  
Tél. : 04 67 49 15 41

**Roger REMANDET**  
27, avenue Nicéphore Niepce  
71 100 CHALON-sur-SAONE  
Tél./Fax : 03 85 48 89 87

▣ **ALSACE**

**Charles GOETZMANN**  
FSMA, Maison des Associations  
1A, place des Orphelins  
67 000 STRASBOURG  
Tél. : 03 88 35 11 25  
Fax. : 03 88 35 11 27

▣ **AQUITAINE**

**Jean-Claude FONDRIEST**  
67, avenue Jean Jaurès  
47 000 AGEN  
Tél. : 05 53 96 16 83  
Fax : 05 53 68 02 25

▣ **AUVERGNE**

**Bernard AURY**  
Fédération Musicale  
B.P. 114 - 43 103 BRIOUDE Cedex 3  
Tél./Fax : 04 71 74 90 82

▣ **BOURGOGNE**

**Philippe THOMAS**  
Les Brouards  
89 150 FOUCHÈRES  
Tél. : 03 86 88 82 37

▣ **BRETAGNE**

**Thierry CLAIRON**  
Château du Parc Anger  
35 600 REDON  
Tél./Fax : 02 99 71 05 53

▣ **CENTRE**

**Jack HURIER**  
Fédération musicale  
Rue du 19 mars  
28 190 COURVILLE  
Tél. : 02 37 23 35 65  
Fax. : 02 37 23 20 08

▣ **CHAMPAGNE-ARDENNE**

**Françoise HARBULOT**  
2, rue Jambon  
08 110 CARIGNAN  
Tél. : 03 24 27 57 82  
Fax. : 03 24 22 02 34

▣ **CORSE**

**Pierre DEIANA**  
Musique municipale d' Ajaccio  
Rue Forcioli Corti  
20 000 AJACCIO

▣ **FRANCHE-COMTÉ**

**Gérard SCHEID**  
Fédération Musicale  
27, quai de Strasbourg  
25 000 BESANÇON  
Tél. : 03 81 82 02 40  
Fax. : 03 81 83 10 94

▣ **LANGUEDOC-ROUSSILLON**

**André CLAVÉRIA**  
Fédé. des Sociétés Musicales  
Maison de la Vie Associative.  
Bureau 208  
15, rue du Général Marguerite  
34 500 BÉZIERS  
Tél. : 04 67 49 15 41

▣ **LIMOUSIN**

**Anne-Marie GABARD**  
20, rue de Jumilhac  
87 110 BOSNIE-L'AIGUILLE  
Tél. : 05 55 39 03 15 (dom.)  
Tél./Fax : 05 55 79 58 92 (féd.)

▣ **LORRAINE**

**Jean-Marie GEORGIN**  
23, rue Mozart

57 320 BOUZONVILLE  
Tél. : 03 87 78 32 42 (dom.)  
Tél. : 03 87 78 41 89 (féd.)  
Fax : 03 87 78 41 95 (féd.)

▣ **MIDI-PYRÉNÉES**

**Claude HAFFNER**  
Chemin de l'Arbre Blanc  
09 500 MIREPOIX  
Tél. : 05 61 68 28 09

▣ **NORD - PAS-DE-CALAIS**

**Pierre HELLEBOID**  
Féd. du Nord Pas de Calais  
121, rue Barthélémy Delespaul  
59 000 LILLE  
Tél. : 03 28 55 30 20  
Fax. : 03 28 55 30 29

▣ **BASSE-NORMANDIE**

**André PETIT**  
100 ter, bd. Herbet Fournet  
14 100 LISIEUX  
Tél./Fax.: 02 31 62 18 47 (privé)  
02 31 62 35 29 (mard. et vend. matin)

▣ **Haute-NORMANDIE**

**Philippe RIO**  
Le Village  
27 520 THUIT-HÉBERT  
Tél. : 02 32 56 27 97

▣ **RÉGION PARISIENNE**

**Daniel GOURMAND**  
7, av. de Verdun  
77 290 MITRY-MORY  
Tél. : 01 60 21 22 10  
Fax : 01 60 21 22 15

▣ **PAYS DE LA LOIRE**

**Michel-Alexandre BELLANGER**  
6, rue Beauséjour  
49 570 MONTJEAN-sur-LOIRE  
Tél./Fax : 02 41 39 48 47

▣ **PICARDIE**

**Guy DANGAIN**  
Féd. Picardie  
4 bis, rue de la République  
60 600 FITZ JAMES  
Tél. : 03 44 50 11 82

▣ **POITOU - CHARENTES**

**Jean-Marie DAZAS**  
École municipale de musique  
Place Robert d'Arbrissel  
86 140 LENCLOITRE  
Tél. : 05 49 90 55 46  
Fax. : 05 49 90 76 66

▣ **PROVENCE ALPES COTE-D'AZUR**

**Paul COURTIAL**  
4, Lotissement Les Thuyas  
83 260 LA CRAU  
Tél. : 04 94 66 74 55

▣ **RHONE-ALPES**

**Maurice ADAM**  
96, rue du Nivolet  
73 000 CHAMBERY  
Tél. : 04 79 68 90 12 (Rhône-Alpes)

▣ **GAUDELouPE**

**Gladys LOSIO PAJANIANDY**  
Anquetil 3. Appt. 96. Esc. 6  
97 139 ABYMES  
Tél. : 05 90 82 92 13  
Fax. : 05 90 89 01 27

# Congrès CMF

(Limoges, 26 / 29 avril)

## Le mot du Président

**Maurice Adam**



C'est avec émotion que je déclare ouvert le 100<sup>e</sup> congrès de la CMF, qui coïncide avec le centenaire de la loi de 1901. En cette agréable circonstance, je souhaite la bienvenue aux délégués de nos 23 fédérations régionales.

Merci à la présidente madame Anne-Marie Gabard, à Stéphane Charles et aux animateurs de la fédération musicale du Limousin, qui nous accueillent aujourd'hui.

Ils se sont beaucoup investis pour la réussite de ce congrès. Je suis sensible à la présence des personnalités, qui malgré leur emploi du temps chargé, sont venues participer à une partie de nos travaux.

Je rappelle le souvenir des responsables et musiciens disparus depuis notre dernier congrès avec une pensée émue pour les personnes, qui au cours des décennies, ont favorisé le développement de notre association nationale.

Ma gratitude s'adresse aux administrateurs, les responsables des différentes commissions qui s'investissent avec sérieux et efficacité. J'associe à cette reconnaissance le personnel administratif, la haute compétence d'Anne Bernard, directrice, et le personnel du journal.

Ce congrès permettra de présenter le bilan de l'année écoulée et d'établir une perspective pour l'avenir. Les différents rapports présentés seront l'occasion de faire le point sur nos activités, nos objectifs et sur les relations que nous devons impérativement entretenir avec le monde musical et institutionnel. La mission première de la CMF est de poursuivre la politique

dynamique mise en place depuis plusieurs années pour la promotion de nos formations musicales, et ceci en étroite collaboration avec les fédérations régionales.

Nous devons conforter notre partenariat avec le Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports et avoir des relations plus permanentes avec le Ministère de l'Éducation Nationale.

À l'aube du 3<sup>e</sup> millénaire nos fédérations souhaitent que la CMF aide à la mise en place, dans chaque région, d'une politique cohérente, ambitieuse pour favoriser le développement quantitatif et qualitatif de nos associations.

Je vous donne l'assurance que la CMF continuera à jouer pleinement son rôle de coordination entre les fédérations régionales et les différents partenaires.

Je compte sur vous, chers amis, membres responsables de la CMF et de nos fédérations pour mener à bien, l'ensemble des travaux de notre congrès dans un esprit constructif.

Seule la solidarité au sein de notre mouvement nous permettra de regarder l'avenir avec sérénité et confiance. ●●



## La parole à Anne-Marie Gabard

**Présidente de la Fédération musicale du Limousin**

C'est avec beaucoup de plaisir que nous accueillons cette assemblée en Limousin, terre de culture et de tradition, tournée vers l'avenir et notamment vers les nouvelles technologies.

Le Limousin est une des plus petites régions adhérente à la CMF. Pour autant

une vie musicale riche anime son territoire, qu'elle soit produite par des amateurs, ou des professionnels, car c'est bien l'une de nos particularités que de les associer en permanence, dans de nombreux événements.

Je remercie Robert Savy et le service du conseil régional qui nous accueille, Alain Rodet et ceux de la ville de Limoges, merci aux conseils généraux de la Corrèze la Creuse, et de la Haute-Vienne, à la DRAC, aux villes de la Souterraine et St Irier La Perche. Bon séjour en Limousin ... ●●

## La parole à Mme Pérol-Dumont

Députée, vice-présidente  
du Conseil général  
de la Haute Vienne



Monsieur Adam, Madame Gabard, Messieurs les présidents des Unions départementales de notre région et Mesdames et messieurs les présidents des unions de notre pays, puisque la France entière est présente dans notre hémicycle, je suis en mon nom et au nom du président du conseil général Jean-Claude Perronet, qui n'a pu se libérer aujourd'hui, heureuse de vous souhaiter la bienvenue en Haute-vienne et honorée que notre département accueille ce 100<sup>e</sup> congrès. Le travail que vous faites, est à nos yeux essentiel en terme de démocratisation des pratiques musicales. Vous avez su tout en évoluant, conjuguer l'exigence de qualité, sans y accoler la notion d'élitisme, ce qui dans certaines structures est trop souvent le cas. La plus grande qualité, signifie à notre sens, ne pas laisser sur le bord de la route celles et ceux qui veulent avoir des pratiques musicales. Je voudrais aussi saluer la grande variété des pratiques musicales que vous présentez. C'est à ce

titre que vous êtes reconnus tant par les différents ministères que par les collectivités locales et territoriales. Dans un rapport récent, nous avons constaté que si les pratiques culturelles se développent bien, ce sont sensiblement toujours les mêmes milieux sociaux qui sont consommateurs musicaux, d'où la nécessité d'élargir et de rendre accessible à tous la culture. Vous faites partie des associations qui n'ont pas attendu la loi pour évoluer en ce sens.

Je sais le travail qui est fait dans notre région et dans d'autres régions de France par mes collègues parlementaires et je tiens à saluer le travail des bénévoles au service de la vie culturelle.

J'espère que les évolutions auxquelles nous œuvrons, même si elles sont difficiles pour les associations loi 1901, permettront à la CMF de fêter son 200<sup>e</sup> anniversaire en Limousin. Je ne pense pas que nous en serons malgré les progrès de la médecine, mais d'autres seront là après nous. Bons travaux à tous. ●

## Rapport Moral

Daniel Chopinez,  
secrétaire général



Réunis à Limoges à l'occasion du 100<sup>e</sup> congrès de la C.M.F., nous avons pour la première fois de son histoire, l'honneur et le plaisir d'être accueillis par une Présidente, Anne-Marie Gabard. C'est tout un symbole en cette année où la présence des femmes a été particulièrement sollicitée. Nous lui renouvelons nos sincères remerciements, ainsi qu'à Stéphane Charles qui l'a épaulée dans l'organisation

de ce congrès et à ses collaborateurs. Remerciements à tous les présidents des fédérations départementales de la région limousine, ainsi qu'aux musiciens, aux techniciens, qui n'ont ménagé ni leur temps ni leur peine pour que notre séjour soit agréable et ces journées de travail une réussite.

Ce congrès ne pourrait avoir lieu sans le soutien des municipalités, des conseils généraux, d'un certain nombre de conseils régionaux, les élus et nous les en remercions. Enfin, une attention particulière à l'égard de la Municipalité de Limoges, à son député-maire Alain Rodet, au Conseil régional et son président, Robert Savy, qui ont bien voulu mettre à la disposition des organisateurs et des congressistes cet agréable lieu et le personnel indispensable.

### ► Rapport d'activités

Dire que la saison passée a été chargée est un euphémisme, en effet, plus les années passent plus les prérogatives de la CMF sont importantes.

### ► Les concours d'orchestres

Pas moins de 215 sociétés se sont présentées dans les 13 concours nationaux organisés dans 10 régions différentes : soit 130 harmonies, 43 chorales, 19 batteries-

fanfares, 9 orchestres d'accordéon, 3 big bands, 3 classes d'orchestre, 2 orchestres de fanfare, 2 brass-bands, 2 orchestres symphoniques, 1 orchestre à plectre.

félicitations aux participants, avec une mention particulière pour l'orchestre d'accordéons de Bezons, la batterie fanfare de Villers-Cotterêts, le club de mandoline de Remiremont, l'harmonie municipale de Bruay-la-Buissière qui ont obtenu un grand prix d'honneur.

### ► Concours de composition

Le concours de composition pour chœur mixte accompagné de 2000, a récompensé l'œuvre de Carlo Pirola *La Montagne en été*. La création a eu lieu en Savoie, aux Karellis avec des choristes et des musiciens majoritairement savoyards, accompagnés par les stagiaires et formateurs du stage pédagogique de direction de chœur présents.

La CMF a organisé un concours de composition pour les niveaux 3<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> divisions. Les œuvres primées dans chacun des niveaux seront éditées et imposées aux concours 2002.

### ► Signature d'une convention d'objectifs

Cette convention signée avec la direction de la musique, de la danse, du théâtre-

re et des spectacles est tri-annuelle. Elle a pour but de confirmer les bonnes relations entre le Ministère et notre association, et de préciser les engagements de chacune des parties dans les différents domaines d'action. Sont abordés notamment la formation, les relations avec les écoles de musique et conservatoires, les relations des fédérations avec les DRAC, les associations départementales et régionales, le répertoire... Un avenant annuel complètera cette convention.

#### ► Présence au Salon de la Musique

La C.M.F était présente au salon, avec un stand et des participations aux concerts et aux tables rondes. Des animations ont également eu lieu sur le stand, avec des ensembles de musique de chambre lauréats du concours d'excellence de musique de chambre 2001.

#### ► Création d'un orchestre national d'accordéon

Le stage de création prévu en 2000 ayant du être annulé, il a été à nouveau programmé pour 2001.

#### ► Création de l'orchestre national d'harmonie

La première rencontre aura lieu à Brioude du 15 au 27 juillet 2002. La pérennité de cette formation pour les prochaines années sera bien évidemment subordonnée aux moyens financiers accordés par les instances officielles et les sponsors. Après sa première tenue en Auvergne, il sera intéressant que les régions qui possèdent des structures d'accueil adaptées envisagent de recevoir une session de cet orchestre.

#### ► DADSM 2000

29 candidats se sont présentés dont 17 candidats chefs d'orchestre. 12 ont été reçus. Une candidate « chef de chœur » a obtenu le diplôme.

Nous remercions les orchestres mis à contribution : la batterie fanfare de la Gendarmerie mobile, son orchestre d'harmonie, l'orchestre d'harmonie de Pantin (Seine Saint Denis) auquel s'étaient joints, pour l'occasion, les jeunes de l'orchestre du 2<sup>e</sup> cycle de l'école de musique, pour le travail d'orchestre; La chorale les Saisons (la Motte Servolex - Savoie) renforcée par les chœurs du Guiers (Savoie).

De l'avis général des membres du jury, tant pour l'épreuve d'admissibilité que pour les épreuves de direction, le niveau des candidats est en progression. Pour l'année 2001, le programme des épreuves

a été modifié. Il y aura une épreuve de direction dès le premier tour. Ce programme sera en vigueur dès cette année.

#### ► Concours d'excellence

Il s'est déroulé le 28 janvier 2001 au Conservatoire du X<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Sur 127 candidats, 13 ont obtenu le prix d'excellence ; 32 (dont 7 à l'unanimité) des premiers prix en instruments ; 24 (dont 1 à l'unanimité) premiers prix en formation musicale.

Remerciements aux membres du jury, qui ont consacré leur dimanche à auditionner nos candidats et qui, par leur présence, montrent leur attachement aux activités de la CMF.

#### ► Bilan concours d'excellence de musique de chambre 2001

Trois ensembles se sont présentés : 1 quatuor de flûtes (Somme), 1 trio de Cuivres (Vendée) et 1 quatuor de tubas (Loir et Cher). Tous trois ont obtenu un premier prix.

#### ► La bibliothèque de la CMF

La CMF a acquis et aménagé de nouveaux locaux pour sa bibliothèque, qui a été transférée au 123 rue Lafayette, proche du siège de la CMF.

#### ► Représentation française à la Confédération Internationale des sociétés musicales

3 orchestres d'harmonie ont représenté la CMF au concours international de la CISM, et ont obtenu d'excellents résultats : Epehy (Somme) a obtenu le 1<sup>er</sup> prix ; Nevers (Nièvre); Tonnerre (Yonne)

#### ► Stage de pédagogie de chef de chœur

Organisé chaque année, il s'adresse aux chefs de chœurs expérimentés, aux formateurs et aux professionnels de formation musicale désireux d'aider à la formation des chorales affiliées.

#### ► Pétition

La CMF a lancé une pétition pour sensibiliser les médias sur la pratique amateur. Pourquoi la place qui leur est réservée dans les médias est-elle si insignifiante ? S'agit-il d'une mauvaise stratégie de marketing de notre part ou est-ce une mise en quarantaine prolongée ? Il suffit de comparer les radios et télévisions des pays voisins etc... pour constater à quel point la différence est grande. C'est pourquoi, nous avons décidé d'adresser une motion aux directeurs de télévisions et de radios.

N'hésitez pas à la faire signer aux musiciens, à leur famille et au public.

#### ► Réactualisation du règlement des concours

Sont à l'étude : la crédibilité des jurys, leur nombre, la présidence, les modalités d'une notation plus équitable et efficace, la définition de la finalité des concours, à savoir concept « d'examens » pratiqué à la CMF avec ses qualités et ses défauts, ou concept « concours » actuellement en usage dans la plupart des pays de la Communauté européenne.

#### ► Des actions devenues régulières

L'aide à la formation des chefs (aide financière pour les fédérations organisatrices de stages) ; aide aux organisateurs de concours nationaux ; site internet ; travail des commissions ; etc...

#### ► État des médailles

3129 médailles ont été remises cette année

#### ► Etat des assurances

659 dossiers ont été traités et 90 avenants ont été établis.

### Conclusion

Depuis plus de dix ans, le congrès national est itinérant, ce qui représente l'avantage de mieux faire connaître la C.M.F. C'est aussi, le moyen idéal qui permet de rencontrer plus longuement les musiciens locaux, qui participent au développement musical de leur région.

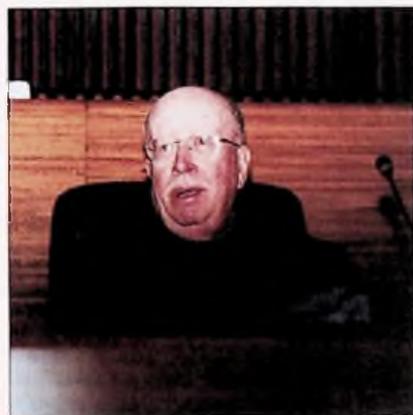
Notre souhait à tous est de permettre l'épanouissement qualitatif et quantitatif des jeunes musiciens qu'ils soient en ville ou en milieu rural.

Il reste encore à convaincre les instances politiques, de la nécessité d'encourager, d'aider financièrement et de manière équitable, l'action en faveur du développement musical. Cela doit se faire sans pour autant remettre en cause l'indépendance de chacun, élément majeur de la liberté associative.

La CMF n'est pas une entité à part, ni déconnectée, ni au-dessus, elle est ce que vous souhaitez qu'elle soit, c'est à dire la réunion de vos idées, de vos choix, de vos aspirations, de votre passion ; son évolution est liée à votre capacité de mobilisation, d'imagination, de création mais aussi de critiques constructives. Alors, si vous le voulez bien !! Tous ensembles, travaillons. ●●

## Rapport financier de l'exercice 2000

**Marcel Lorieau,**  
Trésorier général



*Les documents qui vous sont présentés opèrent la synthèse des opérations comptables de l'année 2000.*

*Le résultat de l'exercice soit 93.774 F peut s'expliquer comme suit :*

Résultat d'exploitation	45 068
Résultat financier	83 861
Résultat exceptionnel	74 482
Impôt sur les bénéfices	- 109 637
	<u>93 774</u>

*Ce résultat tient compte d'une reprise sur provision antérieure de 522.000,00 F et de la constitution de provision pour assemblée générale de 120.000,00 F ainsi que d'une dotation pour amortissement de 347.069,00 F.*

Assemblée générale	200 000
Aide stage DADSM + DE	190 000
Frais concours d'excellence	15 000
Frais examens fédéraux	17 000
Frais pour organisat. de concours	50 000
Guides chorales	50 000
	<u>522 000</u>

## Analyse comparative des résultats de 2000 et 1999

*En résumé, les comptes de résultat se présentent comme suit :*

	2000	1999
<b>Montant des produits d'exploitation</b>	<b>A 4 053 338</b>	<b>3 911 622</b>
dont reprise de provisions antérieures	522 000	608 000
Variation de stock	79 318	- 46 891
Achat de matières et autres approvisionnements	269 231	295 240
Autres achats et charges externes	1 467 203	1 358 227
Impôts et taxes	121 596	107 534
Charges de personnel		
Salaires	1 113 546	948 165
Charges sociales	490 302	418 513
Dotations d'exploitation		
Amortissements et provisions		
Amortissements	347 069	153 917
Provisions	<u>120 000</u>	<u>900 000</u>
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>B 4 008 265</b>	<b>4 134 705</b>
<b>Résultat d'exploitation (A - B)</b>	<b>C 45 070</b>	<b>- 223 083</b>
	<b>2000</b>	<b>1999</b>
Produits financiers	89 979	487 188
Charges financières	<u>- 6 118</u>	<u>- 10 438</u>
<b>Résultat financier</b>	<b>D 83 861</b>	<b>476 750</b>
<b>Résultat courant (C + D)</b>	<b>E 128 931</b>	<b>253 667</b>
Produits exceptionnels	88 331	24 607
Charges exceptionnelles	<u>- 13 849</u>	<u>- 16 476</u>
	<b>F 74 482</b>	<b>8 131</b>
<b>Impôt sur les bénéfices</b>	<b>G 109 637</b>	<b>144 772</b>
<b>Résultat (E - F - G)</b>	<b>93 776</b>	<b>117 026</b>

## Examen par comparaison des bilans 1999 et 2000

### ACTIF

	2000	1999
<b>Valeurs immobilisées</b>		
Immobilisations incorporelles	195 253	198 253
Amortissements	<u>- 195 253</u>	<u>- 51 100</u>
	<b>A 147 153</b>	
Immobilisations corporelles	4 321 133	4 296 015
Amortissements	<u>- 2 365 440</u>	<u>- 2 165 521</u>
	<b>B 1 955 693</b>	<b>2 130 494</b>
Immobilisations en cours	427 890	
<b>Valeur nette totale (A + B)</b>	<b>C 2 383 583</b>	<b>2 277 647</b>
<b>Immobilisations financières</b>	<b>D 203 227</b>	<b>124 542</b>
<b>Total de l'actif immobilisé (C + D)</b>	<b>E 2 586 810</b>	<b>2 402 189</b>

### Actif circulant

Stock	201 786	281 104
Provision pour dépréciation	- 15 000	- 88 000
<b>F</b>	<b>186 786</b>	<b>193 104</b>
Créances	1 728 684	1 788 047
Provision pour dépréciation	- 38 976	- 38 976
<b>G</b>	<b>1 689 708</b>	<b>1 749 071</b>
Valeurs mobilières de placement	5 982 789	4 776 178
Disponibilités	236 145	163 582
	6 218 934	4 939 760
Charges comptabilisées d'avance	16 139	5 572
<b>H</b>	<b>6 235 073</b>	<b>4 945 332</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF (E + F + G + H)</b>	<b>10 698 377</b>	<b>9 289 696</b>

### PASSIF

	<b>2000</b>	<b>1999</b>
Capital et réserves	2 457 293	2 340 270
Résultat de l'exercice	93 774	117 022
	<b>2 551 067</b>	<b>2 457 292</b>
Provisions diverses	1 362 652	1 764 652
Dettes diverses	6 776 492	5 059 835
Produits constatés d'avance	8 170	7 917
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>10 698 381</b>	<b>9 289 696</b>

Comme les années passées, les dettes à court terme d'un montant de 6.776.492, la somme la plus importante est représentée par le montant dû à AXA dont le règlement est échelonné selon un plan établi par AXA, lequel plan est suivi scrupuleusement par les services de la CMF.

À la date du 31/12/2000, la situation vis à vis de la société AXA se présentait comme suit :

Dû à AXA :	6 333 007,43
De cette somme il convient de déduire	
les acomptes versés figurant à l'actif pour :	799 326,00
Les rémunérations qui nous sont dues par AXA sur	
2000 comprises dans le poste produits à recevoir :	+ 760 671,00
	<u>1 559 997,00</u>
	- 1 559 997,00
	<u>4 773 010,43</u>

Les diverses dettes,  
soit :

6 776 492,00

sont largement couvertes par l'actif  
circulant, soit :

Stock :

186 786,00

Créances :

+ 1 689 708,00

Valeurs Mobilières  
et disponibilités :

+ 6 218 934,00

8 095 428,00

Étant précisé que ces dernières sommes sont pratiquement toutes mobilisables rapidement.

Il est à remarquer que les charges courantes sont réglées dans les délais et que la CMF a fourni, au cours de l'année 2000 à la SARL CMF Diffusion, diverses prestations, frais de personnel, loyer, fournitures administratives, etc, pour un montant TTC de 76 825,84 F.

Ces diverses prestations ont fait l'objet d'une facture mensuelle avec régularisation à la clôture.

Après avoir donné lecture des comptes de l'année 2000, il m'appartient de vous présenter les prévisions financières pour l'année 2001 tant en produits qu'en charges.

Ces chiffres ont été élaborés avec le concours de la commission des finances, celle-ci étant une émanation du conseil d'administration.

Compte tenu de l'équilibre des comptes, il n'y a pas lieu de proposer une variation du montant de la cotisation qui reste fixée à 300 F soit 45,73 € arrondie à 46 € représentant une légère variation de 1,74 F, soit 46 x 6,55957 = 301,74 F. ●

M. Louis-Marie Bouleau, commissaire aux Comptes agréé, certifie que les comptes annuels sont réguliers, sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé.

## Commission Formation Musicale

Alain Voirpy

La formation musicale reste la pierre d'achoppement dans bien des écoles de musique et trop souvent encore, s'oppose aux souhaits de l'apprentissage d'un instrument. Il est vrai qu'entre «servir le professeur d'instrument» et assurer une véritable culture musicale, il y a un équilibre difficile à établir que seules les compétences affirmées peuvent réussir. Pour cela la CMF a établi un programme progressif et exhaustif des acquis nécessaires à chaque niveau, ces niveaux étant encadrés par 3 cycles d'études. Dans cette perspective, il a semblé utile à la commission de reprendre certains concepts qui jusque là présidaient à ce programme, aux examens et aux épreuves qui les composent. Sans remise en cause fondamentale, elle a procédé à des réaménagements en mettant en place une formation qui tienne compte de la réalité d'un terrain pas toujours très favorisé, tout en permettant à ceux qui en ont l'ambition de s'intégrer dans des circuits de formation spécialisés, tels que les ENM et les CNR.

En voici les grandes lignes :

- Réaffirmer l'idée que le cycle, tout en étant découpé en 3 niveaux peut se réaliser en autant d'années que nécessaire (selon les moyens dont chacun dispose).

- Accorder les épreuves d'examens au point précédent en respectant un niveau «normal» pour les fins de cycle, et en permettant une adaptation des niveaux intermédiaires aux conditions de préparation de chaque école (chaque niveau sera conçu «à deux vitesses») : réalisées intégralement, les épreuves valideront le niveau réel, mais une possible réalisation partielle permettra de valider le niveau à mi-parcours, en 2 ans).

- Réactualiser les «chants préparés» en mettant à disposition des textes authentiques (non «trafiqués»), musicalement inattaquables, soigneusement édités (pour rester en accord avec la loi sur la reprographie et celle sur les droits d'auteur), accompagnés d'un CD pour en faciliter l'apprentissage personnel.

- Mettre au point un ouvrage d'enseignement spécialement conçu en conformité avec le programme de la CMF, préparant à l'ensemble des disciplines de la formation musicale, doublé d'un CD pouvant pallier au manque de matériel d'écoute,

voire à l'absence d'un piano.

Conscient que cela ne se fera pas sans la collaboration de tous, nous vous demandons néanmoins de ne pas déroger à un travail et une démarche qui cherchent à valoriser les vrais amateurs, c'est-à-dire ceux qui pratiquent la musique... en les respectant. Autant nous prendrons en compte le point de vue de ces derniers, autant nous balaierons tous procès d'intention, dès lors qu'ils seront gratuits, vains et non constructifs. ●

## Commission Batterie-Fanfare

Christian Leleu

La commission Batterie-Fanfare s'est penchée sur la formation musicale. Un nouveau cursus a été mis en place en septembre dernier. Celui-ci, plus complet, permettra aux futurs jeunes musiciens d'avoir une formation plus large. Petit à petit, ce cursus s'intégrera dans celui de la formation musicale générale. Ainsi, les fanfaristes auront la possibilité d'aborder d'autres styles de musique.

D'autre part, la formation des tambours a été complètement repensée. Un nouveau cursus entrera en application dès septembre prochain. Celui-ci traite le tambour comme les autres instruments. Nous en ferons de même pour le clairon et le cor.

La CMF organise un concours de composition pour le tambour. Trois œuvres seront primées et imposées dans les prochains concours. Un cahier des charges très précis a été élaboré par la commission, de façon à ce que l'ensemble du pupitre des tambours puisse interpréter ces œuvres. En effet, lorsqu'une harmonie est jugée, on ne demande pas aux troisièmes clarinettes ou aux troisièmes trompettes de jouer les parties de premières. ●

## Commission Orchestres d'Harmonie

Alin Delmotte

Cette année, la Commission Orchestres d'harmonie s'est préoccupée tout particulièrement :

- de la communication avec les acteurs de la pratique musicale amateur en lançant dans un premier temps une enquête sur la manière de s'accorder dans une soixantaine d'orchestres d'harmonie (la synthèse est parue dans le J.C.M.F. n°492

de février). Cette action en direction de la vie des harmonies devra s'intensifier : d'un accord stable avec les éditions sur le prix des partitions destinées aux jurys de concours ; du répertoire ; d'un concours de composition pour 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> divisions ; du concours inter-honneur de Thonon en 2002 ; de la compétence des experts et des présidents de jurys et mise à jour des listes. ●

*En marge de ce congrès, un accord a été conclu avec les éditeurs présents : Billaudot, de Haske, Lafitan et R. Martin. Désormais un rabais de 50% sera consenti sur les partitions destinées aux jurys des concours. Il conviendra toutefois de commander ces conducteurs en même temps que le matériel d'orchestre et en précisant leur destination. Cet avantage s'applique aux productions propres de ces éditions. D'autre part, pour obtenir des conditions favorables à l'acquisition des parties supplémentaires il est également recommandé de les demander à la commande.*  
ÉVITONS LA PHOTOCOPIE

## Commission Orchestres de Fanfare

Pierre Vuillemin

Pour l'année 2000 le nombre officiel des orchestres de fanfare s'élevait à 330. C'est moins que ces dernières années et je ne puis qu'exprimer des regrets pour la raréfaction de ces phalanges.

Le 10 juin 2000 la Fanfare «La Fraternité de Villers-le-Lac» (Doubs) organisait le 1<sup>er</sup> festival national «Fanfares en Fête». Participaient à ce festival 3 orchestres de fanfare affiliés à la CMF : Saint-Marcel en division honneur, Pont sur Sambre et La Fraternité de Villers-le-Lac, toutes deux en division excellence. Le nombreux public fut subjugué par la qualité des différentes prestations.

Toutefois, malgré une promotion adressée à toute la France, seulement deux orchestres, que je tiens à remercier chaleureusement, ont participé à ce festival «Fanfares en Fête».

Notre commission s'est réunie le 20 septembre 2000. L'ordre du jour était essentiellement consacré au renouvellement des œuvres imposées dans les concours. Certains éditeurs ont fait un effort, mais nous déplorons le manque d'œuvres nouvelles de la jeune génération de compositeurs.

Merci aux membres de la commission qui ont œuvré et travaillé au choix des nouveaux morceaux de concours pour 2001. Enfin la commission est également représentée dans la commission qui travaille sur le règlement des concours. ●

## Commission Chorales

**Robert Combaz**

La réflexion sur le répertoire a toujours été le support principal des travaux de la commission chorale. Deux notions sont importantes à nos yeux : la constitution de cahiers pédagogiques à caractères thématiques et l'organisation d'un stage de formation de formateurs.

**Cahiers pédagogiques** : le premier cahier est édité aux Éditions R.Martin. Il porte sur le répertoire du chœur mixte. Nous mettons en œuvre actuellement deux autres cahiers : le « Répertoire voix égales : femmes, hommes, enfants », et la « Culture vocale pour le chœur »

**Stage de formation de formateurs** : Ce stage intitulé "pédagogie de la direction de chœurs" fonctionne depuis 1998. Il a pour principal objectif de former des personnes capables d'être de bons relais en région et de faire face aux demandes de formation des chorales affiliées. Ce stage s'adresse aux chefs de chœurs expérimentés, aux formateurs, aux professeurs de formation musicales et de culture vocale. La progression des effectifs est intéressante et nous montre la forte demande de cette formation : 9 stagiaires en 1998, 15 en 1999 et 23 en 2000.

**AGEC** : Depuis 1996, la CMEF est affiliée à l'AGEC (Union des fédérations chorales européennes). La France a eu l'honneur, cette année, d'organiser la réunion annuelle de la commission technique de l'AGEC. Cette rencontre s'est déroulée à Aix-les-Bains les 17 et 18 février dernier. Les membres de l'AGEC ont pu apprécier les prestations du Chœur départemental de femmes de la Fédération musicale de Savoie et de l'ensemble vocal d'Aix-les-Bains. Ils ont été très satisfaits du cadre et de l'accueil qui leur ont été réservés.

La principale activité de cette association est l'organisation annuelle d'un stage de très haut niveau pour jeunes choristes : l'Eurochor. En 2000, cet Eurochor a eu lieu en Hongrie lors du Festival de printemps de Budapest. En 2001, il aura lieu en Pologne du 17 au 27 août avec un concert en Russie. Je

lance dès maintenant un appel aux jeunes choristes français âgés de 18 à 30 ans pour participer à cet eurochor. Quatre à huit places sont réservées pour chaque pays adhérent.

D'autre part, chaque année, l'AGEC organise également un concours de composition. Le prix 2000 a été décerné aux Pays-Bas pour l'œuvre *Les Amours* de Roel Van Oosten. Pour 2001, le prix de composition concernera les chœurs mixtes à 3 voix et à capella. ●

## Commission Brass Band

**Philippe Gervais**

La commission brass band de la CMEF dont je suis le responsable technique depuis l'année 2000, est composée de membres « pionniers » en la matière ; Monsieur Jacques Gaudet a également été invité en tant qu'initiateur du concours de brass bands d'Amboise, qui reste à ce jour la référence pour stimuler les formations vers le concours européen de l'European Brass Band Association.

La pépinière de brass bands français convole et a fait naître, au cours de cette année 2000, plusieurs projets notamment chez les juniors issus d'écoles de musique ou harmonies locales. Cette nouvelle phalange dans le paysage de musique populaire est très bien ressentie et permet aux musiciens « cuivres » d'améliorer leur travail en découvrant un répertoire typique et riche. Nous souhaitons séduire les compositeurs français qui, pour certains, ont déjà pris la plume (Thierry Muller, Gaëtan Santamaria, Jérôme Naulais).

En matière pédagogique, on ne peut que regretter d'avoir tant attendu pour faire renaître des instruments prisés par les français il y a un demi-siècle et si passionnants : l'alto mi bémol qui viedra s'intégrer parfaitement aux formations d'harmonies, fanfares, voire même symphoniques ; l'euphonium qui prend son envol à travers des solistes prestigieux comme Ivan Milhiet ; le tuba mi bémol et la contrebasse si bémol qui doreront le son de vos orchestres par leurs profondeur et beauté sonore ; enfin le cornet à pistons qui retrouve ses lettres de noblesse dans un répertoire bien français et anglo-saxon. Reste à définir un son « à la française » des dix cornets qui composent la formation

« brass band ». Frédéric Presle y travaille d'ores et déjà.

Nous comptons aujourd'hui d'excellents brass bands en France (Lille, Caen, Rouen...), de nouveaux classements (Malaunay en Seine-Maritime, Villers-Cotterêts) et de grands projets notamment à Bordeaux avec Pierre Dutot, Président d'honneur du Brass-Band « Normandie ».

Je remercie Messieurs Maurice Adam et Henri-René Pollin, d'avoir répondu aussitôt à notre demande afin de favoriser cet élan « brass band » en France et d'intégrer par là même l'organisation européenne de brass band (EBBA) présidée par Markus Bach. Cette reconnaissance par la CMEF nous permet d'édifier cette merveilleuse formation pour le plaisir et la passion de notre public et des musiciens amateurs.

N'hésitez pas à me contacter pour toute information concernant le brass band ; nous devons travailler ensemble pour élargir notre champ d'action. ●

## Commission Big Band

**Michel Pierrot**

Pour concrétiser l'action engagée depuis plusieurs années sur le répertoire des orchestres de jazz, la commission big band a proposé au conseil d'administration de la CMEF la création d'un concours de composition pour big band avec un cahier des charges précis. À l'unanimité, le conseil d'administration a approuvé cette initiative qui prouve, que la CMEF, comme la musique de jazz, est une association qui avance et reste en adéquation avec le temps présent.

Suite à l'appel lancé dans le journal de la CMEF les années précédentes pour solliciter des compositeurs français, ce concours ouvert à tous, va nous permettre de découvrir de nouveaux talents.

Pour donner une suite cohérente à ce concours de composition, le projet esquissé l'an dernier devrait voir le jour, à savoir, un Concours national de big band à Dijon en 2002 où les œuvres retenues y seront créées.

Je compte sur chacun d'entre vous pour la promotion et la diffusion de ces deux événements qui permettraient de sensibiliser davantage le milieu du Jazz aux actions menées par la CMEF.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions. ●

## Commissions Orchestre Symphonique, Classe d'Orchestre, Musique de Chambre

Marc Lefebvre

Devant la diversité de la composition des orchestres symphoniques associatifs, la difficulté de choisir le répertoire des différentes divisions, à tous les niveaux, nous entraîne dans des choix rêveurs, quelques fois indignes de la mission qui nous est confiée. Le répertoire symphonique souvent inadapté à nos formations, que ce soit en 3<sup>e</sup> division ou en division d'honneur, nous entraîne dans des «arrangements» ou adaptations «harmonosymphoniques» à la limite du convenable.

Nous avons essayé en préparant les listes «2001» de trouver un système qui permette d'associer concours et concerts, tout simplement en divisant une symphonie (2 mouvements pour l'imposé, 2 mouvements pour le choix).

Par ailleurs, le coût de la location du matériel pose un réel problème à la commission pour la constitution des listes de concours. Enfin, comme les listes de classes d'orchestre dans lesquelles on peut déjà trouver quelques pièces de 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles pour cordes seules, il serait certainement intéressant d'étendre cette formule aux listes symphoniques.

À l'image des harmonies et aujourd'hui des chorales, pour lesquelles de multiples stages sont organisés, il nous faut pour «les cordes» avoir cette même politique de formation.

Dans bon nombre de fédérations, des concours de classes d'orchestre apparaissent sur tout le territoire. Parmi elles, les classes d'ensembles à cordes sont pratiquement inexistantes. Exemple, pour le département de la Somme : 3000 élèves, 41 cordes, 2 ensembles. Mais combien d'écoles ont-elles des classes de cordes? ... Cette marginalisation au sein de nos établissements n'entraîne évidemment pas le développement voire la pérennité des orchestres symphoniques. S'il nous est aujourd'hui facile de préparer des programmes de classes d'orchestre à vent par cycle en tenant compte des critères de difficultés techniques (tessiture, rythme, tempo...), il est tout à fait possible de faire la même chose avec les cordes en tenant compte des spécificités liées à celles-ci

(positions, doigtés ...). Dans les listes 2001 vous pouvez déjà trouver des symboles vous indiquant l'instrumentation (C. pour les cordes, V. pour vents, T.I toute instrumentation).

La problématique est tellement vaste, seule la mise à plat et un plan de développement entraîneront un rééquilibrage qualitatif à l'image des chorales et harmonies de la CME.

Concernant la musique de chambre, la situation est identique, car trop peu pratiquée dans les écoles. Un brevet (pour les élèves d'élémentaire 2 et de brevet) ainsi qu'un DFE (pour les élèves de moyen 2 et de DFE) seront mis en expérimentation avec un programme au choix du professeur, celui-ci étant soumis pour approbation au directeur ainsi qu'à la fédération départementale. Les résultats de cette expérience seront ensuite transmis à la commission pour analyse et pourquoi pas appliqué nationalement. Dans le but d'une formation globale de nos élèves, cette épreuve de musique de chambre, au même titre que la pratique collective d'orchestre deviendrait complémentaire à la formation musicale ainsi qu'à la formation instrumentale individuelle. Si le concours d'excellence est devenu le rendez-vous des chambristes de conservatoires, un travail en amont doit être réalisé dans nos écoles afin de développer cette pratique qui reste occasionnelle.

Pour ma part, et pour mieux préparer cette mission, il serait intéressant que les directeurs et professeurs nous rapportent leurs expériences individuelles ou collectives et que les fédérations définissent leurs objectifs pour le développement des cordes ainsi que la musique de chambre. ●

## Commission Orchestres à Plectre

Florentino Calvo

La commission des plectres s'est réunie en septembre pour l'élaboration des programmes des examens et concours 2001. Cette réunion a permis d'échanger des informations sur les activités des sociétés, de réfléchir sur les projets en cours et futurs, de clarifier certaines interrogations concernant le DADSM.

Concernant les activités musicales, la commission se réjouit de leur dynamisme : organisation de festivals (Vienne, Ugine, Haguenaux...) ; participa-

tion à des festivals internationaux (Orchestre de Roanne au festival de Logrono en Espagne) ; concerts et manifestations multiples. Tout ceci démontre l'ancrage de nos formations dans le paysage culturel et la tradition musicale de notre pays.

La commission tient à féliciter tout particulièrement les sociétés qui ont pris part aux concours nationaux. En effet, le travail effectué lors de la préparation de ces concours permet aux sociétés de progresser tant dans le domaine technique que musical et participe à l'évolution du répertoire, condition nécessaire pour inscrire nos sociétés dans une perspective d'avenir et favoriser la reconnaissance de nos instruments. Pour toutes ces raisons, nous incitons les sociétés à se présenter toujours plus nombreuses à ces concours.

Concernant la reconnaissance de nos instruments, la commission renouvelle auprès des autorités compétentes la demande de création d'un DE et CA spécifiques à la mandoline.

Nous notons l'augmentation du nombre de candidats à l'obtention du D.E. d'instruments anciens, unique possibilité aujourd'hui offerte aux mandolinistes d'acquiescer un diplôme officiel d'enseignement. Ce diplôme ne nous semble pas adapté à la réalité de la pratique de la mandoline dans notre pays et pose d'ailleurs beaucoup de soucis quant à l'évaluation des candidats pour les membres du jury. Il existe une demande potentielle qui se développe chez nos jeunes musiciens pour l'obtention d'un diplôme spécifique. Cette demande justifie la création du DE et CA de mandoline.

La commission félicite Mathieu Sarthe qui, après Hélène Péret, est le second mandoliniste à obtenir le DE d'instruments anciens. Félicitations également à Annick Robergeau pour son premier prix de mandoline au Concours d'Excellence.

Pour conclure ce chapitre, la commission note avec beaucoup de satisfaction la prestation du quatuor à plectre (2 mandolines, mandole et guitare), premier prix à l'unanimité du concours d'excellence de musique de chambre 2000, lors du congrès national de la Villette, ainsi que le concert donné par le club de mandolines de Remiremont au Sénat lors de la fête de la musique.

Concernant les projets en cours et à venir, la commission note avec beaucoup

d'enthousiasme la construction et la mise en place d'un ensemble à vocation régionale en Rhône-Alpes. Nous remercions la fédération de la Drôme qui est à l'origine de cette initiative qui rassemble pour l'essentiel des musiciens issus des sociétés de Valence, Ugine, Roanne, Grenoble, Annecy, Corbas. Un projet similaire est à l'étude et pourrait voir le jour en Ile de France.

Enfin, la commission envisage dans un futur proche la création d'un orchestre national.

Concernant la participation française au sein de l'association européenne de guitares et mandolines (EGMA), la commission était représentée lors de l'assemblée générale qui s'est tenue à Bologne (Italie) en septembre 2000 et se félicite de la participation de trois jeunes musiciens français lors de la 3e session de l'orchestre des jeunes mandolinistes et guitaristes européens (EGMYO) qui s'est déroulée à Cannevie (Italie) ainsi que du 3<sup>e</sup> prix obtenu par Mathieu Sarthe au concours de soliste organisé par l'EGMA au même endroit. La commission était également représentée au sein de l'équipe enseignante qui encadrerait l'EGMYO, placé sous la direction du chef d'orchestre et compositeur italien Claudio Mandonico.

Concernant la question de la possibilité de présenter le DADSM pour un chef d'orchestre à plectre, la commission précise qu'il est tout à fait possible de s'y présenter, la première partie des épreuves étant commune pour toutes les formations confondues. Pour la seconde partie, spécifique à chaque formation, la commission précisera le contenu des épreuves à la C.M.F. pour les éventuels candidats.

Pour conclure, la commission remercie l'ensemble des sociétés, les musiciens qui les composent, les bénévoles qui en assurent le fonctionnement. Nous notons à la lumière de tout ce qui a été relaté dans notre compte rendu, des signes encourageants quant à l'avenir des sociétés et de la mandoline. Avec le soutien de la CME, la commission s'emploiera de toutes ses forces à intensifier ce processus qui devrait déboucher à terme sur la reconnaissance officielle de notre instrument et de nos sociétés, sur l'ouverture de classes dans les lieux d'enseignement spécialisé et sur le partenariat entre ces classes et les sociétés musicales. ●

## Commission Orchestres d'accordéon

**Philippe Fournier**

Cette commission a beaucoup évolué. Après un sommeil de plusieurs années, le réveil s'est fait en douceur. Le répertoire a été mis à jour et entièrement reclassé. Le nombre de membres de la commission a augmenté. L'atmosphère y est basée sur un travail sincère, dénué d'arrière-pensées, dont le seul intérêt est le bien de tous les orchestres d'accordéons de la CME. On note une participation plus régulière aux concours d'orchestres. Enfin la création d'un orchestre national devrait permettre à tous les accordéonistes de profiter de cette évolution.

**Orchestre national d'Accordéons** : le stage de l'orchestre national aura lieu du 26 août au 1er septembre 2001 à Hoymille (Nord). Cet orchestre sera dirigé cette année par M. Bernard Dupaquier, directeur, entre autres, du conservatoire de Saint-Claude. Monsieur Dupaquier a été choisi pour ses capacités musicales, son expérience de la direction d'orchestre et ses qualités humaines.

Je souhaite que cette commission s'affirme davantage, et je tiens à remercier les dirigeants de la CME pour le soutien qu'ils apportent aux développements des orchestres d'accordéons, et tout particulièrement à l'orchestre national. J'espère que cet orchestre sera à la hauteur de nos espérances. ●

## Commission Musiques actuelles et amplifiées

**Daniel Gourmand**

L'année 2000/2001 a vu le travail de la commission s'orienter sur la mise en place d'un cursus pour la batterie, instrument particulièrement important, dont le rôle prédominant dans certains types d'orchestres n'est plus à démontrer.

C'est avec des professionnels de haut niveau que nous arrivons au terme de notre travail de réflexion et d'élaboration.

Nous pensons que dans les semaines à venir, nous serons en mesure de vous le présenter. Nous avons préféré le soumettre à d'autres instances pour avis afin d'éviter toute confusion. En ce qui concerne

les examens, les morceaux de fin de deuxième et troisième cycle ont, à nouveau, été choisis de façon à ce que les différentes classes instrumentales existantes (synthétiseur, batterie, basse électrique, guitare électrique, piano jazz) puissent travailler ensemble.

L'idéal serait d'arriver pour les examens de ces niveaux à une organisation semblable à celle pratiquée au concours d'excellence, c'est-à-dire de laisser la possibilité aux candidats soit de se présenter avec leur groupe, soit d'être accompagnés de musiciens professionnels membres du jury. Nous restons à la disposition des personnes qui le souhaitent pour leur expliquer plus en détail ce fonctionnement.

Pour tous les instruments, sauf la batterie, le morceau imposé laisse la possibilité de jouer avec un ensemble «live» ou avec le CD.

Pour la batterie, le morceau «commun à tous les instruments» ne pouvant être utilisé avec le CD d'accompagnement, un autre morceau est proposé pour les examens organisés de façon traditionnelle.

Cette année le synthétiseur rejoint le département des musiques amplifiées, dans la liste des morceaux d'examens imposés en fin d'année scolaire. ●

## Commission Folklore et Musiques traditionnelles

**Roger Remandet**

Le conseil d'administration de la CME m'a confié la tâche de relancer la commission «Folklore et Musiques traditionnelles». C'est donc avec intérêt et plaisir que je m'y emploierai.

Dans cette perspective, nous avons écrit aux présidents régionaux afin qu'ils nous indiquent des responsables qualifiés dans cette discipline et que nous puissions les solliciter pour qu'ils apportent leur concours à cette commission. J'espère que dans les mois prochains, cette commission pourra œuvrer utilement.

Le mot Folklore vient des mots anglo-saxons : «Folk», le peuple et «Lore», la science. Cette science du peuple a trait aux usages et arts populaires. Il est né d'une quête dans notre passé - il est la mémoire vivante de nos racines. Le folklore est tout à la fois une philosophie, une science, voire une science sociale, le

témoignage vivant de notre histoire, de l'histoire d'une certaine manière de vivre dans nos régions.

Le folklore et les folkloristes qui l'animent ont su préserver cette mémoire et la rendre vivante. Leurs pratiques des musiques et danses traditionnelles sont des éléments enrichissants de notre patrimoine. Elles constituent cet effort de mémoire. Pour maintenir ces traditions, de nombreux groupes folkloriques existent. Ils sont composés de membres bénévoles dévoués, qui sont des amateurs au bon sens du terme. Ils ont, bien évidemment leur place, au sein de notre Confédération.

Si le folklore peut parfois faire figure de nostalgie, il n'a cependant rien de passéiste. Car il ne s'agit pas de recréer les conditions de vie du temps passé (nous ne saurions plus les vivre...), mais de transmettre de génération en génération, un patrimoine vivant.

Comme toute musique, le folklore est vivant. Avec lui, les traditions subsistent et se transmettent. Avec cette transmission, le folklore est tout à fait compatible avec la

modernité, et s'il nous permet de retrouver nos racines, il permet également, comme toute musique, de mettre en harmonie passé, présent et avenir.

C'est donc avec la volonté d'aider à valoriser le riche patrimoine, folklorique et des musiques traditionnelles de nos régions, que nous œuvrerons dans ce sens. Et c'est pour cela que nous souhaitons que les présidents régionaux, qui ne l'auraient pas fait, répondent à notre lettre. ●●

## Commission DADSM

### René Castelain

L'année 2000 fut une très bonne année... En effet, 13 lauréats (dont 1 chef de chœur) se sont vus décerner le DADSM, sachant que sur les 27 candidats inscrits, 17 ont été déclarés admissibles.

Il est à noter que depuis quelques années, l'aspirant «maestro» arrive avec de bonnes bases. Plus rare, la rencontre de celui qui tente sa chance sans avoir suivi une formation au préalable.

Parallèlement, l'engagement des fédérations régionales, malheureusement pas

assez nombreuses, vers une politique de formation est très bénéfique et reflète bien dans le paysage musical un souhait, une demande, une aspiration, bref un besoin.

Inciter, développer, concrétiser des préparations à la formation de nos chefs est une aide précieuse et nécessaire pour nos sociétés. Un petit clin d'œil à la Guadeloupe qui a l'ambition, cet été, de mettre en place cette préparation...

Un grand bravo, parce que si cela n'existait pas ! En France, où pourrait-on apprendre la direction musical d'orchestre ?

Pour ses quinze printemps, le DADSM a été légèrement modifié. Effectivement, le contenu a fait l'objet d'orientations nouvelles tout en gardant les grandes lignes et la spécificité. Néanmoins, et outre le «savoir» sur les sujets théoriques des épreuves d'admissibilité, est venu s'ajouter le «savoir-faire» d'une épreuve de direction.

Également dans un cadre d'ouverture, en 2000 et pour la première fois, un DADSM option «batterie-fanfare».

Dans l'avenir, peut-on imaginer l'option «direction d'orchestre d'accordéons». Qu'on se le dise ! ●●

# ORGANIGRAMME DES ACTIVITÉS CULTURELLES DE LA CME



## Patrick Juré

**Sous-directeur  
des enseignements  
et des pratiques artistiques  
à la Culture**



Avant de parler de la convention d'objectif signée en septembre 2000, rappelons son contexte qui se situe dans une politique relancé en 1999 par le ministère de la culture et la communication en faveur des pratiques amateurs. Le texte fondateur date d'une circulaire du 15/06/99, concernant les trois disciplines danse, musique, théâtre. Ce point est important, parce qu'il y a un réel déséquilibre entre le théâtre et la danse, où les choses sont moins développées qu'en musique.

Pour le Ministère de la culture, c'était la première fois qu'une doctrine était écrite pour la pratique amateur, même si depuis longtemps en matière musicale le Ministère collaborait avec les fédérations.

Il est clairement dit dans cette circulaire que le Ministère veut soutenir la structuration du paysage de la pratique amateur et fournir des ressources aux praticiens amateurs pour qu'ils puissent exercer leur pratique.

Sur le plan des procédures, il y a eu une phase préalable concernant l'état des lieux, suivi de la mise en place des plans régionaux de développement de la pratique amateur. Ces plans consistent à établir des liens, des mises en réseaux de l'ensemble des acteurs intervenant sur le terrain dans le domaine de la pratique amateur.

Ce texte doit s'accompagner d'une politique concrète au niveau régional. Un colloque est prévu à l'automne pour faire part à tous de ces états des lieux et pour embrayer sur l'établissement de la deuxième

me phase des plans régionaux de développement de la pratique amateur.

Un second texte important se rapporte à la charte de l'enseignement spécialisé en musique, danse et théâtre, rendu public le 29/01/2001. Il concerne le réseau de l'enseignement artistique spécialisé et précise les missions de ces établissements et leur élargissement. Ainsi ils devront s'ouvrir plus que par le passé à la pratique amateur.

Ces deux textes vont refonder la politique du Ministère avec la pratique amateur. Un autre travail, mais qui n'est pas encore abouti, porte sur la clarification du cadre juridique des spectacles des pratiques amateurs afin d'établir une règle de jeu plus claire.

La convention que le ministère vient de signer avec la CMF s'inscrit dans une politique plus générale de « conventionnement » avec la plupart des grandes fédérations de pratiques amateurs. En septembre dernier quatre conventions ont été signées avec : la Confédération musicale de France, l'Union des fanfares de France, la Confédération française des batteries fanfares, la Fédération nationale des compagnies des théâtres amateurs. Trois nouvelles conventions ont été signées à l'occasion du salon de la musique avec : A chœur joie, la Fédération des musiques et danses traditionnelles et le Mouvement des centres musicaux ruraux. Deux autres sont en préparation avec : les JMF et la Fédération sportive et culturelle de France.

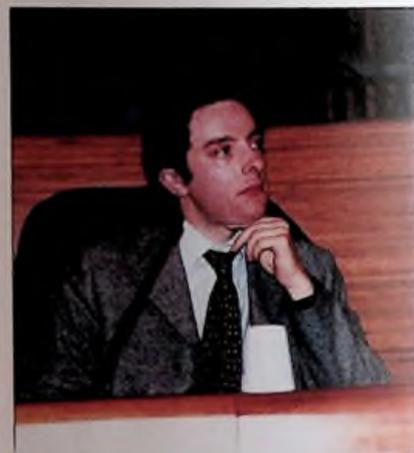
Cette convention triennale clarifie les axes de travail commun et permet de programmer des actions et leurs financements associés. Cette convention a vocation d'être déclinée au niveau régional et départemental.

Cinq thèmes de partenariat ont été définis. Le premier concerne la formation des musiciens amateurs et leur encadrement : D.E à vent ; travail sur la pratique vocal et la nécessité de collaborer avec les fédérations et les anciens centre d'art polyphonique co-financés par les régions et l'État. Un des axes concerne l'information, la documentation et la diversification des répertoires. Parallèlement à votre action importante en matière de concours de composition, le Ministère de la culture mettra en place une procédure de commande à des compositeurs ainsi que des commandes missions qui apporteront une aide au compositeur et au ensemble créant l'œuvre ; Le 4<sup>e</sup> axe porte

sur le projet de l'orchestre national d'harmonie, vitrine nationale de ce qui est fait en région ; le 5<sup>e</sup> point concerne notre collaboration sur la structuration des sociétés musicales fragiles du point de vue de leur fonctionnement. Une réflexion a été engagée sur la base d'un accord cadre avec les nouveaux emplois associés à un programme d'emploi jeune. ●

## Fabrice Linon

**Conseiller à la Drac-Limousin**



Chaque région est un cas particulier où l'Etat dispose d'instruments différents notamment par le biais du maillage avec les associations régionales, départementales, les CEPIA, les centre de ressource amateur, les CEFEDEM... Une réflexion est menée pour savoir comment mettre en œuvre, dans ces régions si différentes, un plan régional en direction des pratiques amateurs. Les cas de figure étant divers, les méthodes se moduleront en fonction de la présence d'une association régionale ou pas et par rapport au priorité sectorielle décidée par la DRAC. Elles sevreront ensuite validées ou non, ou recadrées, par l'administration centrale. ●

## Gérard Garcin

**Inspecteur à la direction  
de la Musique**

La formation évolue sans cesse de la maternelle à l'université, et il vous faut veiller à ne pas être en décalage entre la transmission des savoirs donnés à l'école et ceux donnés aux sociétés musicales. Vous êtes malgré tout tributaire du sens de l'histoire... Nous tra-



vaillons actuellement sur le fait qu'en France, la direction n'est pas reconnue en tant que telle. Cet enseignement est accessible aux élèves ayant 10 années de conservatoire avec une légère différence pour la direction des chœurs. Il faudrait qu'elle puisse faire l'objet d'études musicales où la direction serait domi-

nante avec des options ensemble, ensemble à cordes, à vents, chorales avec des unités de valeurs complémentaires comme la culture musicale, l'orchestration, l'écriture...

Cette réflexion est en cours et vous pourriez d'ailleurs insister pour que cette classe soit créée, sans que soit remis en cause la formation du DADSM.

Nous travaillons aussi dans le cadre de la commission d'enseignement spécialisée pour la pratique amateur, à une redéfinition du certificat de fin d'études musical, qui représente pour le Ministère le diplôme qui mène à la pratique amateur. Je souhaite que ce certificat soit une filière où la dominante soit la pratique collective, c'est-à-dire la capacité de travailler dans des formations différentes.

Ce serait pour les élèves la possibilité d'avoir une petite approche de la direction d'un pupitre, une connaissance du milieu, une formation à l'encadrement de ces associations... ●

communs, serait impensable. La formation des musiciens se ferait de manière complètement anarchique, sans programme pédagogique national, sans épreuves d'examen ou de contrôle commun, sans référence.

De même pour la formation des chefs, aucune prise de conscience de l'intérêt de telles formations et donc surtout aucun programme de formation nationale, aucune action de formation structurée, aucun cursus réel, aucun diplôme.

La représentation de la pratique musicale auprès des Ministères de la Culture et de la Jeunesse et des Sports, des associations d'élus serait inexistante ou presque, avec toutes les conséquences que cela implique au niveau de la reconnaissance de l'enseignement et de la pratique musicale.

Le répertoire qui évolue par l'organisation de concours de composition notamment pour les petites divisions serait inexistant.

*Au niveau international* : Les contacts pour des échanges avec les autres pays seraient plus difficiles à établir. La connaissance de ce qui se fait à l'extérieur de nos frontières serait réduite.

*En résumé* : Sans la CMF, plus de programme de formation musicale et instrumentale; plus d'épreuves d'examens nationales; plus de formation à la direction des chefs; plus de diplôme national des chefs ;

Sans la CMF : plus de concours nationaux ; plus de membres de jury se déplaçant gracieusement dans les concours nationaux ;

Sans la CMF : plus de représentants de la pratique musicale auprès des Ministères, des élus ;

Sans la CMF : plus de distinctions nationales pour les musiciens ;

Sans la CMF : plus de tarifs préférentiels pour la SACEM et les assurances ;

Sans la CMF : plus de journal.

Enfin sans la CMF : nous ne nous connaîtrions pas.

Voici ce qui n'existerait pas sans fédération et sans la CMF, c'est-à-dire, sans les responsables d'associations qui ont décidé de se réunir pour mettre en commun leurs idées et leurs forces. Car la CMF n'est pas un organisme "d'État", isolée du tissu associatif, avec une politique élaborée dans une "tour d'ivoire", loin du terrain et qui doit apporter une aide financière aux autres et à ses adhérents. La CMF, c'est vous, c'est nous.

## En guise de conclusion

Maurice Adam

Avant de conclure je rappellerai que c'est avec Maurice Fleuret, que le Ministère a pris vraiment conscience de la pratique amateur. Puis le DADSM a été mis en place à la direction de la musique par Camille Roy. Dans son esprit cela devait évoluer vers le diplôme d'état. Il y a quatre ans, ce diplôme d'état a été créé. Notre rôle aujourd'hui est d'harmoniser le DADSM, pour qu'il continue avec le cursus du diplôme d'état. Nos communes dans la plupart des cas ont besoin d'un chef de musique, mais n'ont pas les moyens de créer un poste. Le DADSM pourrait servir de diplôme et des interventions sont en cours pour qu'il soit reconnu par l'Association des maires de France. Nous devons faire avancer les choses en gardant notre identité. Le Ministère fait des efforts pour nous. Nous avons d'ailleurs signé une convention triennale avec lui. Nous ferons le bilan dans 3 ans. De notre côté le ministère peut compter sur notre bonne volonté pour essayer d'être plus efficace et arriver à ce que tout le monde souhaite...

Au terme de ce congrès, je voudrais rappeler l'importance du rôle de la CMF. En effet quel serait le paysage musical français sans la CMF et ses fédérations ? Au *niveau local*, chaque orchestre ou chorale poursuivrait ses activités dans sa ville, avec ses certitudes et ses interrogations, sans contact avec les autres ensembles de son département, de sa région, et même de son pays. Dans ce cas, comment voir ailleurs ce qui existe, comment chercher à progresser ? Chacun irait frapper à la porte de son maire, qui, s'il n'a pas un penchant particulier pour la musique ne verrait aucun intérêt à aider, aucune démarche n'ayant jamais été faite auprès de l'Association des Maires de France ou des élus.

*Au niveau départemental et régional* : Les examens, les stages d'orchestre, les colonies musicales, les plans de formation, ne pourraient être organisés sans les fédérations et sans l'aide des conseils généraux et régionaux.

*Au niveau national* : Chacun étant isolé, l'envie d'entendre les autres, de se situer par rapport à eux, ou de progresser serait sans réponse et aucun concours ou même rassemblement ne saurait exister. Définir des "règles du jeu" nationales, avec des jurys compétents et indépendants, des programmes



La politique est faite par des élus représentant des fédérations et dans des associations sur le terrain.

Si certains avantages concrets existent, comme le contrat d'assurances groupes, le protocole d'accord avec la SACEM, le partenariat avec l'OFAJ, c'est grâce au groupement de toutes nos associations pour le poids qu'elles représentent et la voix commune qu'elle peut faire entendre ; de même, pour les actions menées par la CMF et des autres aides comme le service d'assistance juridique sociale, les conseils au niveau du répertoire, la bibliothèque.

La CMF peut mener ses différentes missions grâce au soutien des cotisations,

mais aussi grâce au soutien des Ministères, qui ont été sensibles à la mise en place de ces actions ; grâce aussi et surtout à l'importance de notre mouvement.

Dans un avenir plus ou moins proche, j'ai des souhaits d'orientation pour la CMF :

- Une plus grande coordination et des relations plus rapprochées entre les différentes fédérations ;
- Une moins grande disparité entre les régions dans leur fonctionnement, et pour une politique plus unitaire au niveau national ;
- Un projet d'extension de la convention collective Rhône-Alpes, des organismes associatifs d'enseignement de formation musicale et chorégraphique ;
- Un rapprochement avec l'éducation nationale qui est quasiment inexistant à l'heure actuelle.

Dans le domaine musical, je souhaite également que la formation des chefs soit accentuée, pas seulement pour les chefs d'orchestre d'harmonie, mais aussi pour les chefs de chœur, de batterie-fanfare. Avec pourquoi pas un jour, à la CMF, un centre national de formation.

Concernant le développement du répertoire, nous pourrions envisager une classe de composition à la CMF, qui orienterait les compositeurs vers ce genre musical.

Voilà quelques uns de mes souhaits pour les orientations nouvelles de la CMF pour les prochaines années.

Avant de lever la séance je renouvelle mes remerciements à Madame Gabard, présidente, à Stéphane Charles, secrétaire général, et à toute l'équipe de la fédération musicale du Limousin, pour la parfaite organisation du 100<sup>e</sup> congrès de la CMF.

J'associe à ces remerciements le conseil régional du Limousin et la ville de Limoges.

Chers amis, je vous rappelle que seule l'union entre toutes les fédérations permettra de conserver dans nos villes et villages notre patrimoine musical.

Nous devons impérativement rester solidaires au sein de la CMF, ce qui n'exclut pas de collaborer avec les autres partenaires tout en conservant notre identité.

A la CMF, tout est mis en œuvre pour favoriser le développement de nos formations en restant conscients de l'évolution dans le domaine musical.

Tous ensembles nous pourrions assurer la pérennité de nos sociétés en poursuivant notre fidèle engagement.

Nos 6000 associations peuvent compter sur le soutien sans faille et la détermination de la CMF pour donner à la pratique musicale associative la place essentielle qui est la sienne dans la vie culturelle et sociale pour laquelle nous avons le plaisir de nous retrouver aujourd'hui. ●

*( Suite du congrès avec le compte rendu  
du colloque dans le prochain journal )*

La Fédération Musicale  
des Pays de la Loire  
accueillera la 101<sup>e</sup> Assemblée générale  
de la Confédération Musicale de France  
les 4, 5, 6, 7 avril 2002 en Vendée,  
à Port Bourgenay de Talmont-Saint-Hilaire,  
près des Sables d'Olonne.



...l'Orchestre des Jeunes de la Haute-Vienne



...le Rallye Limousin

## Limoges, 100<sup>e</sup> édition...

les participants ont découvert, grâce aux nombreux concerts, toute la diversité de cette région : c'était ainsi juger d'une pratique musicale vivante dans laquelle tradition et modernité s'harmonisent.

À propos de l'évocation de ce 100<sup>e</sup> Congrès, le splendide gâteau qui en témoignait reprenait-il exactement ce nombre en «pièces montées» ? : seul le maître pâtissier... (photo ci-dessous)



...l'Harmonie Sainte-Cécile de Brive-la-Gaillarde



..musique traditionnelle avec le groupe Eglantino do Lemouzi



...le trio d'anches A Tre Voce



...jazz avec des musiciens issus de l'Orchestre départemental de la Creuse



...en l'honneur du 100<sup>e</sup> Congrès de la CMF !



...les accordéons de l'Avenir musical du Limousin

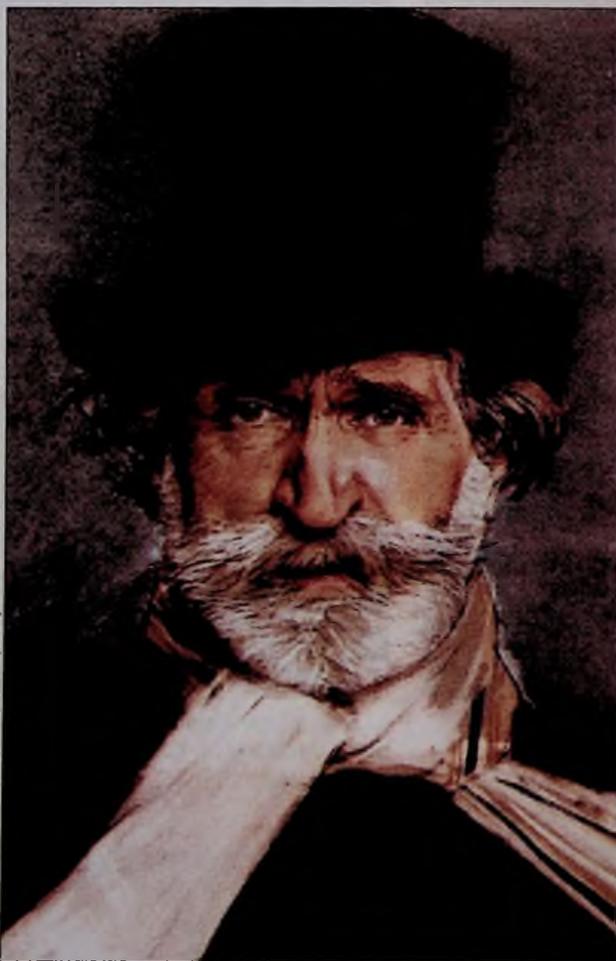


...le Quintette «Bachs»

# Giuseppe Verdi et l'orchestre à vent

par Francis Pieters

**Le 27 janvier, il y avait exactement cent ans que le célébrissime compositeur d'opéras italiens Giuseppe Verdi mourait à Milan, raison suffisante pour proclamer l'année 2001 «année Verdi». Ainsi ce bon vieux Giuseppe a repris le flambeau du père Bach.**



Giuseppe Verdi, portrait de Giovanni Boldini (1886).

Giuseppe Fortunino Francesco Verdi est né en 1813 à Roncole, aux environs de Busseto dans la province de Parme, comme fils de l'aubergiste du patelin. Il reçoit ses premiers cours de musique de l'organiste local et puis c'est le grossiste mélomane de Busseto, un certain Antonio Barezzi, qui admire le talent

musical du jeune Verdi, à tel point qu'il met l'argent nécessaire à disposition afin que le jeune homme puisse étudier au conservatoire de Milan. Toutefois, cette institution refuse d'admettre Verdi comme élève, entre autres, à cause de sa faible technique pianistique et c'est ainsi que Giuseppe suit l'enseignement privé de Vincenzo Lavigna à Milan, avant de retourner à Busseto pour y étudier tout seul. Il remplit bientôt une fonction importante dans la vie musicale de la petite ville et épouse la fille de son bienfaiteur. En 1839, son opéra *Oberto* est joué à la célèbre Scala de Milan. Entre 1838 et 1840 le compositeur perd sa femme et ses deux enfants et il est décidé à abandonner

la composition. On arrive à le faire changer d'avis et en 1842 il compose l'opéra *Nabucco* et devient ainsi l'un des plus importants jeunes compositeurs italiens. 25 nouveaux opéras suivent et connaissent des succès inégaux. Verdi s'engage également dans le domaine de la politique et il milite avec ardeur pour la séparation de

l'Italie et de l'Autriche. Après l'indépendance en 1860, il siège durant cinq ans au parlement comme député. En plus de ses opéras, Verdi compose également des œuvres vocales (dont le célèbre *Manzoni Requiem*<sup>1)</sup>) et de nombreux chants. La musique de Verdi est toujours aussi populaire et c'est ainsi que nous retrouvons de nombreuses transcriptions d'ouvertures, des chœurs et d'airs au répertoire des orchestres à vent de tout genre. Pourtant, Verdi a également écrit de la musique originale pour orchestre (ou ensemble) d'instruments à vent.

## Musique originale pour orchestre à vent ?

Nous savons que durant sa jeunesse Verdi a écrit des pièces pour l'orchestre d'harmonie de Busseto où il étudia. En 1829, il est même nommé directeur de cet orchestre d'harmonie. A cette époque il compose des marches, des mazurkas et une ouverture pour harmonie, mais toutes ces compositions sont malheureusement perdues, d'autant plus que Verdi détruit lui-même la majeure partie de ses œuvres de jeunesse<sup>2)</sup> alors qu'il connaît un très grand succès comme compositeur d'opéras. Dommage que personne n'ait tenté de conserver tous ses manuscrits, comme Léopold Mozart l'avait fait avec les écrits de son fils Wolfgang Amadeus.

## Verdi et les transcriptions

Il n'y a donc plus d'œuvres originales de Verdi pour orchestre d'harmonie, mais nous savons que le compositeur connaissait bien cette forme d'orchestre. L'orchestre d'harmonie italien (soi-disant moderne) – appelé "banda" – a également vu le jour juste après la Révolution française, plus précisément comme imitation des musiques militaires de l'occupation française sous Napoléon. Dans ces régions italiennes les orchestres d'harmonie deviennent également très vite "l'embème musical" de chaque communauté villageoise ou citadine et leurs nouvelles

idées politiques. La "banda municipale" est formée d'après le modèle de la "banda militaire", aussi bien en ce qui concerne la composition instrumentale que le répertoire. En Italie, les orchestres d'harmonie (aussi bien la banda municipale que la banda militare) contribuent énormément à la popularité de la musique d'opéra. En effet, le public de ces orchestres n'avait guère ou pas du tout accès aux grandes (ni aux plus petites) salles d'opéra. Une centaine de théâtres d'opéra sont construits entre 1821 et 1847 et l'Italie à elle seule compte plus de 250 compagnies d'opéra, ce qui ne signifie pas du tout que la masse avait accès aux représentations. C'est ainsi que les orchestres d'harmonie faisaient entendre la musique des derniers opéras populaires jusque dans les plus petits villages isolés.

Le grand compositeur de musique de films Nino Rota donne une belle illustration de ce phénomène dans le film de Luigi Visconti "Il gattopardo" (Le Guépard) de 1963 ; un orchestre d'harmonie sicilien y interprète "Noi siam zingarella" extrait de *La Traviata*. En fait, il respecte tout simplement l'anecdote relatée par le romancier Tomasi di Lampedusa, auteur du roman du même nom sur lequel le film est tiré.

Et pourtant, Giuseppe Verdi lui-même était farouchement opposé aux transcriptions de ces œuvres. Après le succès immédiat du *Requiem* de Verdi, un certain Ferrara fit un arrangement pour orchestre d'harmonie et l'interpréta d'emblée avec une musique militaire. Verdi insista fortement auprès de son éditeur Ricordi pour que celui-ci fasse des démarches pour : «*Éviter de telles déformations de mauvais goût de mes intentions*».

Verdi n'a pas connu les excellents arrangeurs en Europe et aux États-Unis qui ont fait d'admirables arrangements de sa musique ultérieurement et il aurait certainement émis un jugement plus indulgent au sujet des transcriptions de Alessandro Vessella, Luigi Cirenei, Gabriel Parès ou Franco Cesarini, pour en nommer quelques-uns.

Souvent les ouvertures étaient arrangées en entier pour orchestre d'harmonie, mais bon nombre de chefs de musique militaires ou civils préféraient écrire des fantaisies ou pots-pourris qui comprenaient les airs et les thèmes les plus connus de l'opéra en question.

Également très populaires étaient les

concertos – pour flûte, clarinette ou trompette – basés sur des thèmes d'opéras connus. Nous connaissons plusieurs exemples puisqu'ils se trouvent encore au répertoire de certains orchestres. Ainsi par exemple les *Variations pour Trompette sur des thèmes de "La Traviata"*<sup>3)</sup> du trompettiste virtuose français Jean-Baptiste Arban (Lyon, 1825 – Paris, 1889). Tout aussi connue est la *Fantaisie sur Rigoletto*<sup>4)</sup> pour clarinette et orchestre d'harmonie de Luigi Bassi (1833 – 1871), clarinette solo de l'orchestre de la Scala de Milan à l'époque. Les frères d'origine polonaise et autrichienne Albert Franz Doppler (1821 – 1883) et Karl Doppler (1825 – 1900) étaient des flûtistes de grande renommée et on leur doit la *Fantaisie sur Rigoletto*<sup>5)</sup> opus 38 pour deux flûtes et orchestre d'harmonie.

Nul autre que le célèbre compositeur italien Amilcare Ponchielli (1834 – 1886) – dont nous connaissons tous l'opéra *La Gioconda* – dirigea lui-même de 1861 à 1874 des orchestres d'harmonie à Cremona et Piacenza. Ces orchestres avaient 180 morceaux extraits de 77 opéras différents – dont plusieurs de Verdi – à leur répertoire.

Les célèbres musiques militaires européennes dont l'histoire remonte à la première moitié du dix-neuvième siècle possèdent dans leur bibliothèque plusieurs fantaisies sur des airs de Verdi qui datent du 19<sup>e</sup> siècle. Ainsi, par exemple la bibliothèque de la Musique Royale des Guides de Bruxelles possède des fantaisies de l'époque sur des airs d'opéras de *Aïda*, *Ernani*, *Giovanno d'Arco*, *Il Trovatore* et *La Traviata*. La plupart de ces pots-pourris sont indissociables de leur époque, surtout en ce qui concerne l'orchestration. Il y a des essais bien plus récents que l'on trouve un peu partout sur les marchés européen et américain. Ainsi par exemple *Verdi Airs*<sup>6)</sup> composé par Roger Swift, directeur de la Musique des Coldstream Guards à Londres pour la Parade d'Anniversaire de la Reine en 1989. Aux Pays-Bas il y a *Viva Verdi*<sup>7)</sup> arrangé par Koos Mark pour la Musique Royale Néerlandaise (KMK) et Geoffrey Brand a écrit un mélange du même nom. Même Alfred Reed s'y est aventuré avec sa fantaisie *Verdiana* (aux Editions Kalnus).

De nos jours, les transcriptions d'airs ou d'ouvertures des opéras de Verdi sont encore toujours en vogue et on en trouve d'excellentes sur le marché et de diffé-

rents niveaux de difficulté. Nous estimons qu'une bonne transcription reste de loin à préférer à un pot-pourri flétri. Rien que les maisons d'éditions actives aux Pays-Bas nous proposent un grand choix de transcriptions de musique de Verdi (entre autres par Walter Kalischnig, Gosling Mol, Piet Stalmeier, Wil van der Beek, Franco Cesarini, Paul Desprey et Wolfgang Wössner) souvent interprétées par des formations professionnelles de divers pays européens. Plongez-vous dans les catalogues français et vous allez y trouver également de bonnes transcriptions. (Aux Editions Martin il y en a quelques-unes de Bouchel, Signard et Brouquières, sans oublier bien sûr les éditeurs italiens).

## Banda sul palco

Ce qui nous paraît le plus intéressant, ce sont les passages pour ensemble d'instruments à vent que Verdi a inséré dans quelques-uns de ses opéras. Relativement peu de mélomanes semblent conscients du fait que souvent les compositeurs d'opéra faisaient régulièrement appel à un orchestre à vent, soit un petit ensemble de chambre soit une fanfare ou même un orchestre d'harmonie complet.

L'intervention d'un orchestre à vent sur la scène, appelé "banda sul palco" était un effet dramatique souvent utilisé dans les opéras au dix-neuvième siècle, surtout en Italie. Cet ensemble pouvait également se trouver sur les côtés de la scène ou même sous la scène (banda sotto palco) ou à côté de l'orchestre symphonique dans la fosse d'orchestre. Ce phénomène existait également en France (dès l'époque de la Révolution Française) en Allemagne et en Russie.

La banda sur la scène représentait des événements musicaux réels, tandis que la banda dans les coulisses suggérait un univers imaginaire en dehors du tableau évoqué devant le public. L'exemple le plus connu est sans nul doute celui de Wolfgang Amadeus Mozart (1756-1791) qui utilise un octuor à vent (Harmoniemusik) dans le deuxième acte de *Don Giovanni* (1787) pour donner plus de lustre à un banquet (un usage qu'on avait appelé "Tafelmusik" – musique de table).

En Italie, Gasparo Spontini (1774-1851) utilisa un orchestre d'harmonie dans son opéra *La Vestale* (1807), Gioacchino Rossini (1792-1868) fit pareil dans son opéra *Ricciardo e Zoraïde*<sup>8)</sup> (1818).

Dans la plupart des cas, le compositeur se limitait à écrire une partition pour piano en ce qui concerne la musique qui devait être interprétée par la "banda sul palco" et laissait le soin de l'orchestration au chef d'orchestre qui devait l'adapter au groupe de musiciens dont il pouvait disposer. Souvent cela se faisait en concertation avec le directeur de la musique militaire de la ville ou – dans le pire des cas – avec le chef de l'harmonie du village pour les représentations d'amateurs en province. Au cas où il y aurait eu des parties écrites complètes pour ensemble d'instruments à vent, celles-ci ont totalement disparu ; les continuelles modifications des instruments à vent dans le courant du dix-neuvième siècle expliquent certainement en partie cette pratique d'écrire seulement une partition sur deux portées. L'introduction officielle des instruments d'Adolphe Sax dans les orchestres militaires français en 1845 – les autres pays suivront de près – a tout particulièrement bouleversé la composition des orchestres à vent en Europe.

Nous trouvons de tels passages pour orchestre à vent également dans des opéras de Verdi, mais lui aussi, dans la plupart des cas, se limitait à écrire cette musique pour piano et il s'attendait à ce que celle-ci soit interprétée par les instrumentistes que la compagnie d'opéra avait incidemment à sa disposition. Bien qu'il ne prévoyait en général qu'une partition sur deux portées dans la grande partition ("full score"), Verdi donnait de temps en temps des indications plus spécifiques. À cet égard, il faut citer en passant que

l'Autriche occupait la Lombardie, y compris la ville de Milan, jusqu'en 1859, ce qui nous laisse supposer que les bandas utilisées dans les opéras étaient dominées par l'instrumentation des musiques militaires autrichiennes.

Il faut également insister sur le fait que les grandes partitions (full scores) de la première moitié du dix-neuvième siècle circulaient uniquement sous forme de manuscrits et ce n'est que plus tard qu'elles sont éditées et imprimées parcimonieusement par l'éditeur Ricordi. Dans les versions imprimées, "les passages pour banda" étaient repris sous forme de partition pour piano, donc sur deux portées.

Un bel exemple de cette "musique d'harmonie" chez Verdi est certainement "La Marche du Roi Duncan" du premier acte de l'opéra *Macbeth* (1847). Verdi spécifie que l'orchestre à vent qui annonce l'arrivée du roi Duncan, ne peut utiliser que de petites caisses claires et pas de grosse caisse ni d'autres instruments de percussion. Dans le troisième acte le compositeur suggère de la musique pour cornemuse par un groupe d'instruments à vent qui joue sous la scène – banda sotto palco – et qui est composé de 2 hautbois, 6 clarinettes en la, 2 bassons et d'un contrebasson. Notons que pour les exécutions à Paris en 1865, Verdi nota sur la partition que le nombre de joueurs d'instrument à vent pouvait être doublé, voir triplé ou même quadruplé, selon l'espace offert par le théâtre. Il ajouta que d'autres instruments avaient une sonorité qui était différente de ce qu'il voulait obtenir. Une lettre de Verdi dans laquelle il parle de

l'une des premières exécutions de *Macbeth* témoigne clairement de l'utilisation de la "banda sul palco" :

*"Vous devez vous tenir rigoureusement aux instruments prescrits pour le petit ensemble au côté de la scène. Ce petit orchestre, composé de deux hautbois, six clarinettes en la, deux bassons et un contrebasson, produit une sonorité étrange et mystérieuse d'une part et calme et paisible d'autre part, ce qui ne peut être réalisé au moyen d'autres instruments"*<sup>9)</sup>.

Le hasard a voulu que *Macbeth* soit un opéra moins connu et souvent même considéré comme un opéra moins bien réussi. Toutefois, la marche du premier acte est un authentique exemple de musique pour banda sul palco (Harmoniemusik) de Verdi.

C'est également le cas pour "L'Allegro Marziale" du premier acte de l'opéra *Nabucco* (1841), qui en fait trouverait son origine dans une marche que Verdi avait composée pour la banda municipale (la Société Philharmonique) de Busseto. Dans le quatrième acte de cet opéra nous retrouvons également une banda et à cet égard Verdi a écrit sur la partition : *"Instrumenti di metallo senza G(ran) Cassa"*<sup>10)</sup>.

Dans cet opéra, la banda joue le rôle de fil conducteur qui représente la puissance impériale de l'Assyrie. Dans le final du premier acte et au début du troisième acte Verdi voulait obtenir l'effet d'une banda qui s'annonce au loin et se rapproche progressivement ; à cet effet il n'utilise au début que des bois jouant pianissimo(\*).

(\*) *Nabucco, Act III*

The image shows two systems of musical notation for a band. The first system is labeled "TEMPO DI MARCIA" and "BANDA INTERA PP". It features a treble clef staff with a melodic line and a bass clef staff with a rhythmic accompaniment. The second system continues the same musical material. The notation includes various note values, rests, and dynamic markings.

Verdi utilisa encore des orchestres à vent dans ses opéras antérieurs. Dans *I Lombardi* (1843) il y a, au premier acte, une "musica interna" au sujet de laquelle Verdi écrit sur la partition qu'elle doit imiter la sonorité d'un orgue. Il s'agit d'un orchestre à vent qui joue sur la scène en alternance avec l'orchestre dans la fosse avec lequel il échange de brefs motifs sous forme de dialogue.

Dans d'autres opéras de Verdi il y a une banda qui ne se trouve pas sur scène (mais en coulisses ou sous la scène) et dans ces cas, un tel ensemble joue en tant que groupe autonome.

Dans *Giovanna d'Arco* (1844) les diables sont accompagnés par des ensembles d'instruments à vent ("armonia"), triangle et sistrum<sup>11)</sup>.

Dans *Don Carlos* (1866) une "banda sul palco" joue dans le troisième acte au cours de la scène de l'autodafé<sup>12)</sup> ; l'ensemble accompagne d'abord une procession et puis renforce les sonorités massives des chœurs et de l'orchestre. Cet orchestre était dirigé par un certain Mariani et il utilisait des instruments fabriqués par Adolphe Sax et Verdi n'aimait pas du tout ces instruments-là. Il aurait d'ailleurs déclaré un jour : "N'importe quels instruments sont meilleurs que

ceux de Sax". À ce sujet, le grand compositeur devrait également revoir son jugement ultérieurement.

Pour toutes les représentations des opéras de Verdi à Paris, entre autres celles de Jérusalem (1847) – en fait *I Lombardi* – des trompettes à pistons françaises furent utilisées pour la "Marche des Croisés"<sup>13)</sup>, tandis que le compositeur avait une nette préférence pour les trompettes italiennes à cylindres à rotation. Verdi considérait les trompettes françaises comme étant : "ni poisson, ni viande, ni volaille"<sup>14)</sup>.

Dans l'opéra *Ernani* (1843) il y a également une banda, tout comme dans "L'Allegro con brio" du premier acte de *Rigoletto* (1851) et "L'Allegro brillante" (la valse) du premier acte de *La Traviata* (1853)<sup>15)</sup>.

Verdi témoigna tout de même d'un certain intérêt pour les instruments à vent : lorsqu'il composa *Aïda* il alla au musée de Florence pour y étudier la flûte antique égyptienne et il fit des recherches au sujet des trompettes naturelles utilisées par les anciens Égyptiens. Par hasard, deux de ces trompettes furent découvertes dans la tombe du pharaon Toutânkhamon en 1923 et elles étaient dans la même tonalité que Verdi avait utilisée ! Il va de soi que l'utilisation des instruments à vent chez

Verdi atteint son point culminant dans l'opéra *Aïda* (1871) ; dans le deuxième acte un orchestre à vent accompagne le retour triomphal de l'armée égyptienne. Les trompettes en la bémol sont accompagnées par l'orchestre à vent, tandis que les trompettes en si bémol sont accompagnées par les cordes. Pour terminer, dans son opéra *Othello* (1887) Verdi utilise six trompettes en Ut.

Verdi avait une grande admiration pour le clarinettiste Ernesto Cavallini (Milan, 1807 – 1874) et il écrit la majeure partie des ses solos pour clarinettes – comme le célèbre "obligato et cadence" de *La Forza del Destino* – en pensant à Cavallini. Plus tard, il a également écrit pour Gaetano Labanchi (Palerme, 1829 – 1908), un élève de Cavallini. Le clarinettiste Romeo Orsi (Como, 1842 – Milan, 1918) fabriqua des clarinettes basses en la tout spécialement pour les représentations de l'opéra *Othello* de Verdi.

Si la musique de Verdi doit en pratique se contenter uniquement de transcriptions, nos lecteurs savent entre-temps que les ensembles d'instruments à vent ont joué un rôle non négligeable (et qu'ils pourraient toujours en jouer un) lors des exécutions de plusieurs opéras de Verdi.

F. P.

## Notes

1) - C'est le nom qu'on donne souvent au *Requiem* de Verdi composé à la mémoire du romancier et poète Alessandro Manzoni, créé à Milan en 1875.

2) - Des programmes de concerts de la Société Philharmonique de Busseto datant de 1938, mentionnent un "Capriccio" pour cor et "Introduction, Variations et Coda" pour basson et piano.

3) - Enregistré par Maurice André et la Musique des Gardiens de la Paix sur CD Erato ECD 88081

4) Le compositeur et chef d'orchestre canadien Louis-Philippe Laurendeau (1861–1916) a écrit un arrangement pour orchestre d'harmonie enregistré par le clarinettiste Armin Ziegler et le Heeresmusikorps 300 sur CD Bauer BCD 7181.

5) - L'arrangement moderne de Geert Flik est enregistré par la JWF Kapel, sur CD D Mumu 3007, l'arrangement est édité par Musica Mundana aux Pays-Bas.

6) - Enregistré par The Regimental Band of the Coldstream Guards sur le CD Music Masters MMCD 408.

7) - CD Nationale Taptoe Breda 1991 CD 2065.

8) - Ceci s'entend très bien dans l'enregistrement de l'ouverture par The Academy of St Martin in the Fields sous la direction de Sir Neville Mariner sur le CD Philips 434 016-2 (3 CD Box).

9) - Hussey, Dyneley, Verdi, New-York, 1949, p.149

10) - Cuivres sans grosse caisse.

11) - Sistrum : crécelle antique utilisée dans le culte de la déesse Isis et utilisé par certains compositeurs au dix-neuvième siècle.

12) - Cérémonie au cours de laquelle les hérétiques condamnés au supplice du feu par l'Inquisition étaient solennellement conviés à faire acte de foi pour mériter leur rachat dans l'autre monde.

13) - La France musicale, 28 novembre 1847

14) - Cesare Gaetano & Luzio Alessandro, *I Copialettere di Giuseppe Verdi*, Milan, 1913, p.456; réédition de 1973 ; version abrégée en Anglais "Letters of Giuseppe Verdi", Osborne Edition.

15) - Ces quatre pièces sont enregistrées en version originale sur le CD "Verdi und die Banda", par le Staatsorchester Stuttgart, sous la direction de Gabriele Ferro Bauer ACD 6013-3.



Concours international

il Flicorno - Riva del Garda

# La belle vitalité des harmonies européennes

La ravissante cité de Riva del Garda, sur les bords du lac de Garde, dans la province de Trento (Italie) a accueilli, du 7 au 14 avril, le 6e Concours international pour Orchestres d'Harmonie, Il Flicorno d'Oro.

Ce qui frappe, tout d'abord, dans cette magnifique manifestation, c'est l'aspect humain et chaleureux qui a aidé au rapprochement de tous les participants. La gentillesse et l'amabilité proverbiales des habitants de cette belle région ont pu, une fois encore, s'exprimer pleinement.

45 orchestres, 10 pays

Sous la houlette bienveillante du président Giovanni Lechthaler, une organisation très au point avec, notamment, Laura, Barbara, Lorina et... les autres, a permis un déroulement quasi parfait des épreuves.

D'ailleurs, le Palais des Congrès de Riva del Garda, avec ses nombreuses et somptueuses salles, est idéal pour un concours de cette importance.

Pas moins de 45 orchestres d'harmonie, venus de 10 pays européens : Allemagne, Autriche, Estonie, Finlande, France, Italie, Lettonie, Slovaquie, Suisse et Ukraine, pour un total de 2619 musiciens, avaient fait le déplacement de Riva, avec le secret espoir de repartir avec le prestigieux trophée.

Un jury de sept membres

Sur le plan musical le concours dispose d'une direction artistique bicéphale, avec le distingué chef d'orchestre Marco Bazzoli et le sympathique compositeur Carlo Pirola. Le jury, placé sous la présidence du chef d'orchestre

néerlandais Jo Conjaerts, comprenait également Philip Sparke (Grande-Bretagne), Arturo Andreoli (Italie), Jacob de Haan (Pays Bas), Félix Hauswirth (Suisse), Evzen Zamecnik (République Tchèque) et Claude Decugis (France).

Les œuvres imposées

Les œuvres imposées étaient : 3e catégorie, *Singapura Suite* de Jan van der Roost (B) ; 2e catégorie, *Pastorale de Provence* de Franco Cesarini (CH), 1ère catégorie *Genesis* de

Mention honorable pour l'Ensemble Orchestral du Dauphiné

Et les Français, me direz-vous? Mais ils étaient présents et leur prestation fut tout à fait honorable. Sous la baguette, peut-être un peu nerveuse, de Françoise Thaize, les 68 musiciens des Côtes d'Arely ont donné une bonne interprétation qui récompense un travail intense et assidu au cours de cette dernière année. Et c'est plus la victoire sur eux-mêmes et cette progression qui faisaient le bonheur des musiciens dauphinois. N'est-ce pas là l'essentiel ?

Une finale inoubliable

La soirée de clôture, à laquelle assistait un grand nombre d'orchestres restés en villégiature dans la région, fut

un grand moment d'émotion et de fraternité. La joie était générale car chacun avait compris que dans ce genre de confrontation amicale, il était impossible de distribuer des prix comme on distribue des petits pains...

Le bonheur d'être ensemble, la satisfaction du travail bien fait et le sentiment de participer à ce mouvement inéluctable en faveur de nos harmonies étaient des arguments essentiels.

Le sourire et le bonheur des organisateurs faisaient plaisir à voir. La fête pouvait commencer et elle fut longue et joyeuse !

*Arrivederci gli amici e mille grazie !*

Claude Decugis



L'Ensemble orchestral du Dauphiné - Les Côtes d'Arely

Thomas Doss (A) ; Supérieure, *Isla de Oblio* de Stefano Martinotti (I) ; et Excellence, *Fantasy Variations* de James Barnes (USA).

L'Harmonie de Gazzaniga (Italie) remporte le Flicorno d'Oro

Le Flicorno d'Oro est attribué à l'orchestre qui a obtenu le plus de points, toutes divisions confondues, et c'est donc l'Harmonie de Gazzaniga, province de Bergamo, dirigée par Savino Acquaviva qui a remporté la palme.

Il est également à noter qu'un prix spécial est attribué au meilleur chef d'orchestre et c'est Stefano Mattuzzi, directeur de l'Harmonie de Pomarolo, qui a reçu cette distinction.

Flicorno d'Oro - Via Maffei, 7 - C.P.68  
38066 Riva del Garda (TN) Italie  
Tel. : 00.39.0464.560113. Fax :  
00.39.0464.5209000.  
Site : www.flicornodoro.it  
E-mail : cmr@anthesi.com

# 2001-2002

## Un programme extraordinaire !

➤ **Qualité des œuvres**

➤ **Richesse des orchestrations**  
adaptées à l'évolution de nos orchestres français

➤ **Choix judicieux** de nouveaux arrangeurs

**voici notre priorité** pour répondre à vos besoins  
et à l'avenir de vos sociétés.



### **EDITIONS ROBERT MARTIN**

106, Grande Rue de la Coupée f. 71850 CHARNAY LES MACON

Tél. : 03 85 34 46 81 - Fax : 03 85 29 96 16 - site internet : <http://www.edrmartin.com>

VARIÉTÉS, MUSIQUE DE FILMS, ŒUVRES ORIGINALES, CLASSIQUE, MARCHING BAND, MARCHES  
OUVRAGES PÉDAGOGIQUES, OPÉRA POUR ENFANTS, ORCHESTRES JUNIORS, ORCHESTRE SYMPHONIQUE

### **Demande de catalogues 2001-2002 avec CD gratuit**

Tél. : 03 85 34 46 81 - Fax : 03 85 26 96 16

Code client : ..... Téléphone : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : ..... Société : .....

Adresse : .....



# Fête au manoir

Suite pour orchestre  
d'harmonie  
de FRANCIS COITEUX,  
Éditions Robert Martin.  
Œuvre imposée au DADSM  
2001 (option chef d'orchestre)

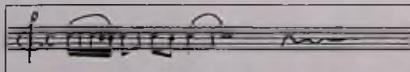


Cette *Fête au manoir* dont le titre, à lui seul, détermine le style et l'interprétation, est une suite d'orchestre en forme de divertissement. Telle une musique à programme, *Fête au manoir* est un récit, dont les orateurs sont les musiciens, qui devront, par les sons, captiver l'auditoire, au même titre que le conteur avec les mots, et aller plus loin encore, grâce au pouvoir de la musique.

Les quatre parties qui s'enchaînent, évoquent les points forts, du récit épique de cette singulière fête.

## I - Les ménesrels

Cette première partie décrit l'arrivée joyeuse et pimpante des différents acteurs de la fête. Les multiples entrées sont ponctuées par le thème :



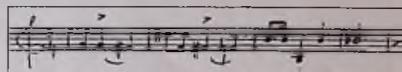
présenté successivement aux flûtes, clarinettes, trompettes, saxophones-altos, puis aux basses (en augmentation, lettre A). Dans la cohorte qui s'ensuit, les quatre doubles-croches de la tête du thème, devront toujours être incisives et en relief, chaque acteur désirant s'attirer le maximum d'attention !

## II - Grand bal

Grandiose évocation d'un bal de légende,

ou règnent fastes et séduction, alors que de mystérieuses intrigues envahissent les esprits...

Après un insistant appel des trompettes, cors et bois, c'est le 1er thème, franc et rythmé, aux accents bien marqués :



Le 2e thème (lettre D), dérive du motif de la première partie, legato et bien chanté, nous dévoile quelques étonnantes confidences...

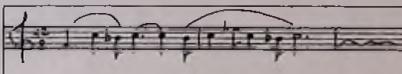


Puis, (lettre E) c'est la péroraison finale, avec de puissants accords et de brillantes percussions.

## III - les trois troubadours

Dans cette troisième partie, la difficulté principale consiste à respecter l'unité du discours musical, alternant le récit des trois troubadours (flûte, clarinette et saxophone-alto solos) et les réactions de la noble assemblée (les tutti). Certaines interventions, de quelques mesures seulement, devant s'enchaîner entre elles naturellement, a l'image d'un récit riche en rebondissements et surprises !

Après deux mesures d'introduction qui nous font oublier les accents festifs précédents, les trois solistes entament leur récit, axé sur une nouvelle variante du thème de la première partie :



Suivent réactions de l'assemblée, et nouvelles interventions des solistes. À la lettre I, le dernier tutti, avec son thème martial :



ponctué d'appels héroïques aux trompettes et cors,

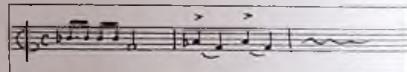


constitue une vaillante conclusion.

## IV - Les lutteurs

Cette quatrième partie achève cette *Fête au manoir* sur une note burlesque, nos lutteurs, alliant pantomime et jeux

comiques à leur démonstration de combats. Un motif rythmique et des notes accentuées, constituent les principaux éléments de ce numéro aux effets variés et rapides, à l'image des vives réactions de ces lutteurs humoristiques :



Précision rythmique, respect des accents et staccato, percussions impeccables (dont la partie de grosse-caisse qui imite les coups !), feront de ce final, la pétillante conclusion d'une véritable fête, quant au manoir, il se situe quelque part dans le sud-ouest... Francis Coiteux le connaît bien, pour y avoir vécu son enfance !

(Il existe un enregistrement de *Fête au manoir* par l'Orchestre de la Garde Républicaine, sur le CD «Chorals» aux Éditions Robert Martin).

## ... quelques repères biographiques

Après avoir quitté le manoir, et étudié le piano, la clarinette et l'écriture musicale, études couronnées de premiers prix de conservatoire dans les trois disciplines, Francis Coiteux fut engagé successivement dans les théâtres lyriques de Limoges, Rennes, Lausanne et Nancy, comme pianiste répétiteur, accompagnateur et chef des chœurs.

Se tournant ensuite vers l'enseignement, il fut nommé directeur de l'École municipale de musique de Cusset, et professeur d'écriture au conservatoire national de Vichy. C'est à cette époque qu'il commença à composer, et fut primé à deux concours internationaux de composition.

Francis Coiteux est à présent à Troyes, professeur d'écriture au conservatoire national. Son catalogue comprend des œuvres pour divers instruments, l'orchestre, les voix ou la danse. Pour orchestre d'harmonie, citons : *Zoopsie*, *Tour de piste*, *Pop line*, *Piano espègle* (Éditions Robert Martin), *Le cancan canaille*, *Monts et merveilles*, *Op art*, *baladins et troubadours* (Éditions Georges Besson), *Tropicocktail*, *De Joinville à Nô Jean* (Éditions Pierre Lafitan), et *Avernicus*, opéra pour enfants et orchestre d'harmonie, composé en souvenir de la période auvergnate.

# La clarinette à l'étude

**À l'occasion de la sortie de *Croc'Notes*, recueil de pièces à l'attention des jeunes clarinettistes, nous avons rencontré Jean-Noël Crocq, auteur de cet ouvrage, très au fait de la pédagogie et à l'écoute des élèves.**

**J-CMF :** *Vous enseignez depuis de nombreuses années ...*

**J.-N. Crocq :** J'ai enseigné pendant plus de 20 ans au Conservatoire de Mantes la Jolie et j'enseigne maintenant à un autre niveau au CNSM de Paris. Pendant toutes ces années, j'ai acquis une bonne expérience de la pédagogie et de ses problèmes ; mes élèves de Mantes-la-Jolie ont été pour moi de précieux auxiliaires pour tester mes ouvrages.

► *L'idée de faire ces ouvrages s'est imposée par rapport aux besoins de vos élèves ?*

□ J'ai fait ma première méthode pour débutants, parce je ressentais un manque dans deux directions. D'une part, parce que les méthodes existantes n'étaient plus adaptées à l'âge des élèves. En quelques années, la moyenne d'âge de l'élève débutant est passée de 10/12 ans à 8/9 ans et maintenant 7/8 ans. Et les méthodes proposées n'étaient plus adaptées à sa morphologie : placement des mains, problème de l'ordre dans lequel on apprend à jouer les notes en respectant une progression. Par ailleurs, peu de méthodes proposaient un éventail de style de musique suffisamment large. En effet, il est important de faire prendre conscience rapidement au jeune élève que la clarinette a un répertoire riche de trois siècles.

Je pense que mes méthodes correspondaient à un réel besoin car elles ont été beaucoup utilisées.

► *Vos méthodes innovaient par rapport aux méthodes existantes...*

□ On y trouve effectivement beaucoup de choses nouvelles dans les domaines de la présentation, de la progression tech-

nique, du répertoire d'études. Mais j'ai utilisé aussi de nombreux exercices et études des grandes méthodes du passé. Xavier Lefevre, Joseph Berr et Hyacinthe Klosé, ainsi que certaines études de l'Ecole Franco-Belge de violons, dont beaucoup servirent de base aux cahiers d'études tra-

ditionnels de la clarinette en France (Rose, Blancou, Lancelot...). J'y vois d'ailleurs un lien avec la musique d'harmonie, dans lesquelles les clarinettes remplacent les violons.

► *Comment le choix des morceaux du «Croc'Notes» s'est-il imposé ?*

□ Les œuvres de ce recueil ont été choisies pour la plupart parmi les morceaux d'examens et de concours du fonds des éditions R. Martin. Il y a aussi des transcriptions du répertoire classique comme des pièces célèbres de Brahms, Mendelssohn, Mozart et Bergman. Suivent quatre quatuors de clarinettes dont 3 ont fait l'objet d'une commande spécifique des éditions R. Martin. Louis Bessières a écrit *Sol facile à cirer* à ma demande, à partir d'un morceau charmant qu'il m'avait joué au piano. Dans ce recueil les quatuors sont présentés dans la version piano, mais un recueil de la version en quatuor paraîtra prochainement.

► *Pourquoi avoir choisi de présenter des œuvres pour quatuors ?*

□ Nous avons eu une démarche commune avec les éditions R. Martin. En effet, en France il y a de plus en plus de quatuors et on remarque qu'ils jouent en général leurs propres transcriptions alors que très peu de choses sont éditées pour les niveaux élémentaires. D'où l'intérêt de cette présentation.

► *Quel est l'esprit du recueil ?*

□ Le *Croc'Notes* vient en complément des 3 méthodes que j'ai faites. Il propose des morceaux de difficulté variable, qui peuvent être abordés par les élèves de fin de préparatoire. Mais c'est avant tout un recueil de pièces agréables à jouer. J'ai d'ailleurs pris beaucoup de plaisir à faire l'enregistrement du CD qui accompagne ce recueil.

Une présentation des compositeurs en début de recueil, les photographies des interprètes et du lieu d'enregistrement donnent des indications sur les acteurs de ce recueil.

► *Quelles sont les difficultés spécifiques de l'instrument ?*

□ La première est celle des instruments transpositeurs, qui condredit la notion d'oreille absolue. L'idéal serait de débiter au piano afin d'acquérir une bonne oreille en ut, et de commencer ensuite la clarinette, ou de commencer par la clarinette en ut. Mais je n'ai pas de réelle solution par rapport à ce problème.

L'autre difficulté réside dans la manière de jouer l'instrument. En effet, la clarinette dans l'orchestre a un son qui paraît souvent droit et plat par rapport à la flûte, le hautbois ou le basson. Il faut alors la faire chanter. J'ai une préférence pour le son de la clarinette qui utilise les ressources liées à l'ouverture de la gorge, la souplesse des lèvres et de la cavité buccale. C'est très difficile à faire, car si le son est trop malléable, on tend rapidement vers un son jazzy. Il faut trouver un juste milieu, très subtil entre la souplesse et la pureté du style. Pour n'en citer qu'un, Michel Arrignon est pour moi un modèle d'expression et de maîtrise du chant à la clarinette.

► *Est-ce possible de transmettre cette technique à un jeune élève ?*

□ Cela ne s'adresse pas aux débutants, mais il faut initier l'élève le plus tôt possi-

ble à la souplesse du chant et ne pas s'en tenir aux dynamiques. Souvent le clarinetiste se contente de faire les nuances écrites. C'est insuffisant et cela n'a rien à voir avec le phrasé. Il faut bien prendre conscience de cela, pour arriver au chant.

Les nuances précisées dans une œuvre ont pour moi une importance relative, surtout lorsqu'elles sont des «rajouts» par rapport à un texte original. Crescendo-descrecendo ne doit pas tenir lieu de phrasé. Nous devons partir de l'exemple vocal du chant, et mettre en jeu la langue, modulateur de la cavité buccale, les lèvres, et ne surtout pas se limiter à la stabilité uniforme de la colonne d'air obtenue par la pression de diaphragme. On peut aussi comparer la souplesse d'archet et la souplesse du souffle.

► *Vous avez fait vos débuts à Evreux à l'école municipale et à l'harmonie et avez participé à des stages ...*

□ Je garde un excellent souvenir des stages de musique d'harmonie franco-allemand avec André Ameller, Desiré Dondeyne. J'avais comme compagnon de dortoir Pierre Dutot, Guy Touvron, Marc



Jean-Noël Crocq

Soustrot. L'ambiance de ces stages était très sympathique et cela nous permettait d'observer la différence d'école entre les musiciens français et allemands. Je me souviendrais toujours la fin de journée dans les dortoirs où, français, nous travaillions le suraigu comme des fous (le concours d'entrée au conservatoire approchait...) tandis que les allemands jouaient calmement à l'unisson ensemble. D'un côté il y avait l'esprit virtuose et de l'autre un travail d'orchestre.

► *Cet état d'esprit très français change ?*

□ Au conservatoire il y a une réelle volonté de développer la pratique d'orchestre. D'ailleurs l'esprit a beaucoup changé dans les grands orchestres sym-

phoniques notamment parce que la jeune génération de musiciens de grand talent a pu jouer dans des orchestres comme celui de la communauté européenne, ce qui a contribué à modifier les mentalités par rapport à ce que j'ai connu.

► *Dans l'enregistrement du CD qui accompagne «Croc'Notes», vous avez impliqué le Conservatoire de Paris ...*

□ L'idée d'une collaboration entre le CNSMDP et un éditeur me semblait excellente, car le Conservatoire doit se préoccuper de ce qui se passe en amont dans l'enseignement instrumental et proposer des pistes exemplaires. Cela permet, au niveau de la réalisation, de profiter du

talent des étudiants, de leurs professeurs et des preneurs de sons et de la technicité des installations de la maison. Je crois d'ailleurs qu'Alain Poirier, directeur du CNSMDP, est satisfait de cette expérience.

► *Vous êtes professeur de clarinette basse au CNSM de Paris...*

□ Cette classe s'adresse aux clarinettes qui ont fini leurs études de clarinette et qui

veulent se spécialiser. J'ai 6 élèves et souvent il faut attendre 1 à 2 ans avant de pouvoir suivre cette classe. On pourrait imaginer ouvrir une classe à part entière avec un concours d'entrée pour la clarinette basse ouvert à tous. Car la demande est forte, mais cela ne s'inscrit pas dans la logique du métier : souvent il est demandé à l'orchestre de jouer à un très haut niveau la clarinette basse et la clarinette soprano. Il est rarissime de se consacrer uniquement à la clarinette basse.

► *Il existe aussi une demande dans les harmonies...*

□ Je pense que ce qui est fait au CNSM, peut s'appliquer aux écoles de musique. C'est à dire considérer qu'un grand élève de fin d'études puisse commencer la cla-

rinette basse. Les grands élèves qui sortent du CNSM ou des conservatoires avec des médailles d'or comme c'est le cas dans le 13<sup>e</sup> arrondissement ou Jean-Marc Volta\* enseigne, sont à même d'enseigner la clarinette basse dans les écoles de musique et les conservatoires. Ils pourront ainsi former, et il commencent à le faire, des clarinettes basse pour jouer en amateur dans les musiques d'harmonie. Par ailleurs le répertoire de la clarinette basse est de plus en plus fourni et je pense que dans les années à venir on va assister à une éclosion de virtuoses.

► *Comment se développe le répertoire de la clarinette basse ?*

□ Ce répertoire s'est mis en place progressivement. Joseph Horak, virtuose tchèque a beaucoup travaillé dans les années 50-60 et a constitué un répertoire de clarinette basse et piano. Puis Harris Spaarnay, virtuose hollandais, de la génération suivante, a créé de nombreuses œuvres de compositeurs contemporains comme Donatoni, Bussotti, Gérard Grisey... Ce répertoire sert de base à l'enseignement du Conservatoire et chaque année une pièce choisie parmi ces œuvres très difficiles est imposée à l'examen. D'autres virtuoses ont pris le relais en France : Armand Angster, Jean-Marc Volta, Pierre Alain Billard, créent de nombreuses pièces. La classe du CNSM crée également des pièces de concours commandées par le Conservatoire.

► *Comment évolue la facture instrumentale ?*

□ Les choses évoluent sans arrêt. Je participe, auprès des luthiers de Buffet-Crampon à l'élaboration de la clarinette contrebasse et de la clarinette alto, instruments un peu laissés de côté jusqu'à présent, et qui devraient atteindre le niveau de perfection des autres clarinettes. Ce sera un plus appréciable pour les orchestres d'harmonie.

*Propos recueillis par Christine Bergna*

\* Jean-Marc Volta, article dans J.CMF n°484, octobre 1999.

**Croc'Notes**, 15 pièces faciles pour clarinette et piano et quatuor de clarinettes avec CD audio (version intégrale et version accompagnement de Jean-Noël Crocq, aux éditions R. Martin).

## Quelques repères biographiques...

Jean-Noël Crocq est né à Rennes en 1948. Il fait ses études générales et musicales à Évreux jusqu'en 1966. Il y étudie la clarinette avec Jean-Claude Brion et fait partie de l'Harmonie municipale.

Ensuite il entre au CNSM, dans les classes d'Ulysse Delécluse pour la clarinette, de Fernand Oubradous et Christian Lardé pour la musique de chambre, et de Manuel Rosenthal pour l'orchestre (1966-1970). Il participe aux stages franco-allemands organisés par la CMF sous la responsabilité de Désiré Dondeyne.

Il travaille ensuite la clarinette basse avec Jacques Millon. Il est nommé, en 1974, clarinette basse solo de l'Orchestre de l'Opéra de Paris.

Parallèlement à cette activité orchestrale, il se met au service de la musique nouvelle : soliste de l'Ensemble l'itinéraire pendant une quinzaine d'années et, sollicité par les principaux ensembles de musique contemporaine, il devient un interprète assidu de compositeurs tels Gérard Grisey, Emmanuel Nunes, Guy Reibel, Michel Decoust, Éric Tanguy...

Il partage, dans les années 70, les expériences de théâtre musical de Jean-Claude Penneret et Frédéric Stochl au sein de l'ensemble Musique Ouverte. Il pratique également le répertoire de musique de chambre de la clarinette avec de multiples partenaires et ensembles : Trio Novalis avec Jean-Philippe Vasseur (alto) et Sylvie Dugas (piano), l'Ensemble instrumental à Vent de Paris (quintette à vent), en soliste avec les quatuors Parrenin et Bernède, et avec de nombreux musiciens tels Alain Neveux, Jean Koerner, Serge Collot...

Il préside, depuis 1998, l'Association Papageno, qui réunit une centaine de musiciens, dont une majorité appartient à l'Orchestre de l'Opéra, et dont l'activité est le développement de la musique de chambre dans les milieux sociaux scolaires, hospitaliers et carcéraux.

Très attiré par la pédagogie, il enseigne à l'École nationale de Mantes-la-Jolie de 1971 à 1993. Il devient, en 1991, le premier professeur de clarinette basse du CNSM de Paris. Il y enseigne également la musique de chambre.

Il est l'auteur de plusieurs ouvrages pédagogiques, publiés aux Éditions Robert Martin, qui rencontrent un vif succès.

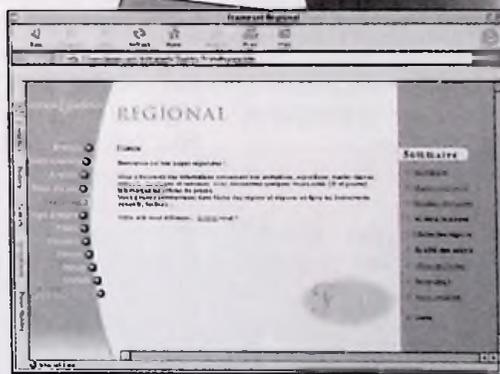
Il collabore avec Buffet-Crampon à la mise au point de la clarinette contre-basse et alto.

www.boosey.com

# Visitez notre site Internet

BUFFET CRAMPON

Depuis 1825



Création TE MAC - www.te-mac.fr - E-mail: te-mac@te-mac.fr - Téléphone: 01 47 35 11 11

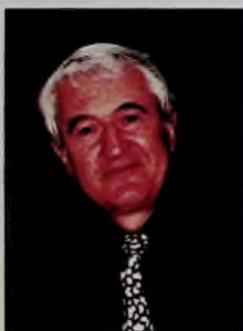
Connectez-vous au site [www.boosey.com](http://www.boosey.com) et découvrez le monde fascinant de la musique. Consultez en ligne une multitude d'informations concernant toutes les sociétés du groupe Boosey & Hawkes. Vous apprendrez tout sur nos instruments et accessoires, nos artistes, nos nouveautés et dates de concerts. Profitez des services Boosey & Hawkes on line. Nous attendons votre visite :-)

[www.boosey.com](http://www.boosey.com)



# à propos du centenaire de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

**Michel Duffour, secrétaire d'État au Patrimoine et à la décentralisation culturelle**



**M**ichel Duffour, secrétaire d'État au Patrimoine et à la décentralisation culturelle auprès de Catherine Tasca, ministre de la Culture et de la Communication, se trou-

vait vendredi 18 mai à Amiens, au pôle cathédrale de l'Université de Picardie Jules Verne, pour ouvrir le colloque labellisé par la mission interministérielle pour la célébration du centenaire de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 relative au contrat d'association, sur le thème : « *les relations pouvoirs publics et associations : entre autonomie et intégration ?* ».

Après avoir exposé sa solidarité de membre du gouvernement avec les sinistrés de la Somme, ses déclarations publiques comme ses réponses aux questions lors du point-presse ont permis de porter un regard neuf sur les associations 1901 à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle.

Il a d'abord explicité son rôle au sein du gouvernement :

*« J'effectue de nombreux déplacements dans toutes les régions. Un ministre ne doit pas se tenir éloigné de ce qui s'y fait. Au contraire, il doit porter la parole ministérielle aux différentes collectivités, soutenir les services déconcentrés de l'État et gagner de nouveaux publics. Car l'éducation populaire a été longtemps coupée du ministère de la Culture. Or, la volonté du gouvernement, depuis 1997, est de tourner cette page. D'où la présente action ».*

Le secrétaire d'État s'est ensuite exprimé sur la mise en œuvre du plan Lang-Tasca :

*« L'éducation artistique pour tous » (14 décembre 2000).*

*« Ce plan très important, parti de l'éducation nationale, aura des effets bénéfiques pour la décentralisation et le développement culturels. La philosophie de ces projets est de permettre à des personnalités extérieures, artistes, professionnels, de collaborer à sa mise en œuvre. Le rôle du ministère de la Culture est d'en favoriser la synergie indispensable et de faire en sorte, par exemple, que les recteurs inspecteurs d'Académie travaillent en relation étroite avec les Drac. Des groupes de travail ont déjà été mis en place auprès du ministère de l'Éducation nationale. Il en sera de même dans les régions et les Académies. Car, sur le terrain, il s'agit d'aboutir à des projets autonomes d'établissements et non à des projets initiés depuis Paris ! ».*

Enfin, Michel Duffour a longuement donné son point de vue relatif au mouvement associatif contemporain.

D'une part, il a expliqué l'implication de son ministère en ce domaine :

*« Les récentes lois sur l'organisation territoriale de notre pays insistent sur la participation des habitants, et l'on sait tous combien, dans le domaine culturel par exemple, cette participation est la clef de la réussite. Parce que vous êtes au plus près des désirs et des pratiques, parce que vous en êtes issus tout simplement, vous êtes en mesure de placer les citoyens au cœur des projets culturels et de construire ainsi des réponses de notre temps. C'est ainsi que s'enrichit l'action culturelle et que les écarts creusés par les inégalités sociales et géographiques peuvent se réduire.*

*Un secrétaire d'État au patrimoine et à la décentralisation ne peut envisager une nouvelle phase de décentralisation culturelle sans avoir pour souci prioritaire le développement de la démocratie participative et délibérative.*

*Celle-ci possède une vitalité et une créativité extraordinaires que nous*

*sous-évaluons parfois. C'est le constat qui s'impose à moi, à travers mes très nombreux déplacements et ces rencontres avec ce que j'appelle le pays culturel et que j'ai systématisés depuis mon arrivée au gouvernement.*

*La réflexion sur la décentralisation n'a de sens que si elle s'inscrit dans la perspective plus large d'une refondation démocratique de nos institutions. Elle doit faire sa part aux exigences citoyennes nouvelles en matière d'efficacité de l'action publique, d'association plus complète à la décision et d'une meilleure prise en compte des identités culturelles.*

*Pour ce qui concerne le ministère de la Culture, il nous faut affirmer fermement que les associations d'éducation populaire sont des acteurs culturels à part entière depuis plus d'un siècle et qu'elles possèdent des savoir-faire qui ne demandent qu'à être partagés. Les militants d'aujourd'hui peuvent être fiers d'être les héritiers d'une longue histoire. Leur responsabilité et leur action doivent être à la mesure de cette fierté ».*

D'autre part, il s'est livré à une analyse approfondie de ce secteur.

*« Les résultats du sondage du CSA, présenté lors de la manifestation de lancement du centenaire, sur « les Français et l'image des associations » sont éloquentes : 95% des Français ont une bonne opinion des associations. Quant aux valeurs qu'elles incarnent, ce sont la citoyenneté, la proximité, la convivialité, le dynamisme, la démocratie qui sont les plus citées. C'est une preuve qu'aujourd'hui, la liberté d'association, solidement garantie, favorise l'expression de la vitalité du corps social.*

*Cette année de célébration doit aussi nous permettre de réfléchir à l'avenir, de lever certain nombre d'ambiguïtés sur l'utilisation des associations et leurs relations avec les collectivités publiques, en un mot, d'approfondir le débat sur les libertés associatives ? En effet, un autre des résultats du sondage CSA doit nous alerter : 44% des Français seulement estiment qu'elles sont assez transparentes. Il nous faudrait certainement repenser aujourd'hui ces belles notions d'adhésion, de bénévolat, d'utilité sociale, de non lucrativité, de gestion désintéressée, certainement aussi moderniser un certain nombre de pratiques, de règles fiscales ou comptables, de modalités de la gestion associative ».*

En conclusion, il a annoncé plusieurs mesures en faveur de la vie associative :

« Je n'entrerai pas dans le détail des mesures prises ou en cours d'élaboration. Toutefois, je voudrais mettre l'accent sur les enjeux qui me paraissent importants.

Le premier concerne la reconnaissance de l'engagement bénévole sous toutes ses formes et la valorisation de l'ensemble des ressources humaines associatives. Le premier ministre a confié une mission sur ce sujet à Marie-Georges Buffet qui a fait de nombreuses propositions : statut des dirigeants, congé de représentation associatif, validation des acquis, volontariat civil de solidarité des jeunes, temps d'utilité civique et sociale...

Le Fonds national de développement de la vie associative, à dimension interministérielle, a connu un abondement de crédits significatif en 2001 (+ 8 MF) et une amélioration considérable de sa gestion.

Par ailleurs le dispositif « nouveaux services - nouveaux emplois » a permis l'embauche de plusieurs milliers de jeunes : près de 40 000 emplois créés dans le secteur de la culture. Ce dispositif a permis de répondre tout à la fois à des demandes que le marché ne satisfait pas et au souhait de nombreux jeunes de s'investir dans des domaines du champ social et culturel qui allient l'exercice d'une passion personnelle à l'action collective et solidaire.

Un autre enjeu essentiel est la clarification du secteur des activités économiques d'intérêt collectif (non public, non lucratif) et sa sécurisation au plan juridique, financier et fiscal. Un projet de loi-cadre sur l'économie sociale et solidaire est à l'étude.

Il s'agit enfin d'approfondir les relations partenariales entre les associations et l'État à tous les niveaux, de développer une culture et des méthodes qui facilitent la conduite et la reconnaissance des projets associatifs, d'intégrer la politique associative à la réforme de l'État ».

Les participants à ce colloque et les responsables d'associations ne peuvent donc que remercier Michel Duffour pour son intéressante intervention et se féliciter de la pertinence de ses propos.

Propos recueillis par  
Claude Lepagnez

## Un compositeur du Pas-de-Calais en tête du concours européen de composition de musique taurine

Une vingtaine de compositeurs de toutes nationalités, ont participé au «deuxième concours européen de composition de musique taurine», organisé - dans le cadre de la quatrième édition du Festival Paso Passion - par l'Harmonie La Nêhe de Dax, en collaboration avec les Éditions Pierre Lafitan et en accord avec la Confédération Musicale de France.

Le jury a délibéré les 5 et 6 mai 2001, à Dax, sous la présidence de Roger Boutry, pianiste, compositeur, premier Grand Prix de Rome, directeur honoraire de l'Orchestre d'harmonie de la Garde Républicaine.

Il avait pour assesseurs Abel Moreno, chef de la Musique n°1 du Roi à Madrid, responsable de la Musique Militaire au niveau européen, compositeur ; Manuel Hidalgo Martín, directeur de la Musique de la Maestranza (les arènes) à Séville ; et Xavier Delette, directeur du Conservatoire National de Région (CNR) de Bayonne, par ailleurs directeur de l'Orchestre symphonique Bayonne-Côte Basque.

Le jury a sélectionné les œuvres suivantes :

1<sup>er</sup> prix (15 000 F) :

*El Conquistador*, de Jean-Pierre Gruson.

(Né à Hémin-Beaumont, dans le Pas-de-Calais, ancien élève du Conservatoire National de Région de Douai (Nord), en classe de trombone et d'écriture musicale, Jean-Pierre Gruson est actuellement major sous-chef de musique de la Musique de la Légion Étrangère à Aubagne).

2<sup>e</sup> prix (10 000 F) :

*Ola y Olé*, de Carlo Pirola.

(De nationalité italienne, Carlo Pirola enseigne l'harmonie et dirige la classe d'orchestre du Conservatoire Giuseppe Verdi de Milan. Il a, également, collaboré à la direction musicale du célèbre théâtre la Scala de Milan).

3<sup>e</sup> prix (5000 F) :

*Argamasilla*, de Pierre Bigot.

(Né à Rouen, Pierre Bigot a été chef-adjoint, puis, jusqu'à sa retraite, chef de la Musique de la Police Nationale. Il compose des pièces pédagogiques et des œuvres pour orchestre d'harmonie).

Les 3 œuvres seront éditées par les Éditions Pierre Lafitan et les lauréats recevront leurs prix lors du quatrième Festival Paso Passion, organisé les samedi 4 août et dimanche 5 août 2001, à Dax.

Roger Boutry au piano, avec, à ses côtés (de gauche à droite) : Abel Moreno, Manuel Hidalgo Martín, Jean Garin, Xavier Delette, Pierrette Labadie, Pierre Lafitan, Pierre Mézenc.

▼ (Photo Pierre Lavergne).



## La grandeur de Bach

L'amour de la musique en France au XIXe siècle

De Joël-Marie Fauquet et Antoine Hennion

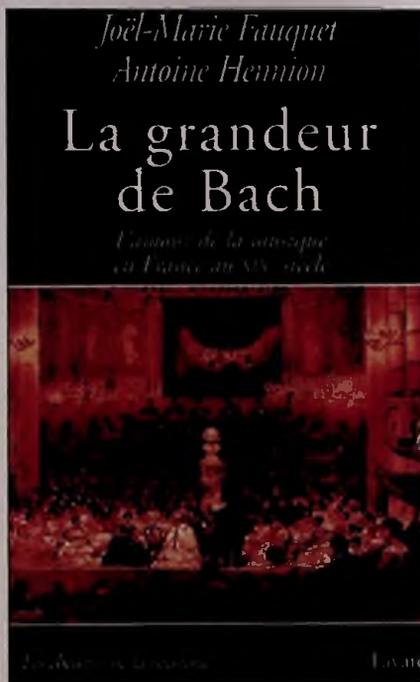
Collection «Les chemins de la musique», Éd. Fayard, 2000.

Rien de plus instructif que cette destinée posthume des célébrités, destinée faite d'une alternance d'ombres et de lumières, mais aussi de légendes tenaces, longues à laisser place à des appréciations plus raisonnées. Comme dit un poème de Baudelaire *«la forme d'une ville change plus vite, hélas, que le cœur d'un mortel»*. *«Il serait temps de dépouiller Bach de sa majesté, de sa grandeur, de son caractère sacré, de le rendre à nouveau humain, de l'écouter pour lui-même. Foin des discours pompeux et des mines compassées, c'est l'homme ordinaire, le bon vivant, le père de famille, avec ses faiblesses et son humanité, qu'il faut approcher comme s'il était à nos côtés... le voilà notre frère, notre ami, notre compagnon»* affirment tout de go les auteurs en tête de leur avant-propos (p.9).

Ni Bach en son temps, ni Bach aujourd'hui, telles sont les limites assignées à leur parcours par Joël-Marie Fauquet et Antoine Hennion qui entendent *«s'attaquer de façon plus précise au sort de Bach en France au XIXe siècle»*, faisant en somme *«le pari méthodologique qu'un tel positionnement, entre lui et nous, à la fois dans le temps et dans l'espace est un bon moyen pratique pour sortir de l'opposition entre Bach et «Bach», entre le culte musicologiste et le constructivisme social»* (p.21).

L'essai s'arrête à 1885, soit au bicentenaire de la naissance du Cantor. S'il débute en 1800, un demi-siècle après sa disparition, les raisons n'en sont pas arbitraires

: avant cette date le nom de Bach s'associait avant tout en France à celui de ses fils. Bach lui-même n'était, certes, pas complètement ignoré, mais sa (re)découverte prend son envol en 1800 à partir des éditions françaises de ses œuvres, en premier lieu celle du *Clavier bien tempéré*, destiné aux praticiens du pianoforte nouveau-venu, et qui longtemps fera référence. La suite n'est pas une histoire détaillée de la diffusion de Bach en France jusqu'en 1885 - un tableau placé en annexe ne donnant que les étapes principales de sa connaissance dans notre pays. Point de liste complète des éditions françaises de Bach ; pas davantage de bibliographie exhaustive, car les auteurs s'en sont tenus à l'évolution et à la formation du goût pour Bach, partant pour une musique au-dessus de celle en vogue lors du théâtre lyrique omnipotent. Cette exigence esthétique se sera accrue par une (re)découverte à travers les morceaux effectivement connus, joués et commentés, surtout ceux qu'on baptiserait aujourd'hui «tubes», serait-ce dans des transcriptions et arrangements selon la mode du temps : le premier Prélude du *Clavier bien tempéré* servant d'accompagnement au célebrissime *Ave Maria* de Gounod, un air de la *Cantate de la Pentecôte* et des extraits de la *Passion selon Saint-Matthieu* dont la première partie sera dirigée par Jules Padeloup - au Panthéon ! - en 1868 - l'exécution sous la



direction de Mendelssohn, à Saint-Thomas de Leipzig, en 1829, n'ayant pas été intégrale. Le sort particulier réservé à la *Passacaille* pour orgue ou à *L'Art de la Fugue* est passé sous silence ou relégué à l'arrière-plan ; il reste à recenser et analyser l'exécution d'autres œuvres au concert. C'est dire combien il s'agit d'une étude «ouverte» et dont l'originalité première est d'être due à un musicologue (Joël-Marie

Fauquet) et à un sociologue (Antoine Hennion), ce qui rend sa lecture plus passionnante encore. On n'y relèvera pas d'exemples musicaux, car les auteurs estiment que la musique de Bach chante suffisamment dans leurs citations de musiciens ou d'amateurs. Il ne reste plus qu'à résumer les divisions de cette étude.

*«Pourquoi Bach»* se demandent nos exégètes (pp.33 à 52). Parce que, à l'encontre de Haendel et de Rameau, tenus au XIXe siècle pour des figures avant tout historiques, Bach, lui, se sera imposé *«bien au-delà du statut de modèle (...)»*. Il est, pensait-on, comme d'ailleurs le proclamait Robert Schumann, *«celui qu'on ne peut dépasser mais vis-à-vis de qui tout musicien digne de ce nom doit se surpasser»* (p.33).

Le *«premier cercle»* (pp.53 à 92) fait état des premiers compositeurs-interprètes défenseurs et débiteurs de Bach qui ont eu, chacun, leur approche particulière : le violoniste Baillot, les pianistes-orga-

nistes Fétis, Boëly, Jean-Joseph Bonaventure Laurens, Chopin, Alkan, Franck, d'Indy et Saint-Saëns, sans oublier Liszt qui aura si grandement contribué à la construction de la grandeur de Bach.

«*La figure de Bach*» (pp.93 à 116) montre que «*ce ne sont plus les œuvres qui sont à la disposition d'un public raffiné et distrait, mais un public attentif et connaisseur qui se met à la disposition des œuvres*» (p.93). Lequel public éprouve le besoin légitime de s'informer sur le compositeur avant l'écoute de ses œuvres et au-delà de cette écoute même. Mais la bibliographie restera en deçà de la demande : Bach, par sa vie modeste et sans histoires, ne se prêtait guère à des monographies romancées, on dirait plutôt : romantiques puisqu'il s'agit du XIXe siècle. Suffiraient-elles d'ailleurs, à se forger une image précise du génie et de l'esthétique de Bach ? Celui-ci s'impose d'abord, à l'encontre des anecdotes et des idées toutes faites du créateur hors de son temps, sans aucun lien avec ses prédécesseurs ; ensuite à l'opposé de l'enseignement officiel qui répugnait à ses audaces et de la jeune tribu romantique hostile aux vieilles perruques (p.113).

Le chapitre consacré aux «*Classiques favoris de Bach*» (pp.117 à 136) fait valoir combien «*le contraste est frappant entre la force de l'image unitaire et fondatrice que Bach incarne rapidement, et la parcimonie et l'éclatement des morceaux effectivement connus*» (p.117).

«*L'effet de la musique de Bach*» (pp.137 à 158) traite «*d'un objet incertain, que son caractère apparemment plus subjectif, intérieur, difficile à exprimer, a un peu vite mis à l'abri des investigations historiques*» (p.137). Et les auteurs d'ajouter : «*Nous nous heurtons à une difficulté générale : celle des sources à trouver et des méthodes à mettre en œuvre pour parvenir à une analyse historique des effets de la musique au sens le plus large*» (ibid.). On perçoit alors l'acheminement vers une meilleure compréhension de Bach qui cessera de choquer au point d'être admiré jusqu'en la moindre de ses partitions. Le temps viendra, mais après 1885, où Bach ne sera plus discuté.

On passe ensuite aux «*tubes de Bach*» (pp.159 à 194). Nous les avons déjà signalés. De leur relation détaillée retenons cette remarque : «*Il faut toujours avoir en tête que, chez Bach, la réputation précède le succès*» (p.160).

«*Bach classique, Bach moderne ?*» (pp. 195 à 209) ; cette interrogation, en guise de conclusion, pose le problème de l'intégration de l'héritage de Bach dans une démarche créatrice portée sur l'avenir et non ancrée dans le passé. «*L'amour de Bach est un événement historique en cours venant du passé et sans cesse renouvelé*» (p.209). D'où l'actualité de celui que César Franck tenait pour «*le plus ancien des musiciens de l'avenir*» (p.202).

F. R.

P.S. : Simple inadvertance dans cette publication particulièrement soignée ? Né à Salzbourg, le Chevalier Neukomm était autrichien et non pas allemand !



## Adieu à Mélisande

Souvenirs sur Irène Joachim

Avant d'embrasser la carrière musicale, je n'étais qu'un mélomane parmi d'autres. Je connaissais, bien sûr, Irène Joachim que j'allais applaudir à l'Opéra-Comique où elle formait avec Jacques Jansen un couple mythique dans *Pelléas et Mélisande* de Debussy, sous la baguette non moins prestigieuse de Roger Désormière. C'est grâce à Jean Wiéner - qui me permit, comme Henri Barraud, de faire mes débuts sur les antennes avant d'entrer au Conservatoire - que j'ai rencontré pour la première fois Irène Joachim. Je l'avais aussi applaudie au concert, à la Maison de la Pensée Française où, lors d'un Festival Fauré donné en 1949, pour le 25e anniversaire

de la mort du compositeur, elle fut l'interprète mémorable de *La Bonne Chanson* avec, pour accompagnatrice, Jane Bathori.

Six ans plus tard - cette fois c'était pour le dixième anniversaire de la mort de Bartók - je mis au point, avec son concours, des traductions chantées de mélodies et harmonisations du maître hongrois dont les programmes de concerts privilégiaient les œuvres symphoniques, concertantes et instrumentales - essentielles, il est vrai, à son catalogue. C'est ainsi qu'elle fit entendre, à coup sûr pour la première fois en France, serait-ce dans une adaptation française, les *Quatre mélodies op.2*. Cela se passait à l'auditorium du Musée Guimet lors d'une soirée musicale franco-hongroise organisée par les Jeunesses Musicales de France sous l'impulsion de mon ancien condisciple Maurice Fleuret qui s'employa beaucoup, lui aussi, à faire connaître les œuvres vocales et chorales trop délaissées de Bartók 1). Ce furent ensuite les *Huit mélodies populaires hongroises* - harmonisations aussi parfaites que celles des *Sept chansons populaires espagnoles* de Falla ou des *Cinq mélodies populaires grecques* de Ravel - qu'elle donna Salle Cortot, lors d'un concert de la Fédération Musicale Populaire à laquelle j'appartenais depuis peu, ce qui me permit de la côtoyer plus souvent encore.

En 1956, j'eus une nouvelle joie : celle de réaliser pour la firme Le Chant du Monde le premier disque dont j'avais non seulement rédigé la notice mais confectionné le programme. Ce 25cm/33t rassemblait, sous le titre *Chansons de France*, des harmonisations de Canteloube, comme il se devait, mais aussi d'autres compositeurs français ; elles étaient interprétées moitié par Irène Joachim, moitié par Xavier Depraz, avec au piano Hélène Boschi 2). Je n'ai jamais entendu par la suite chanter avec autant d'émotion la *Complainte de Notre-Dame des Trente Chansons de Bourgogne et du Pays de Beaune* de Maurice Emmanuel, ni *La part à Dieu*, chanson normande pour l'Épiphanie, harmonisée par André Caplet. Pour cette dernière - qui m'ouvrit définitivement les portes de la musique de Caplet que je tenais, à la légère, pour un épigone de Debussy, lui qui fut un talentueux trait d'union entre Debussy et Messiaen - Irène Joachim sut prendre pour la circonstance, et de façon inoubliable, la voix d'enfant.

Victime de la maladie d'Alzheimer à laquelle elle aura succombé, Irène Joachim avait soutenu de ses précieux conseils des formations chorales populaires puis, en dernier lieu, l'Ensemble Vocal Français (directeur Gilbert Martin-Bouyer) composé de professionnels ayant tous une vocation de soliste et qui constitue la clé de voûte des Mardis Musicaux de la Montagne Sainte-Geneviève. Il ne lui aura pas été possible de répondre directement à Michèle Alten pour son livre sur les musiciens français et la guerre froide 3). Dommage !

Il ne nous reste plus qu'à rappeler ce que fut la carrière d'Irène Joachim, maillon essentiel dans les échanges musicaux franco-allemands. Née à Paris en 1913, elle était la petite-fille de l'éminent violoniste et compositeur Joseph Joachim, ami et interprète és-qualité de Brahms 4), et de la violoniste Suzanne Chaigneau. En juillet 1914, à l'approche de la guerre, sa famille quitte Paris pour Berlin, ce qui va la mettre en situation de double ascendance culturelle : la pratique de la langue et de la culture allemandes seront la caractéristique dominante de sa vie d'artiste et de chanteuse. En 1918, la voilée de retour à Paris où elle va s'initier à la langue fran-

çaise, au solfège, au violon et davantage au piano. Stimulée par les exemples de Germaine Lubin et de Jane Bathori, elle opte pour le chant et entre au Conservatoire. Elle en sortira avec un double premier prix d'opéra-comique et d'opéra et de tragédie lyrique, ce qui lui vaudra d'être louée par Jean Wiéner et Georges Auric, ses futurs amis, avant d'être engagée à l'Opéra-Comique où elle sera pensionnaire jusqu'en 1956. Nouveau dilemme pour cette Française d'origine allemande : l'Occupation. Sans hésiter elle rejoint avec Désormière les musiciens résistants. Elle refuse son concours avec le très collaborationniste Radio-Paris, mais réalise avec Désormière et Henri Dutilleul des enregistrements clandestins destinés à être diffusés après la Libération.

Très liée à des acteurs et cinéastes, Irène Joachim sera apparue à l'écran dans *Les Bas-fonds* et *La Marseillaise* de Jean Renoir, *Les Anges du péché* de Jean Grémillon, prêtant sa voix à l'interprétation des *Feuilles mortes* de Kosma dans *Les Portes de la Nuit* de Marcel Carné. En 1950, elle avait rejoint le Parti Communiste Français au cœur de la guerre froide, apportant son soutien et son concours à des causes politiques et humanitaires, pro-

diguant sans compter ses conseils aux chefs de chœur et choristes amateurs de la Fédération Musicale Populaire. Une fois passé son contrat avec l'Opéra-Comique, Irène Joachim se sera consacrée au concert, au récital et au disque. Elle aura créée des œuvres de Bartók (déjà mentionnées), d'Alban Berg, Pierre Boulez (*Le soleil des eaux*) et Dallapiccola. De 1963 à 1983, elle aura été professeur au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris. Inoubliable Mélisande pour ceux qui l'auront à la fois vue et entendue et l'auront approchée de surcroît, Irène Joachim le sera encore pour ceux qui ne la connaîtront qu'à travers ses enregistrements non moins inoubliables !

F. R.

1) J'ai fait don de cet exemplaire avec ladite traduction au Département de la Musique de la Bibliothèque Nationale.

2) *Chansons de France*, Irène Joachim, Xavier Depraz et Hélène Boschi, 25cm/33t, Le Chant du Monde, LDM 8151.

3) Voir notre compte-rendu du livre de Michèle Alten dans le n°493, avril 2001.

4) Voir notre compte-rendu du livre de Brigitte Massin : *Les Joachim, une famille de musiciens*, dans le n°489, août 2000. Voir également notre article sur Irène Joachim dans le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français 1914-1939* (vol.32), Éditions Ouvrières, 1988.

## M.A.R.C.A.

Manufacture d'Anches et Roseaux  
de la Côte d'Azur



**ANCHES - ACCESSOIRES  
pour  
CLARINETTES - SAXOPHONES**

- .....
- ▶ MARCA Supérieure
- ▶ MARCA Tradition
- ▶ MARCA Jazz
- .....

**Notre nouvelle anche «MARCA Excel»  
de qualité supérieure**

Catalogue sur demande

B.P. 48 Le Grand Plan

83 191 OLLIOULES - France

Tél : (33) 04 94 63 04 84 - Fax : (33) 04 94 63 70 00

## Le Ménétrier MUSIC FORUM



Votre  
**partenaire**

d'instruments

à vent

et de percussions

classiques.



Accessoires, location  
studios d'essai  
atelier de réparation  
Estimations et devis gratuits  
Garantie incomparable

50, rue de Rome  
75008 - Paris

Tél : 01.45.22.30.90

Fax : 01.45.22.71.75

Magasin et atelier ouverts  
du mardi au samedi  
de 9h à 19h.

\*\*\* Catalogue gratuit sur simple demande \*\*\*

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Conservatoire / Harmonie .....

Fonction .....

édition  
**SONS VUS ICI  
ET AILLEURS**  
«Histoire d'ogre»

La Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace - regroupant quelques 12 000 musiciens répartis dans 320 orchestres d'harmonie - a, dans le cadre d'une réflexion générale sur la pratique musicale amateur, commandé au photographe Jean-Claude Laffitte, un reportage sur les diverses facettes du monde des harmonies.

Totalement immergé durant plusieurs semaines, tantôt dans des stages ou des cours, tantôt dans des répétitions ou des «avant-pendant-après concerts»... Jean-Claude Laffitte\* avait la délicate mission de saisir «l'autre coté du miroir», d'apporter un regard neuf, non descriptif, cherchant ainsi à appréhender la fugacité de l'instant d'émotion.

Ces «sons vus ici et ailleurs» - visions au 2° ou 3° degré d'un art tout aussi éphémère que le moment - sont rassemblés dans cet album de prestige, décorés plus que commentés par Claude-Henry Joubert\* - pédagogue, musicien et érudit - qui, en quelques paragraphes, nous transporte dans une autre contrée de l'imaginaire des sons, pays où toutes les rencontres sont possibles et où les sens se conjuguent pour ne faire plus qu'un.

.....  
*Claude-Henry Joubert* : Altiste, compositeur et chef d'orchestre, Claude-Henry Joubert est lauréat du Conservatoire



Photo Jean-Claude Laffitte

National Supérieur de Musique de Paris, il est également titulaire d'un D.E.A de Lettres Modernes (Université d'Orléans).

Il est actuellement professeur d'harmonie et musique de chambre à l'Ecole Nationale de Musique d'Aulnay-sous-Bois; il se consacre, d'autre part, à l'écriture musicale et littéraire.

*Jean-Claude Laffitte\** est né en 1954. Passé du reportage d'illustration à une photographie beaucoup moins « documentaire », revendique désormais la première personne du singulier. Attache la plus grande importance à une certaine forme du regard ; continue de parfaire ses « *Harmonies Ephémères* », poursuivant les musiciens amateurs d'Ile-de-France à l'Alsace...»

Sons vus ici et ailleurs,  
FSMA, Maison des  
Associations  
1a, place des Orphelins  
67 000 Strasbourg  
Tél.: 03 88 35 11 25, fax : 03  
88 35 11 27,  
e-mail : contact@fsma.com  
site : www.fsma.com

communiqué

**EVOLU'SONS**

un outil  
créatif pour  
le développement de  
la musique d'ensemble

communiqué

Pour chaque école de musique, pour chaque musicien - quel que soit son niveau - la «musique d'ensemble» représente à la fois une nécessité et un plaisir.

Pour répondre à l'attente musicale et pédagogique du professeur chargé de diriger un ensemble instrumental, ou un orchestre, les Editions Pierre Lafitan proposent un concept imaginé et mis en œuvre par Franck Lombard, compositeur, arrangeur et pédagogue, âgé de 36 ans. Il s'agit d'un véritable outil créatif, intitulé, à juste titre, *Evolu'Sons*®.

Kit de formation qui sera renouvelé chaque année, *Evolu'Sons*® a été spécialement pensé pour des ensembles à «géométrie variable». Grâce à la conception et aux transpositions des parties séparées, toutes sortes d'instruments peuvent se rencontrer (claviers, cordes, vents, percussions, chant...), et en nombre illimité.

Finis les problèmes d'arrangements, de transcriptions, les soucis de niveaux de difficultés ou de choix d'instruments ! En apportant un service clés en main, *Evolu'Sons*® invite à l'évolution... Selon les options de jeu choisies au départ, la même œuvre apparaît chaque fois nouvelle, et peut donc, sans lassitude, être jouée plusieurs fois, volontiers durant un même concert (par différents ensembles).

*Evolu'Sons*® se présente sous la forme d'une mallette plastifiée, regroupant des «Intermèdes» et «Opus» : dix œuvres au total pour le kit n° 1, de genres très variés, allant de la musique médiévale au rock...

*Evolu'Sons*® donne la liberté aux musiciens de contourner les difficultés, grâce à des «Boîtes à idées» et à des modes de jeu décidés ensemble. Tout en respectant la cohérence de l'œuvre, le tempo peut être ralenti, une ligne mélodique aménagée, un contre-temps évité...

Un CD est joint à la mallette. Il peut servir de point de départ dans le choix et l'interprétation des pièces, mais ne doit pas devenir un modèle figé en ce qui concerne les timbres, la forme...

Le kit *Evolu'Sons*® n° 1 sera en vente dès juillet 2001, chez votre libraire musical ou directement aux Editions Pierre LAFITAN,

17, boulevard du Lac,  
F-95880 Enghien-les-Bains.

Tél. 01 34 17 20 25 - Fax 01 34 28 59 48.

**éditions pierre lafitan**

www.lafitan.com

# Répertoire pour orchestre d'harmonie

# Introduction et Adagio

pour tuba solo  
et orchestre d'harmonie  
(1891-1892)

de GUILLAUME LEKEU

## Analyse

Instrumentation originale : tuba solo en sib, piccolo en réb, hautbois, petite clarinette en mib, 4 clarinettes en sib, basson, 2 bugles, 2 cornets, 2 trompettes en fa, 3 cors en mib, saxhorn alto, saxhorn baryton, 3 trombones, bombardon en mib, basse en sib, contrebasse à cordes, grosse caisse, cymbales, caisse claire.

*L'Introduction et Adagio pour tuba solo et orchestre d'harmonie* est la seule page pour ce type de formation

que nous ait laissée Guillaume Lekeu. Bien que non datée, cette composition se situe dans les années 1891-1892. Cette partition est dédiée « À mon ami H. Faniel ».

De ce dernier nous savons que, tubiste et saxophoniste, il dirige (vers 1890) l'harmonie « *Les Amis Réunis de Dison* ». Est-ce à cette formation que Lekeu destina *L'Introduction et Adagio* ?

Répertorié sous le n°26 du catalogue des œuvres de Lekeu, dressé par Luc Verdebout, le brouillon original se trouve aux Éditions Salabert (au crayon, sur deux ou trois portées munies d'indications instrumentales, 5 pages) et la copie à l'encre (de 28 pages) est propriété de la Bibliothèque de la Musique des Guides de Bruxelles.

Cette pièce a été éditée en 1992 par Henry Howey, Department of Music de Huntsville, Texas (États-Unis

d'Amérique). Mais le conducteur et l'orchestration étant conformes à l'écriture originale, cela pose de nombreux problèmes (tonalités désuètes pour certains instruments, divisions en parties rendant la pièce difficile à l'exécution, etc.). Une nécessaire adaptation à l'orchestre d'harmonie contemporain a été réalisée par Patrick Péronnet en 1995 et publiée aux Éditions Robert Martin en 1997 sous le n° 2821.

Cette pièce, dans un mouvement lent et contenu (durée totale 9'28»), se compose de deux parties.

L'Introduction (lent) à quatre temps, de 45 mesures, sert de première partie avec la seule intervention de l'orchestre d'harmonie.

Un pont de sept mesures, dans lequel le tuba solo se fait entendre pour la première fois, donne accès à l'Adagio de près de 80 mesures.

Les thèmes expressifs, d'une tendresse contenue et pudique, sont traités avec de nombreuses variations d'intensité, évitant ainsi toute monotonie, et sont soutenus par une fluidité harmonique et une orchestration précise, voire pointilleuse.

Cette thématique fut reprise et développée de manière amplifiée par Lekeu dans le *Larghetto* pour violoncelle solo, quintette à cordes (quatuor d'orchestre),

deux cors et un basson, n° 28 du catalogue de Lekeu, daté lui du 3 février 1892. Notons enfin que le tuba utilisé par Lekeu est un petit tuba Sib qui peut être remplacé par un euphonium en Ut, la tessiture convenant parfaitement.

Le Grand Orchestre d'Harmonie des Guides, propriétaire de l'original, a fait un enregistrement\* remarquable de cette œuvre sous la direction de Norbert Nozy.

Patrick Peronnet

\*CD Ricercar. Réf. : RIS 138128.



## ... quelques repères biographiques

Guillaume Lekeu est né à Heusy, près de Verviers (Belgique) le 20 janvier 1870 et mort à Angers le 21 janvier 1894. Bien qu'originaire de Belgique, c'est enfant que Guillaume Lekeu, suivant sa famille, s'installe à Poitiers (1879).

Élève de César Franck en 1889 et 1890, Lekeu se lie d'amitié avec Vincent d'Indy et le violoniste Eugène Ysaye.

Après avoir tenté avec insuccès le Prix de Rome à Bruxelles, il produisit des pièces de musique de chambre, de musique vocale avec accompagnement d'orchestre ou de piano, et quelques pièces orchestrales.

Un important ouvrage consacré à Guillaume Lekeu et sa correspondance a permis de mieux cerner le caractère de ce jeune compositeur, emporté par une fièvre typhoïde à l'âge de 24 ans.

(Guillaume Lekeu :

Correspondance, publiée par Luc Verdebout, Éditions Mardaga, Liège (Belgique), 1993, 496 pages).

# Lectures chantées

La France ne chante pas assez. Combien de fois aura-t-on entendu cette phrase critique, voire assassine. Il est malheureusement vrai que le chant occupe encore de nos jours une place trop restreinte dans les pratiques de nos écoles de musique. Soit les enseignants ne disposent pas du matériel nécessaire pour le faire (piano, accompagnement etc.), soit les enseignants ne sont pas à même de rassembler le répertoire indispensable à cette discipline (faute de matière, de connaissance du répertoire, etc.).

Il y a quelques années, la commission « formation musicale » de la CMF avait institué la notion de textes « préparés » à chanter lors des épreuves, publiant des recueils adaptés et mettant à la disposition des K7 puis CD pour les accompagnements. La bonne volonté présidant à cette initiative devait vite être dépassée par les contraintes propres à la diffusion des recueils comme des CD. Le respect de la loi sur la reprographie était remis en question par l'origine même des documents, la qualité des supports audio laissait de même trop souvent à désirer, notamment en raison de l'instrument utilisé (sons électroniques) et de l'absence de phrasé et de souplesse dans les tempos et les nuances.

L'accord passé avec les Éditions Billaudot nous permet aujourd'hui de vous proposer des recueils superbement imprimés, des textes authentiques, non « trafiqués » si ce n'est quelques adaptations pédagogiques (coupures ou transpositions), le tout accompagné de CD réalisés sur un piano de concert, avec une prise de son professionnelle et des intentions musicales toujours respectueuses du compositeur et de son style.

Il ne vous reste plus qu'à apprendre aux élèves à respecter ces œuvres et ceux qui les ont produites, en les initiant aux subtilités d'une vraie interprétation musicale, en les incitant aussi à approfondir leur connaissance du grand répertoire en prolongeant le travail des textes par une écoute des autres pages du compositeur concerné. Même si vous ne disposez pas d'un piano, à plus forte raison si vous n'êtes pas pianiste, les CD pallieront sans problème à cette petite difficulté et entraîneront vos élèves dans un permanent souci musical.

Faites chanter nos jeunes musiciens, donnez leur l'amour de la musique par ce biais, leur jeu instrumental n'en sera que plus performant et appréciable. N'oublions pas que le chant est l'enfance de l'art musical et que la confrontation avec les grands maîtres n'apportera que plus de profondeur à la pratique de chacun, à l'image de nos grands classiques littéraires, sans lesquels, nous ne parlerions même plus... notre propre langue !

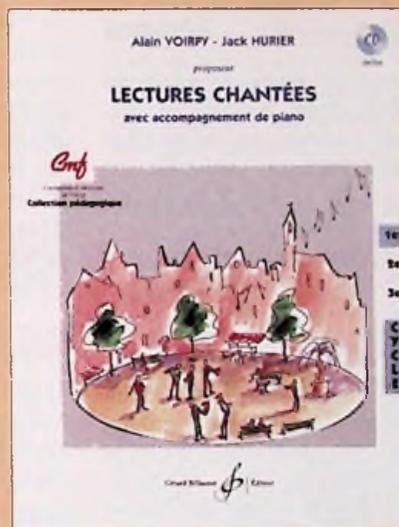
Alain Voirpy

## NOUVEAUTÉS

Alain VOIRPY

Jack HURIER

*Lectures chantées avec accompagnement de piano*



La C.M.F. vous propose des textes du grand répertoire, agréables à chanter et pédagogiquement constructifs.

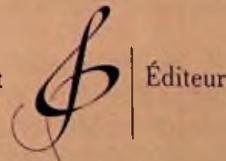
Avec ces recueils, elle a tenu à fixer dans le temps un certain nombre d'œuvres pédagogiquement adaptés à l'apprentissage de la lecture chantée. Dans les deux premiers cycles, elle a choisi de ne conserver que les paroles françaises. En revanche, par souci culturel, la langue d'origine a été maintenue pour le cycle 3.

- vol. 1 : cycle I, livre + CD GB7075 129,00<sup>F</sup>
- vol. 2 : cycle II, livre + CD GB7076 172,00<sup>F</sup>

Prix T.T.C. conseillés 2001

**Nouveau catalogue Formation musicale contenant une offre promotionnelle.**

Gérard Billaudot



Éditeur

CMF0036A

14, rue de l'Échiquier - 75010 PARIS  
Tél. (33) 01.47.70.14.46 Fax : (33) 01.45.23.22.54  
E-mail : info@billaudot.com

# Échos Musique



## Stages

□ Le 9<sup>e</sup> stage de **musique ancienne** autour du chant choral, la technique vocale et la basse continue, en collaboration avec le festival Bach en Combrailles, se déroulera du 2 au 12 août à Pontamur dans le Puy-de-Dôme.

Centre d'Art polyphonique d'Auvergne, 2 rue Halle-de-Boulogne, 63000 Clermont-Ferrand, tél. : 04 73 14 31 00 ; fax : 04 73 14 31 01 ; [capa.auvergne@wanadoo.fr](mailto:capa.auvergne@wanadoo.fr)

□ Le centre international de la Mélodie française, **Académie Francis Poulenc**, consacre sa cinquième édition à Claude Debussy du 22/08 au 2/09 à Tours. L'académie ouvrira avec un café-concert animé par François Lesure, musicologue et spécialiste de Debussy, entouré par l'équipe des enseignants. Les stagiaires auront l'occasion de travailler au moins six mélodies de Debussy et deux de compositeurs vivants. Jennifer Smith et Roger Vignoles seront les professeurs d'un jour le 30/08.

Académie Francis Poulenc, Maison des associations culturelles de Tours, 5 place Plumereau 37000 Tours, tél. : 02 47 20 71 95 ; fax : 02 47 64 36 05 ; [www.ville-tours.fr](http://www.ville-tours.fr)

□ **L'Académie de cuivres d'été** de Surgères, plus spécialement consacrée à la trompette et au trombone se déroule du 30/07 au 5/08. Elles accueillent les musiciens de niveaux différents (débutant à supérieur).

Ecole municipale de musique de Surgères, 26 rue Eugène Biraud, 17700 Surgères.

□ **L'atelier de l'Ensemble vocal** Stéphane Caillat propose du 12 au 19/08, un stage de perfectionnement vocal et un stage de réalisation chorale autour de Mozart à Aix en Provence (Les Vêpres d'un confesseur). Une audition publique aura lieu le 18/08 au soir.

Centre La Baume, La Baume-les-Aix, chemin, de la Blaque, Aix en Provence, tél. : 04

□ Deux hollandais du chœur de Montcombroux les Mines « Les Gaillards » organisent un **stage de chants et musique** autour de la *Flûte enchantée* de Mozart du 8 au 19 août. Ce stage s'adresse aux amateurs et professionnels, avec quatre concertistes 12,15,17 et 18/08/2001.

Les Gaillards, 03130 Montcombroux les Mines, tél. : 04 70 99 64 54 ; fax : 04 70 99 62 89.

## Concerts

□ **La croie du Sud, op.15** pour orgue de Jean-Louis Florentz sera donnée le 26/07 à Montréal (Canada), le 2/08 à Lahti (Finlande), le 31/08 à Poitiers. Jean-Louis Florentz sera professeur de composition du 16 au 21/07 à l'Académie internationale d'été de Nice.

□ Du 21 juillet au 26 août, le **kiosque de la cité de la musique de Paris** fêtera l'été en musique avec douze concerts en six week-ends. Au programme percussions et cuivres du monde entier, à 16h30 les samedis et dimanches. A noter la présence du Quintette Epsilon les 22/07 et 4/08.

□ **Jacques Mauger** a interprété le *concerto pour trombone* de Philippe Oprandi avec l'orchestre de la Musique Principale de Metz dirigée par Gérard Doumène le 6 Mai 2001 à l'arsenal de Metz et avec la Musique des Troupes de Marine le 28 Mai au château de Vincennes.

Jacques Mauger : <http://perso.wanadoo.fr/jacques.mauger2.fr>  
Philippe Oprandi, e-mail : [philippe.oprandi@wanadoo.fr](mailto:philippe.oprandi@wanadoo.fr)

□ À l'occasion de la fête de la musique, une quarantaine de jeunes flûtistes se sont réunis autour du **Trio d'Argent** pour un concert unique au Palais du Littoral à Grande Synthe. Ce concert est venu clôturer l'action menée depuis mars par le trio auprès des écoles municipales de Grande-Synthe et Dunkerque, axée sur l'apprentissage des langages musicaux contempo-

rains. Le Trio d'Argent poursuivra son action jusqu'en novembre 2001 dans le Nord-Pas-de-Calais, notamment à Arques et dans l'agglomération Lilloise.

Trio d'Argent, MDA productions, tél. : 01 45 43 26 88.

## Festivals

□ **Les Heures musicales du Haut-Anjou** abordent cette année leur onzième saison. Fidèle à sa programmation qui associe un lieu – un concert, cette saison offrira du 5 au 26/08, musique classique, musique du 20<sup>e</sup> siècle, jazz... L'événement étant le concert « littéraire » du 25/08... au château de Plessis-Bourré avec René Duchable et Alain Carré en hommage à Julien Gracq, grand écrivain angevin d'aujourd'hui.

Les Heures musicales du Haut-Anjou, office de tourisme de la région du Lion d'Angers, square des villes jumelées, 49220 Le Lion d'Angers, tél. : 02 41 95 83 19 ; fax : 02 41 95 17 82.

□ **Le Festival international Jean-Sébastien Bach** célèbre son 40<sup>e</sup> anniversaire du 26/07 au 5/08 à Saint-Donat dans la Drôme avec 10 concerts en soirées. A noter quelques temps forts avec le concert d'ouverture orgue et trompette, en hommage aux fondateurs du festival, le 26/07 ; la passion de l'orgue avec un récital de Marie Claire Alain le 1/08 et Réunion de famille de A comme Alain à V... comme Vernet le 3/08 avec Marie-Claire Alain, Olivier Vernet, Frédéric Rivoel, Bruno Morin et l'Ensemble baroque de Nice ; soirée baroque le 27/07 avec une promenade musicale en Italie suivi des *Quatre saisons* d'Antonio Vivaldi.

Festival international Jean-Sébastien Bach, Centre musical international Jean-Sébastien Bach, Palais Delphinal, 26260 St Donat ; [www.bach-stdonat26.com](http://www.bach-stdonat26.com)

□ Le Site gallo-romain de Fourvière accueillera du 19/06 au 15/09 les **8<sup>e</sup> Nuits de Fourvière**. La danse, la musique le chant seront au rendez-vous de ces 39 soirées et feront vibrer le théâtre romain aux rythmes de tous les styles, de tous les genres, de toutes les musiques, pour tous les publics et tous les goûts.

Théâtres romains de Fourvières, tél. : 04 72 32 00 00 ; [www.nuits-de-fourviere.org](http://www.nuits-de-fourviere.org)

□ **Le 19<sup>e</sup> Festival estival de musique de chambre et orgue d'Amboise**, propose en l'église St Denis D'Amboise le 22/07 un

programme Pachebel, Bach, Brahms ; le 29/07, Couperin, Bach, Alain ; le 5/08, Brahms, Schoenberg ; le 22/09, Bach, Telemann, Vivaldi.

□ Du 16/06 au 14/07, l'Orangerie de Bagatelle à Paris accueillera le **18<sup>e</sup> Festival Chopin**. Ce festival s'inscrit dans la durée même de la courte vie de Chopin (1810-1849), en proposant à côté de ses œuvres, des musiques qu'il aurait pu lui-même entendre et qui montrent la diversité du piano de cette première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

18<sup>e</sup> Festival Chopin, Parc de bagatelle,  
[www.frederic-chopin.com](http://www.frederic-chopin.com)

□ Deux grands festivals à Paris au Parc floral de Paris : **Le Paris Jazz Festival** jusqu'au 29/07 devenu en quelques années le grand rendez-vous des parisiens et le **Festival classique au vert** à l'heure où festival rime avec estival du 4/08 au 30/09. Au programme du Paris Jazz Festival : bebop, blues, bossa nova ou funk ; Le Festival classique au vert propose de la musique baroque avec Jordi Savall, Schubert, Brahms avec l'ensemble vocal Michel Piquemal, la création mondiale d'Olivier Beaufils par l'orchestre national de l'Île de France et Mozart avec l'Orchestre national des Pays de Loire... Les concerts sont gratuits et c'est tous les samedis et dimanches à l'Espace -concert Delta.

Paris Jazz festival, Festival classique au vert, tél. : 01 55 94 20 20

□ Le **5<sup>e</sup> Festival de cuivres en Dombes** aura lieu du 30/07 au 4/08. Outre la découverte du patrimoine architectural avec la soirée de gala le 30/07, les soirées se succéderont. Trois châteaux privés ouvriront et deux églises accueilleront les concerts en soirée, tandis que le centre de Villars-les-Dombes sera animé chaque jour par les concerts de jeunes talents à découvrir.

Académie de cuivres en Dombes, tél.: 04 74 98 08 35 ; [www.cuivresendombes.org](http://www.cuivresendombes.org)

## Nouvelles du Monde

□ **Belgique** : Le centre culturel de Comines-Warneton accueillera le **1<sup>er</sup> concours international de composition** pour orchestre à vent. Les compositions sont à envoyer avant le 31/12/2001.

1<sup>er</sup> Concours international de composition pour orchestre à vent, Daniel Buron, 26 rue des Jardinets, 7780 Comines-Warneton, Belgique

□ **Le 3<sup>e</sup> Concours international Adolphe Sax**, de Dinant se déroulera du 30/10/2002 au 9/11/2002. Ce concours dédié au saxophone classique est ouvert aux musiciens de toutes nationalités de moins de 31 ans à la date du 9/11/2002. La demi-finale a pour but de désigner 6 lauréats qui pourront participer à la finale.

Association internationale Adolphe Sax,  
rue Grande, 23 B, 5500 Dinant, Belgique,  
tél. : 00 32 (0) 82 / 21 39 39 ; [http : www.dinant.be](http://www.dinant.be)

□ **Espagne** : 7<sup>e</sup> édition pour le **Concours de composition pour chant choral** aux Canaries, avec trois catégories : chœurs d'enfants et instruments ; chœurs d'adultes et instruments ; chœurs a cappella ; chœurs issus du folklore des Canaries. Les partitions sont à envoyer avant le 31/09/2001.

Viceconsejería de cultura y Deportes,  
Plaza de los Derechos humanos, s/n,  
Edificio de servicios multiples uno, 5a  
Planta, 35003 de Las palmas de Gran  
Canaria, Espagne

## Divers

□ Les **CEFEDM**, centre de formation des enseignants de la musique, proposent une formation sur deux années menant au Diplôme d'état de professeur de musique. Les centres de Lyon et de Poitiers proposent désormais dans le cadre de ces études des cursus spécifiques pour permettre d'accueillir des étudiants en jazz, musiques traditionnelles et musiques actuelles amplifiées aux côtés des étudiants suivants des cursus de musique classique.

CEFEDM Rhône-Alpes, 14 rue Palais  
Grillet, B.P. 2024, 69226 Lyon cedex 02,  
tél. : 04 78 38 40 00 ; CESMD/CEFEDM  
Musique Poitou-Charentes, 10 rue de la  
tête noire, B.P. 15, 86001 Poitiers cedex,  
tél. : 05 49 60 21 79.

□ Dans le cadre de sa politique culturelle la ville de Montigny le Bretonneux (78) a souhaité favoriser une rencontre entre les différentes structures d'enseignement artistique de la commune autour d'un projet commun de spectacle. Ainsi le conte musical pour enfants, **La Forêt aux 1000 voix** de Jean-Max Fréznignac, a été retenu pour ce projet fédérateur qui a réuni le centre des Arts plastiques, l'école de théâtre et le conservatoire de musique. Deux spectacles ont été programmés le 10

juin dernier à la Ferme du Manet réunissant 200 participants. Jean-Max Fréznignac est accueilli pour cette année 2001 au titre de compositeur en résidence au conservatoire de musique.

La Forêt aux mille voix, écrit et composé par Jean-Max Fréznignac, Conservatoire de musique de Montigny le Bretonneux,  
tél. : 01 30 64 15 73.

□ Dans le cadre du **Festival de la citoyenneté**, une compilation musicale « jeunes talents de la chanson française » a été réalisée sous le label « Festival de la citoyenneté ». Les paroles données aux interprètes laissent ici entendre leurs sentiments et leurs points de vue sur la vie.

Ministère de la jeunesse et des sports, 78  
rue Olivier de Serres, 75739 Paris cedex  
15, tél. : 01 40 45 90 00 ; [www.jeunesse-sports.gouv.fr](http://www.jeunesse-sports.gouv.fr)

□ La Cité de la musique propose dès sa rentrée un cursus de 30 cours et 3 conférences dans le musée autour de **la musique et son histoire**, d'octobre à juin. Les cours chronologiques seront assurés par Pascal Saint-André, musicologue. Les cours thématiques aborderont les thèmes de la tragédie lyrique ; du merveilleux au fantastique ; Wagner.

Renseignements sur le parcours musique,  
tél.: 01 44 84 44 84 à partir de 11h.

□ Jusqu'au 12 août, le musée de la musique dévoile les pièces qu'il a acquises ces 10 dernières années. L'exposition **un musée aux rayons X** est l'occasion de passer de l'autre côté du décor pour connaître l'aventure des instruments de leur achat, à leur remise en jeu. Une curiosité à ne pas manquer !

Musée de la musique, cité de la musique,  
mardi - samedi de 12h à 18h, dimanche  
de 10h à 18h ; [www.cite-musique.fr](http://www.cite-musique.fr)

□ **Le Quid 2001** consacre une édition spéciale au centenaire de la loi 1901 et aux institutions concernées par cette loi. 140 pages placées en début de l'ouvrage célèbrent ce centenaire. Au sommaire : histoire d'une liberté ; panorama ; mouvement associatif ; en Europe et dans le monde ; les attributions de la mission ; annexes détaillées.

Quid 2001, édition spéciale centenaire de la loi du 1er juillet 1901, Connaissance et communication, 83 bd Saint-Michel, 75005 Paris, tél. : 01 43 25 99 14 ; fax. : 01 43 25 89 08.

## Recrutement

□ **Le 1er Régiment de Spahis** recherche de jeunes musiciens, qui auront pour mission : de jouer un instrument au sein de la fanfare lors des prestations et de s'entraîner et s'entraîner pour tenir un emploi à vocation militaire. Les conditions de candidature : avoir entre 18 et 26 ans (homme ou femme), être de nationalité française, être reconnu apte médicalement, niveau scolaire CAP ou BEP souhaitable, niveau musical : détenir des connaissances minimum nécessaire pour jouer l'un des instruments suivants : trompette de cavalerie, trompette cor, trompette basse, percussions. Deux types de contrats : volontaire de défense, 1 an renouvelable ou engagé volontaire, 5 ans renouvelable.

Cellule recrutement du 1er régiment de spahis, Quartier Baquet, BP 1008, tél. : 04 75 78 63 53 ; fax. : 04 75 78 63 96 ;  
Maréchal des logis Christophe Allaire, chef de la fanfare du 1er régiment de spahis, tél. : 04 75 78 63 37.

## Création



Armando Ghidoni

□ Héritier de la grande tradition française des instruments à vent, l'**orchestre d'anches de Paris** présente au sein d'une même formation des instruments très différents, célèbres

comme le saxophone alto ou la clarinette, ou peu utilisés dans le répertoire classique comme le cor de basset, la clarinette contrebasse, la clarinette piccolo ou le saxophone basse. La cohésion s'effectue grâce à l'anche, cette fine languette de roseau qui vibre au passage du souffle du musicien. Souvent comparé à un chœur vocal l'orchestre d'Anches de Paris présente en concert des œuvres réorchestrées spécialement pour cette formation et s'attache au développement du répertoire à travers des commandes passées à des compositeurs français et étrangers. C'est ainsi que l'orchestre présentera trois créations de Jérôme Naulais, Michel Pellegrino, et Armando Ghidoni (Jeux de vagues!), le 10 juin lors du Festival de Anche à Yères (Var) et le 23 juin à Pierrefitte. Pour le dernier trimestre 2001, un C.D. est en préparation ainsi qu'une série de concerts au Japon et en Norvège.

## Nouveautés

□ Bernard Maxime Roux propose un **catalogue de lettres et de pièces autographes** sur le thème de la musique et de la danse.

L'Estafette, Bernard Maxime Roux, 106 av. Baudin, 87000 Limoges, fax. : 05 55 77 66 32 ; site : [www.lestafette.com](http://www.lestafette.com)

□ **Jazz valley**, nouvelle boutique en ligne est spécialisée dans les disques de jazz.  
[www.jazzvalley.com](http://www.jazzvalley.com)

□ Les Editions Pierre Lafitan ont créé en 2000 une collection de musique ancienne, instrumentale et vocale, intitulée **Barocchia®**, dans le but de faire connaître des œuvres inédites, du Moyen Age à l'époque baroque, provenant de différentes bibliothèques privées ou publiques, implantées en Italie et en France.

À partir du manuscrit d'époque, les œuvres font l'objet d'une édition moderne, dans l'esprit urtext, en respectant précisément le contenu. D'une durée moyenne de quelques minutes, les pièces sont réunies en cahier, avec une préface, une documentation sur les compositeurs et, en illustration, un extrait du fac-similé du manuscrit.

Pierre Lafitan a confié la direction de cette collection à Lorenzo Cipriani, compositeur né à Milan, docteur en art et musicologie, claveciniste, titulaire de l'orgue de l'église Notre-Dame de la Compassion, dans le dix-septième arrondissement de Paris.

Le cahier n° 2 qui vient de paraître, comprend une sonate en trois mouvements (largo, allegro, rondo), pour clavecin (flûte, piano) et violon (flûte, hautbois...), avec basse ad libitum (violoncelle, basson...), de Fedele Fenaroli. Né en 1730, dans les Abruzzes, ce compositeur a passé l'essentiel de sa vie à Naples. Il fut d'abord élève de Francesco Durante, puis professeur dans différents conservatoires de la ville. Plutôt que de se diriger vers l'opéra, il préféra se consacrer, à l'image de son professeur, à la composition dans le domaine de la musique sacrée et à l'enseignement.

La sonate présentée (titre original : *Sonata Fenaroli per violino e cembalo*) fait partie d'une série pour clavecin et violon, au sein de laquelle elle porte le n° 12. Elle est inédite. Sa tonalité d'origine est si mineur. Elle est éditée transposée d'une tierce mineure pour une raison de convenance instrumentale.

Editions Pierre Lafitan  
17, bd du Lac,  
95880 Enghien-les-Bains (France).  
Tél: 01 34 17 20 25. Fax: 01 34 28 59 48  
[www.lafitan.com](http://www.lafitan.com)

*Ch. B.*

□ **Little B.F.** Recueil de sept œuvres faciles (1er cycle) de Richard Regel et David Bruley pour ensemble de clairons, clairons basses, tambours et autres percussions publié aux Editions Robert Martin.

On regrette parfois de ne pas trouver de petites pièces d'ensemble pour les élèves débutants en Batterie-Fanfare. Aussi faut-il signaler à l'attention des écoles de B.F., le travail réalisé par Richard Regel et David Bruley, deux spécialistes formés dès leur jeunesse à l'enseignement musical du genre.

Pour avoir gravis eux-mêmes tous les échelons propres au milieu B.F. en bénéficiant des conseils des grands de la profession, ces deux musiciens aujourd'hui professionnels connaissent bien la pédagogie des instruments de B.F.

Depuis quelques années, ils prennent le relais de leurs maîtres et unissent, à leur tour, leur savoir pour le mettre au service des B.F.

Le fruit de leur nouvelle collaboration est un recueil de 7 courtes pièces, allant de 50 secondes à 1'35, de genres très différents, écrit au profit d'ensembles de jeunes élèves jouant du clairon, du clairon basse, du tambour, de la percussion.

Réunis sous le titre de *Little B.F.*, ils sont présentés en 3 livrets :

- les conducteurs,
- les parties de cuivres *Sib*,
- les parties de percussions.

Le tout est accompagné d'un CD enregistré en « live » par des instrumentistes de la musique des sapeurs-pompiers des Yvelines.

*Little B.F.* devrait répondre aux besoins et souhaits des professeurs et éducateurs des classes d'éveil et de musique d'ensemble de B.F. qui ont souvent de la peine à trouver un répertoire facile.

Ces 7 compositions miniatures stimuleront sans aucun doute les élèves du 1er cycle, tout en leur apprenant les règles du travail d'ensemble, et ne pourront être que source de motivation et d'émulation.

À utiliser sans restriction ni complexe !  
André Souplet



Maison d'Éditions Halter GmbH

Gablonzerstr. 24  
D - 76185 Karlsruhe  
Internet : <http://www.halter.de>

Tél. : 0049 / 721 56 39 54  
Fax : 0049 / 721 56 26 74  
e-mail : [office@halter.de](mailto:office@halter.de)



## Giuseppe Verdi 1813-1901

2001 est l'année de la commémoration du 100ème anniversaire de la disparition du plus grand compositeur italien.

Nous vous proposons les œuvres suivantes pour orchestre d'harmonie:

### Giuseppe Verdi (Grand Potpourri)

Arrangement : Norbert Studnitzky  
Contenu : Extraits de „Aida“ - „Rigoletto“ - „Nabucco“ - „La Traviata“

### Allegro Marziale du 1er acte de Nabucco

Arrangement : Norbert Studnitzky

### Fantaisie des opéras de Verdi

Arrangement : Heisig  
Contenu: Extraits de „La Traviata“ - „Le Trouvère“ - „Rigoletto“ - „Aida“

### Hymne et marche triomphale de Aida

Arrangement : Villingner

### Nabucco (Ouverture)

Arrangement : Royer (Rhode)

### Le Prélude de La Traviata

Arrangement : Schwittmann

### Le chœur des esclaves de Nabucco

Arrangement : Norbert Studnitzky  
Partitions pour orchestre d'harmonie livrables avec partie de chœur en allemand

### Le chœur des gitans de Trouvère

Arrangement : Norbert Studnitzky  
Partitions pour orchestre d'harmonie livrables avec partie de chœur en allemand

Les potpourris suivants contiennent également des œuvres de Verdi :

### Gala d'opéras italiens

(Extrait de La Traviata)  
Arrangement : Kurt Sorbon

### De scène en scène

(Extrait de Nabucco)  
Arrangement : Hans Kolditz

Nous vous proposons également le CD :

„Verdi und die Banda“ enregistré par l'orchestre symphonique de Stuttgart sous la direction de Gabriele Ferro.  
Prix : 134,00 Frs



# La Confédération Musicale de France est sur internet !

- ▶ Combien d'orchestres et d'écoles de musique sont affiliés à la CMF ?
  - ▶ Comment joindre la fédération musicale de mon département?
  - ▶ Combien la région Nord-Pas-de-Calais ou celle du Centre comptent-elles d'orchestres d'harmonie?
  - ▶ Quels avantages sont proposés aux adhérents de la CMF ?
  - ▶ Mais au fait, la CMF qu'est-ce que c'est, exactement?
- Grâce au site :

[www.cmf-musique.org](http://www.cmf-musique.org)

vous trouverez toutes les réponses aux questions que vous vous posez sur la CMF : son organisation, ses actions, mais aussi des renseignements pratiques, un calendrier des manifestations, la présentation de son Journal...

Vous pouvez également nous joindre grâce au courrier électronique :

[cmf@cmf-musique.org](mailto:cmf@cmf-musique.org)

Donc : *À bientôt sur le Web!*

Vous connaissez...

Gilles Degironde  

**l'atelier musical**  
 6, place Saint-Roch - 42100 ST-ÉTIENNE  
 Tél. 04 77 33 90 31 - Fax 04 77 37 17 56  
 E-mail : [gilles.degironde@degironde.fr](mailto:gilles.degironde@degironde.fr)

... et bien c'est aussi...



71, quai Pierre Scize - 69005 LYON - Tél. 04 78 28 60 91

... deux magasins qui font la différence !

**Vente : un grand choix dans toutes les grandes marques**  
**Réparation et service après-vente de qualité**

**CATALOGUE SUR COMMANDE**

Remise en état complète

Montage d'instrument sur mesure

Vernissage • Argenture • Vernis coloré

Fabricant de housses, de branches d'embouchures, d'embouchures et de petits accessoires DEGIRONDE®

**P**our cette première édition d'été nous avons sélectionné quelques enregistrements qui pourront vous procurer quelques heures d'écoute agréable. D'abord il y a le dernier enregistrement de la Musique de Gardiens de la Paix de Paris qui, nous l'espérons, pourrait être le début d'une nouvelle série. Puis nous avons choisi un excellent enregistrement suisse avec un répertoire très varié et très intéressant et un très bon enregistrement avec de la musique du grand John Philip Sousa, interprétée selon les exigences du compositeur. Enfin, nous avons voulu vous présenter brièvement une série de disques américains consacrés au saxophone avec un répertoire très contemporain qui alterne avec des classiques, le tout interprété par les meilleurs saxophonistes d'Amérique du Nord et par quelques tout grands noms du monde du saxophone classique. Nous vous souhaitons une excellente écoute.

**LES GRANDES MARCHES DE CONCERT**

Musique des Gardiens de la Paix. Direction Philippe Ferro

Calliope CAL 9516. Sur Internet : [www.calliope.tm.fr](http://www.calliope.tm.fr)



Ces derniers temps les nouveaux enregistrements des grandes formations militaires et orchestres de police de Paris se font plutôt rares. C'est avec grand intérêt que nous avons découvert le nouveau disque compact de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris, sous la direction de son nouveau chef Philippe Ferro. Dans le numéro précédent nos lecteurs ont pu faire plus ample connaissance avec ce chef d'orchestre et cet orchestre qui fait depuis longtemps partie de la vie musicale de la capitale. Honnêtement nous avons quelques craintes car le disque précédent "Marches Napoléoniennes" était un enregistrement que nous voulions oublier le plus rapidement possible. Le présent disque nous a aidés à oublier définitivement le précédent. Le grand orchestre d'harmonie de la Musique des Gardiens de la Paix fait de grands efforts pour renouer avec la tradition d'orchestre pilote que cette Musique avait instaurée grâce au travail de Désiré Dondeyne avec ses nombreuses créations,

commandes et son impressionnante discographie. Personnellement nous regrettons que le nom de Dondeyne ne soit même pas cité dans l'historique reprise dans le livre, s'agit-il d'un oubli, d'ingratitude ou d'indifférence, les raisons n'excessent nullement cette omission. Philippe Ferro s'acharne à remettre cette belle phalange sur la voie de l'excellence et il est certainement sur le bon chemin. Le thème "Grandes Marches de Concert" est tout à fait bien choisi, mais le répertoire choisi nous semble quelque peu répétitif et éclectique. À notre avis, nous retrouvons trop de morceaux déjà enregistrés d'innombrables fois et certainement trop peu de compositions écrites pour orchestre d'harmonie. Seule une interprétation de très haut niveau nous semble encore justifier l'enregistrement de transcriptions d'œuvres diffusées maintes fois sur disque par les grands orchestres symphoniques. Seule la marche de John Williams peut témoigner qu'il s'agit d'un disque qui est sorti au début du 21<sup>e</sup> siècle, et encore. Ce n'est pas le chemin en arrière avec un répertoire "vieillot" qui rendra du tonus à l'image de l'orchestre d'harmonie. Il faut garder et défendre son patrimoine historique en équilibre avec le répertoire contemporain et surtout comprendre que ce patrimoine consiste avant tout de grandes œuvres originales.

Les propos du chef dans l'article cité nous donnent donc beaucoup d'espoir.

La *Marche de la Garde Montante* extraite de *Carmen* de Georges Bizet est un excellent choix pour ouvrir ce disque. Le chœur d'enfants Maîtrise de Paris donne un air de fraîcheur à cet album. Ce pastiche d'une marche militaire avec les enfants des rues de Séville qui imitent la relève de la garde sonne très bien dans cet arrangement de Jean-Claude Amiot ; une pièce à programmer souvent en réunissant chorale(s) et orchestre(s) d'harmonie.

La *Marche Joyeuse* d'Emmanuel Chabrier est une transcription d'une pièce pour piano datant de 1855 et orchestrée – pour orchestre symphonique – par l'auteur trois ans plus tard.

L'auteur de la transcription n'est malheureusement pas mentionné et pourtant elle est de très bonne qualité. Hector Berlioz est présent avec trois œuvres enregistrées : la célèbre *Marche Hongroise* extraite de la *Damnation de Faust*, dans la version Pierre Dupont connaît son 22<sup>e</sup> enregistrement en version harmonie sur CD (rien que dans notre discothèque), sans compter les enregistrements antérieurs sur disques microsillons... La *Marche au supplice* extraite de la *Symphonie Fantastique* bénéficie nettement de moins d'enregistrement, mais nous connaissons de meilleures transcriptions. Par contre, l'enregistrement de la version Berlioz pour chœurs et orchestre de *La Marseillaise* est un très bon choix, même si l'interprétation nous semble manquer un peu d'ardeur (patriotique ?), même si les chœurs "Chœur Air France" et "Chœur Arpeggione" méritent des compliments. Nous n'avons pas du tout aimé l'interprétation de la *Marche du Sacre* extraite du *Prophète* de Meyerbeer. Camille Saint-Saëns a écrit des marches de concert pour orchestre d'harmonie, mais nous retrouvons toujours les mêmes marches symphoniques en transcription. Celle de Corroyer de la *Marche Militaire Française* de la *Suite Algérienne* peut facilement se mesurer aux transcriptions de Bonelle, Godfrey et autres Hindsley. Mastio a également signé d'excellentes transcriptions dont celle-ci de la très belle *Marche Héroïque* de Saint-Saëns. Nous supposons qu'il s'agit du chef de musique alsacien Eugène Mastio (Lauterbach 1844) qui a été chef d'une musique militaire à Vincennes avant de diriger quelques grandes sociétés à Armentières et Lille. Nous ne comprenons pas pourquoi la célèbre *Marche de Radetzky* doit subir cet arrangement terre-à-terre d'Armand De Baeremaeker, quand il y en a d'excellents sur le marché ; connaissez-vous celui d'Alfred Reed ? La tradition historique oblige et le *Défilé des sans-culottes* de Gabriel Gourdin et l'inévitable *Marche de la Garde Consulaire à Marengo* de Jacques Furgeot ne peuvent apparemment pas manquer, même s'il s'agit du cinquantième enregistrement ou bien plus.

Ce que les (beaux) *Préludes* pour ensemble de cuivres d'Antonio Salieri viennent faire dans ce programme restera une énigme, car même le livret ne contient aucune information au sujet de ces petits morceaux pour musique de cavalerie ; ceci dit, ces petites pièces ont une valeur historique certaine, mais dénotent dans l'ensemble du disque. Sergej Prokofiev a écrit plusieurs très belles marches de concert pour orchestre d'harmonie et pourtant c'est encore une transcription, celle de la *Marche* extraite de l'*Amour des Trois Oranges* qui a été choisie. Bien sûr il y a la *Marche* extraite de la *Second Suite for Military Band* de Gustav Holst qui appartient aux piliers du répertoire original européen du vingtième siècle. Dommage que la marche ait été isolée des autres mouvements de cette fameuse suite.

Le disque se termine par la marche du film "Les Aventuriers de l'Arche Perdue" de John Williams, une musique qui a certainement marqué non seulement les amateurs de films à grand spectacle. Faut-il se demander pourquoi nos compositeurs contemporains écrivent relativement peu pour orchestre d'harmonie ?

Cet enregistrement prouve que la belle phalange parisienne fait de grands efforts pour reprendre la place qu'elle mérite aux yeux de tous les amateurs de bons orchestre et de bonne musique d'harmonie. Avec les promesses du chef en tête nous attendons avec impatience le prochain enregistrement.

### CLASSICS

Rekrutenspiel Aarau 205/2000. Direction Max Schenk.

AMOS 5925



Nous recevons très régulièrement d'excellents enregistrements produits par la

firme suisse AMOS et souvent il s'agit de disques compacts enregistrés par les formations militaires suisses. Cette fois nous avons choisi un très bon disque de l'une des musiques militaires "temporaires" notamment celle de Aarau, de la classe 205 de l'année 2000. Comme nos lecteurs savent, le service militaire en Suisse est basé sur des rappels annuels de la réserve et les musiciens (parmi eux tous les jeunes professionnels) sont appelés pour un stage d'un mois qui se termine par un ou deux enregistrements. L'excellente qualité des instructeurs (chefs de musique) garantie tous les ans une série de disques fort intéressants avec de temps en temps des disques de très bonne qualité. Celui-ci intitulé "Classics" comprend vraiment de la bonne musique, bien interprétée ; il s'agit de classiques d'hier et d'aujourd'hui.

*Millenium III* d'Alfred Reed est une introduction tout à fait appropriée ; de la très bonne musique originale avec de bonnes trouvailles mélodiques et, comme toujours, une excellente orchestration (il faut le faire !). Puis, en contraste, il y a une marche japonaise *In Autumn Skies* (Sous un ciel d'automne) de Kamioka Youichi qui n'est pas totalement inconnue en Europe. En fait voilà un véritable "classic" (ou une pièce qui devrait l'être). Franco Cesarini signe la transcription de l'ouverture *La Forza del Destino* de Giuseppe Verdi, choisie tout naturellement pour marquer l'année Verdi. Pour la célèbre marche solennelle *Pomp and Circumstance n°1* de Sir Edward Elgar, nos amis suisses ont choisi l'excellente transcription de Henk van Lijnschooten, trop peu connue. Un autre classique est sans nul doute *Country Gardens* une splendide œuvre originale de Percy Grainger, un bel hommage au répertoire de concert original, interprété de façon impeccable.

Nous connaissons tous la marche extraite de la comédie musicale de Gershwin *Strike up the Band*, mais l'ouverture de cette œuvre est rarement entendue et pourtant il s'agit d'une véritable friandise pour gourmets dans une excellente orchestration pour harmonie du chef Max Schenk. Enfin quelque chose de complètement nouveau dans le domaine des transcriptions, dommage qu'il s'agisse d'un manuscrit non (encore) édité. La belle marche de concert *Bellavista* de Rudolf Wyss mérite d'être mieux connue. La chanson traditionnelle *Le Vieux Cbalet* (La haut dans la montagne) de Joseph

Bovet dans un arrangement fort réussi de Christoph Walter donne un peu de "couleur locale" à ce disque au répertoire international. Un peu de musique de film semble inévitable, mais là encore le choix est original : la magnifique version pour orchestre d'harmonie par James Barnes de la sélection de *The Wizard of Oz* (Le Magicien d'Oz) de Harold Arlen. Puis il y a le fameux *Jazz Concerto for Saxophone Quartet and Concert Band* de Bill Holcombe (anciennement arrangeur pour Tommy Dorsey) ; cette pièce trop rarement jouée et à peine enregistrée est vraiment une délicatesse à savourer avec grand plaisir. Il s'agit d'un dialogue bien équilibré entre le quatuor de saxophones qui "swing" et l'orchestre d'harmonie qui fonctionne principalement comme big band, mais qui fait également entendre de belles sonorités typiques pour l'orchestre d'harmonie. Les solistes Stefan Rolli (soprano), Jonas Bhend (alto), Olivier Joly (ténor) et Christophe Lambert (baryton) méritent des félicitations.

Naohiro Iwai – vous connaissez certainement cet (excellent) arrangeur japonais travaillant à la chaîne - a arrangé plusieurs danses latino-américaines et africaines et les a mélangées dans un cocktail exotique et fascinant *Jungle Fantasy* ; on dirait de la musique de film sans film. Le *Trombone Rag* de John Higgins crée une ambiance de fête tout en mettant l'excellent pupitre de trombones en évidence.

Le tout se termine par un petit numéro de chant avec accompagnement de piano ; nos musiciens prouvent qu'ils ont également de la voix et interprètent une version chorale de l'ancien succès d'Elvis Presley *Can't help falling in love*. Bien que cela n'ait rien à voir avec la musique militaire ni avec l'orchestre d'harmonie, cette petite pièce montre quelle joie la musique leur apporte et c'est cet enthousiasme qui est à l'origine de la très bonne qualité de tout l'enregistrement. Un beau répertoire, un grand enthousiasme et un chef et des musiciens de qualité, voilà tout ce qu'il faut pour faire un disque qui plaît, qui se laisse écouter et qui inspire bon nombre de chefs.

**JOHN PHILIP SOUSA MUSIC**  
**FOR WIND BAND Vol.1**

Royal Artillery Band. Direction Keith Brion.  
NAXOS 8.559058

La marque de disques NAXOS produit d'excellents enregistrements à prix fort



réduits et sort de temps en temps un album consacré à la musique pour orchestre à vents. Après un CD avec des marches militaires danoises et un CD avec de la musique (en transcription) pour orchestre d'harmonie d'Eric Coates, voici un très beau disque avec des œuvres du "Roi de la Marche" John Philip Sousa, interprétées de façon sublime par le Royal Artillery Band, l'un des plus prestigieux orchestres militaires de la Grande Bretagne. Pour l'occasion, cet ensemble est dirigé par l'Américain Keith Brion, un tout grand spécialiste de la musique de Sousa. Il y a plusieurs années, Brion a reconstitué le (New) Sousa Band qu'il dirigeait même déguisé en Sousa et avec lequel il a fait plusieurs enregistrements sur disque, pour la radio et pour la télévision. En fait, voilà le choix idéal pour diriger cet enregistrement dans le véritable style de Sousa. Quant au choix du programme, il s'agit d'une belle anthologie composée de neuf marches, une valse, une humoresque et une suite.

Tout d'abord il y a des marches assez connues – même si on ne les entend guère en France. *Hands across the Sea* (1899) fut écrit peu de temps avant le départ de l'Orchestre Sousa pour Paris où il devait donner plusieurs concerts à l'occasion de l'Exposition Universelle de 1900. En fait, cette marche (Serrons-nous la main au-delà des mers) était un symbole de paix et voulait apaiser l'attitude critique envers les Etats-Unis d'Amérique suscitée par la Guerre Hispano-Américaine. *Manhattan Beach* (1893) fut composé pour un concert d'été à cette station balnéaire où le "Sousa Band" se produit régulièrement. *The Invincible Eagle* (1901) est une marche militaire patriotique (L'Aigle invincible) pour laquelle le compo-

teur avait un faible, ce qui est normal vu ses très grands sentiments patriotiques. *Hail to the Spirit of Liberty* (Salut à l'Esprit de la Liberté) fut composé pour cette même Exposition Universelle de 1900 à Paris et elle y fut créée le 4 juillet lors de l'inauguration du Monument Lafayette. Puis, il y a des marches nettement moins connues et également moins souvent enregistrées (même si toutes les 136 marches de Sousa ont été mises sur disque plus d'une fois). *Imperial Edward* (1902) est dédié au Roi d'Angleterre et fut composé après un concert privé du Sousa Band pour la famille royale au Palais de Sandringham en 1901. L'allusion à "God save the King" est inévitable, mais bien travaillée. *Foshay Tower* (Washington Memorial) date de 1929 et fut écrit pour l'inauguration du gratte-ciel construit par le millionnaire Foshay à Minneapolis et qui ressemblait au Washington Monument. Deux mois plus tard, Foshay se trouva en prison à cause de complications juridiques suite à une chute de la bourse. Ainsi, la marche fut enterrée durant plus d'un demi-siècle.

*Daughters of Texas* (Les Filles du Texas) (1929) fait honneur à son titre par son élégance. Cette marche fut écrite pour la même occasion à Minneapolis et dédiée aux étudiantes de la Texas Women's University. *Kansas Wildcats* (1928 et 1931) a été écrit à la demande de l'Université d'Agriculture de Kansas à Manhattan et *Power and Glory* (Le Pouvoir et la Gloire) (1923) est une marche dédiée à Thomas Mitten, directeur de la Philadelphia Rapid Transit Company. Notez la citation de l'hymne chrétien "Onward Christian Soldiers", le chant préféré de Mitten. Cette marche a été publiée pour la première fois sous le nom de "March of the Mitten Men" (Marche des hommes de Mitten). La compagnie de Mitten assurait les transports vers le Willow Grove Park où l'Orchestre Sousa donnait plusieurs concerts chaque été. Notons que les informations (plutôt élémentaires) sont empruntées à l'excellent ouvrage de Paul Bierley "The Works of John Philip Sousa", qui fait absolument autorité dans le domaine. La suite *Looking Upward* (En regardant vers le ciel) est composée de trois parties : *By the Light of the Polar Star* (A la lumière de l'étoile polaire), *Beneath*

the *Southern Cross* (Sous la Croix du Sud) et *Mars and Venus*. Écrite en 1902 cette suite est l'une des premières du genre composée aux États-Unis, certainement pour orchestre d'harmonie. La suite n'avait été enregistrée que par le US Marine Band et le New Sousa Band (Brion). Plus rare encore est l'enregistrement de la valse *Colonial Dames* (1896) écrite pour piano et arrangée par Sousa lui-même pour son orchestre d'harmonie. Cette valse était dédiée à la Société Nationale des Dames Coloniales pour son cinquième anniversaire. Nous n'avons pas connaissance d'un autre enregistrement de l'humoresque Swanee : *Humoresque of George Gershwin's Swanee* (1920), basée sur la chanson du même nom de Gershwin, écrite pour la comédie musicale "Sinbad" créée à Broadway et rendue célèbre par Al Johnson. Pour le final Sousa incorpora "Lassus Trombone" dans sa seconde version de 1928. Comme plusieurs des œuvres enregistrées sont soit des premiers, soit des curiosités, ce disque est certainement de grande valeur pour les collectionneurs et les incondionnels de Sousa. Tout amateur de bonne musique d'harmonie se délectera à l'écoute de cet album et les chefs y trouveront certainement quelques bonnes idées.

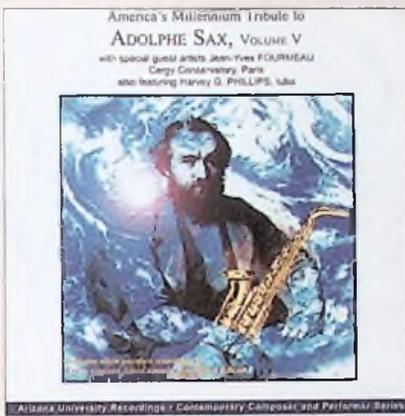
**America's Millenium Tribute to ADOLPHE SAX** (en six volumes)

Solistes invités : Jean-Marie Londeix, Eugène Rousseau, François Daneels, Claude Delangle, Jean-Yves Fourmeau.

Arizona University Recordings (<http://www.AURec.com>). AUR CD 3063 - CD 3068 - CD 3098 - CD 3101 - CD 3111 - CD 3113. Distribués par René Gailly Productions. Rue Oscar Maesschalck, 12 à B - 1083 Bruxelles. Tél.: 00 32 24659870 - Fax : 00 32 24656955 - E-mail : [rene.gailly@skynet.be](mailto:rene.gailly@skynet.be)

Voici une série exceptionnelle éditée aux États-Unis pour le nouveau millénaire et en hommage au grand inventeur belge Adolphe Sax, par l'Université d'Arizona à Tucson. Cette université a sa propre marque de disques "Arizona University Recordings" et sa propre maison d'édition "Arizona University Publications".

Elle a sorti une série de sept disques compacts consacrés uniquement au saxophone, soit en solo, soit en quatuor, soit avec piano ou d'autres instruments



et accompagné par l'orchestre d'harmonie. Chaque volume présente un invité de marque, en fait il s'agit des plus grands solistes de saxophone que nous connaissons actuellement. Ces grandes stars du saxophone interprètent un morceau sur chaque disque, tandis que les autres compositions sont jouées par d'excellents solistes en majorité américains.

► **Volume I** comprend *San Antonio* (John Harbison) 1994, *Légende* (Florent Schmitt) 1918, *New Wave* (Gregory Yasintsky) 1993 et *Far Corner* (Dan Maske) 1994 pour saxophone et piano, *Mouvement VIII* (Ernesto Pellegrini) 1997 et *Eulogy* (Howard Sandroff) 1990 pour saxophone solo, *Solar Dreams* (Jody Nagel) pour saxophone et bande électronique, *Perpetual Motion* (William Penn) 1992 pour saxophone et marimba et puis avec l'invité Jean-Marie Londeix *Trois Méditations* (Dan Pilon) 1981 pour saxophone solo. Londeix, élève de Marcel Mule, est l'une des plus grandes figures dans le domaine du saxophone classique et il a fait du Conservatoire de Bordeaux l'un des centres mondiaux du saxophone classique.

► **Volume II** comprend *Wings* (Joan Tower) 1991 et *Canon Inversus* (Mozart-Wolfe) pour saxophone solo, *Prélude, Cadence et Finale* (Alfred Descendos) 1956, *Exortation* (Andrew Earle Simpson) 1996, *Two Pieces* (Alan Blank) 1996 et *Music for Alto Saxophone and Piano* (William Karlins) 1968 pour saxophone alto et piano, *Notturmo* (Jay Vosk) 1993 pour saxophone soprano et piano, *Four Short Pieces* (Gregory Yasintsky) 1990 pour saxophone ténor et piano, *If I give up the Saxophone* (Sammy Fain) 1929 pour soprano, saxophone soprano et percussion et puis, en invité Eugène Rousseau dans *Sonata op.29* (Robert

Muczynski) 1970 pour saxophone alto et piano. Rousseau est sans nul doute le grand leader de l'école du saxophone classique aux États-Unis ; plusieurs compositeurs ont écrit spécialement pour lui.

► **Volume III** comprend *Octaves* (Charles Ruggiero) 1988 pour saxophone soprano et piano, *Soliloquy* (Margaret Garwood) 1985, *Conversations* (Sy Brandon) 1977 et *Light Possessing Darkness* (John Howell Morrison) (1997) pour saxophone alto et piano, *Rubber Waltz* (Tom Bergeron) 1996 pour saxophone alto solo, *Doo-Dab* (William Albright) 1975 pour trois saxophones altos, *Tango Magnetism* (Dan Gutwein) 1997 pour saxophone alto et audio CD préparé, *Three Universes* (Jody Nagel) 1998 pour saxophone alto, narrateur et sons électroniques et en invité François Daneels qui interprète "A l'Espagnole" et "A la Parisienne" deux extraits de *Cinq Pièces Caractéristiques* (Pierre Max Dubois) 1962 pour saxophone alto et piano. L'éminent saxophoniste François Daneels (1921) est sans nul doute le père de l'école du saxophone classique en Belgique. Plus de quarante compositions ont été écrites pour lui et ses élèves enseignent dans le monde entier.

► **Volume IV** comprend *Allegro de Concert* (Jean-Baptiste Singelee) ca 1846 pour quatuor de saxophones, *Aria & Finale* (John Carmichael) 1990 pour saxophone soprano et piano, *Sonata n°3* (Tommy Joe Anderson) 1986 pour saxophone soprano/alto et piano, *Aubade* (Libby Larsen) 1982, *bBop in 2* (T.J. Anderson) 1998 et *Election Year* (Benjamin Boone) 1994 pour saxophone alto, *Transformations* (Todd Barton) 1999 pour saxophone soprano et piano, *Gymnopédie n°1* (Erik Satie/G.Wolfe) pour saxophone soprano et guitare, *Being...* (Huang Ruo) 1999 pour saxophone alto et violon alto, *Sax-O-Doodle* (Rudy Wiedoeft) 1926 arrangé pour quatuor de saxophones et en invité Claude Delangle qui joue *Sequenza VII b* (Luciano Berio) 1969/93 pour saxophone soprano solo. Delangle est un des tous grands saxophonistes français à qui Pierre Boulez fit appel pour son Ensemble Intercontemporain.

► **Volume V** comprend *Three Blues for Saxophone Quartet* (Charles Ruggiero) 1981, *Four Piano Blues* (Aaron Copland) 1926/48 et *Back Bumer*

(Frank Tichelli) 1988 pour quatuor de saxophones, *Ode to Lord Buckley* (David Amram) 1981 pour saxophone alto et piano et en invité le Quatuor de Saxophones Jean-Yves Fourmeau qui interprète *America* de *West Side Story* (Leonard Bernstein) 1957. Jean-Yves Fourmeau est actuellement la figure de proue de l'école des saxophonistes classiques en France, il enregistre fréquemment et donne des cours et des récitals dans le monde entier.

D'un intérêt particulier sont les deux compositions qui impliquent également l'orchestre à vents. D'abord il y a le *Double Concerto pour Saxophone Alto et Tuba et ensemble d'instruments à vent* de Walter Hartley enregistré par George Wolfe, saxophone, Harvey Philips, tuba et le Midwest Chamber Winds ensemble. Nous ne connaissons qu'un enregistrement sur disque vinyle de cet excellent concerto. Puis il y a la *Concert Suite for Alto Saxophone and Band* de William Bolcom, interprétée par Timothy McAllister avec le Crane School of Music Wind Ensemble. Cette œuvre mérite toute attention.

► **Volume VI** comprend *Strayhorn* (Billy Strayhorn – arr. Charles Ruggiero), *Diversions* (Bernhard Heiden) 1943 et *Suite* (Alexandra Pierce) 1996 pour saxophone alto et piano, *An Interrupted Serenade* (William Penn) 1992 pour saxophone et marimba, et *Dialogue III Comme un Cri* (Lucie Robert-Diessel) 2000 pour saxophone, voix et piano.

L'invité sur ce volume est à nouveau François Daneels qui interprète *Hot-Sonate* (Erwin Schulhoff) 1930 avec Robert Wasmuth au piano, et *Ballade pour saxophone, orchestre à cordes, piano et percussion* (Frank Martin) 1938 avec l'Orchestre Philharmonique de la BRT de Bruxelles sous la direction de Fernand Terby.

► Le septième volume est déjà paru aux Etats-Unis.

Cette série est d'une grande importance pour les saxophonistes, car elle présente un grand nombre de compositions très récentes d'une part et quelques classiques d'autre part. La participation de quelques grands virtuoses de renommée mondiale ajoute un cachet et une valeur spécifique à cette série remarquable.

# Disques / harmonies

la discothèque d'or de Francis Pieters

## ORCHESTRE

### ● BRAHMS :

*Symphonies n° 3 op. 90, n° 4 op. 98.*  
Orchestre RadioSymphonique de Prague,  
dir. Vladimir Valek.

1 CD Vitava CR 01142 031. CD Diffusion, BP4, 28 route d'Eguisheim, 68920 Wettolsheim. Tél.: 03 89 79 50 81. Enr. 1997-98.



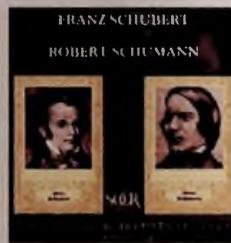
Valek ne cherche pas à gommer l'enracinement germanique de ces symphonies, par exemple en adoptant des tempos plus rapides que ses confrères allemands. Mais il a soin de donner une lecture claire, sans pesanteur, son bel orchestre joue le jeu collectif, et de belles qualités se manifestent chez les solistes, on apprécie la qualité des cuivres entre autres. L'orchestre sonne bien dans la plénitude du 4e mouvement de la 3e, avec ses contretemps bien mis à profit. Le 1er mouvement de la 4e a de la grandeur, l'admirable Andante fait passer un souffle poétique avec le long développement de sa mélodie basique et son épanouissement conclusif sur fond de pizzicati et retour à la case départ. L'Allegro energico final, avec ses staccatos de petite harmonie alternant avec ceux des cordes, et ses grands tutti, a grande allure.

### ● SCHUBERT : *Symphonie n° 6.*

*SCHUMANN : Symphonie n° 2.*  
Orchestre Radio-Symphonique de Prague,  
dir. V. Valek.

1 CD Vitava CR 00752 031. CD Diffusion, BP4, 28 route d'Eguisheim, 68920 Wettolsheim. Tél.: 03 89 79 50 81. Enr. num. 1997.

Écrite en 1817-18, la «Petite» sym-



phonie de Schubert témoigne d'influences multiples : Haydn, Mozart, Rossini, et le Scherzo descend en droite ligne de Beethoven.

La 2e de Schumann fut créée en 1846 par Mendelssohn au Gewandhaus de Leipzig. L'orchestre traduit bien la fluidité générale du Schubert et du Scherzo du Schumann, de ses archets bondissants et acérés. Les passages chantants alternatifs de ce scherzo ont une sympathie nonchalante. Le bel Adagio de la n° 2 est classiquement traité comme une musique de chambre, et Valek trouve dans l'Allegro final des accents et des contrastes subtilement dosés.

### ● DVORAK :

*Dances Slaves op. 46 et 72.* Orchestra  
Radio-Symphonique de Prague, dir. V.  
Valek.

1 CD SOCR CR 0156-2031. CD Diffusion, BP4, 28 route d'Eguisheim, 68920 Wettolsheim. Tél.: 03 89 79 50 81. Enr. num. 1999-2000.



Les pays d'Europe Centrale et de l'Est ont bien de la chance de posséder un art musical populaire d'un si haut niveau qu'il s'agit déjà de grande musique. Alors quand s'en inspirent de grands compositeurs... Furiant, dumka, polka, mazurka, polonaise, kolo se prêtent à merveille à la riche orchestration de l'auteur de la *Symphonie du Nouveau Monde*. Cet orchestre en rend bien la riche palette sonore et surtout les rythmes de danse si entraînants, en un style très classique

(d'aucuns préférèrent peut-être les interprétations plus typiques des sources populaires que l'on peut entendre proposées par de petits ensembles slaves ou tziganes...).

## **DVORAK : Sérénade en mi op. 22.**

**Josef SUK : Méditation sur le vieux Choral Tchéque «St Wenceslas» op. 35.**

**JANACEK : Suite pour Orchestre à Cordes.** Orchestre de Chambre Tchéque, dir. Ondrej Kukal.

1 CD Woldmann JW 003. CD Diffusion, BP4, 28 route d'Eguisheim, 68920 Wettolsheim. Tél.: 03 89 79 50 81. Enr. num. 1994-96.



Ces Tchèques sont évidemment qualifiés pour interpréter leurs compositeurs nationaux. C'est le cas de l'admirable *Sérénade* de Dvorak, jouée

avec précision, esprit et légèreté et, dans l'ineffable *Larghetto*, nuance et expression. C'est aussi le cas de la pièce de Suk, créée en quatuor en novembre 1914, et où l'on sent l'influence de l'ambiance de la grande guerre commençant. Sa longue phrase invite au recueillement et recèle un épisode *appassionato* de caractère dramatique de toute beauté, avant l'accalmie finale. La *Suite* de Janacek, œuvre de jeunesse composée à Brno et créée en 1877, est en 6 mouvements. Elle met en œuvre un style d'un grand lyrisme, dont ces interprétations rendent tout le potentiel expressif. En particulier, comme Dvorak, Grieg ou Elgar, Janacek sait exploiter les sonorités des cordes pour nous livrer de superbes mouvements lents, ici 2 *adagios* dont le 2e au sombre coloris comporte un beau solo de violoncelle. Le 4e mouvement, *Presto*, est une sorte de *scherzo* dont l'orchestre restitue l'agitation quasi chorégraphique. Un CD remarquable.

## CHANT

## **HAYDN :**

*L'Isola Disabitata.* Anke Herrmann, sop, Katharina Kammerloher, mezzo, Robert Lee, ténor, Furio Zanasi, baryton. *Academia Montis Regalis*, dir. Alessandro de Marchi.

2 CD Opus 111 OP 30319. Enr. num. 2000.

Le livret est de Metastase. Ce petit opéra fut créé pour l'anniversaire du Prince Nicolas Esterhazy en décembre



1779. Gernando, sa femme Costanza et sa belle-sœur Silvia ont, il y a 13 ans, trouvé refuge sur une île déserte après un naufrage.

Gernando a été enlevé par des pirates. Costanza, convaincue d'avoir été abandonnée par son mari (comme Ariane le fut à Naxos par Thésée), grave dans un rocher le récit de sa mésaventure, en forme d'épithaphe. Silvia s'accorde de l'environnement favorable des plantes, des animaux et du climat, Mais Gernando, redevenu libre, n'a eu de cesse que de retrouver sa femme. Il réapparaît avec un compagnon de captivité, Enrico. On devine la fin heureuse : deux couples au lieu d'un regagneront la patrie. La partition est fraîche et riche d'invention mélodique. Elle utilise le récitatif accompagné d'expressive façon. Tout cela «coule» joliment avec la grâce haydnienne. Un bon quatuor interprète cette œuvrette sans chœur, dominé par le ténor excellent mozartien, la mezzo au timbre chaleureux et le baryton très musical. Direction précise, bon style.

## **GOUNOD :**

*Faust.* Peter Dvorsky (Faust), Magdaléna Hojossyova (Marguerite), Sergei Kopcak (Méphisto), Lajos Miller (Valentin), Ida Kirilova (Siebel), Marta Nitronova (Marthe), Peter Mikulos (Wagner). Chœur de l'Opéra National Slovaque de Bratislava, Chœur Philharmonique Slovaque, Orchestre Symphonique de Radio Bratislava, dir. Ondrej Lenard.

3 CD Opus 9356 1601-03. CD Diffusion, BP4, 28 route d'Eguisheim, 68920 Wettolsheim. Tél.: 03 89 79 50 81. Enr. 1982.



L'orchestre traduit bien le sombre caractère de l'intro qui est du meilleur Gounod. Les tempos sont justes, les

chœurs excellents vocalement et rythmiquement la kermesse est vivante et la valse entraînante. Le ténor est vaillant,

son français presque parfait, sa diction claire. Au premier acte, son chant est nasal, haché, peu nuancé. manque de souplesse et de liant. Il termine toutes les phrases sans consonne finale par un coup de glotte. Tout, ou presque, change ensuite : on croit comprendre que les défauts en question correspondaient à l'état de la voix du docteur Faust avant sa cure méphistophélique de jouvence... En effet, à la scène du jardin, on dirait un autre ténor, souple et nuancé, sa Cavatine est très propre. La basse de Méphisto est bien timbrée, ronde (parfois trop), le baryton a une bonne voix et du legato. Il chante son air « Avant de Marguerite ses lieux ». Le chant de Marguerite est bien conduit, la diction honorable. Les deux autres femmes ne font pas comprendre tous les mots. La prise de son manque parfois de présence.

## MUSIQUE SACREE

## **BERLIOZ :**

*Te Deum.* Roberto Alagna, tén. Marie-Claire Alain, org. Chœur d'Enfants de l'Union Européenne et Maîtrise d'Antony, Orchestre de Paris, dir. John Nelson.

1 CD Virgin Classics 7243 545449 27. Enr. num. 2001.



Curieuse œuvre qui comporte en n° 3 un *Prélude* avec tambours et une *Marche* pour la *Présentation* aux *Drapeaux*, 2 pièces réservées

par Berlioz « aux cérémonies d'action de grâce pour une victoire ou tout autre se ralliant par quelques points aux idées militaires », 2 chœurs à 3 voix, des solos d'orgue, un seul morceau pour voix soliste (*Te ergo quaesumus*). Dédié au Prince Albert, ce *Te Deum* fut créé à Saint-Eustache le 30 avril 1855 pour l'inauguration de l'Exposition Universelle, avec près de 1 000 exécutants. Si l'ensemble est destiné à produire un grand effet sur le public présent, et quelle que soit la qualité, excellente, de cette édition, il ne peut y avoir le même impact au sortir de la plupart des hauts parleurs domestiques... Et, sans la magie du direct, la qualité de l'œuvre n'est pas du niveau de la *Damnation*, de la

*Fantastique* ou du *Requiem*... (La notice évoque la présence dans la Marche d'un « petit saxo suraigu en si bémol à 3 cylindres ». Ne s'agirait-il pas plutôt d'un saxhorn ?).

## ROSSINI :

*Stabat Mater*. Iride Martinez, sop, Sara Mingardo, mezzo, Charles Castronovo, tén, John Relyea, basse. Chorus Musicus, Das Neue Orchester, dir. Christoph Spring.

1 CD Opus 111 OP 30247. Enr. num. 1999.



Créée en 1833 à Paris, au Théâtre Italien, il est évident que cette œuvre sacrée ne s'abstrait pas de

l'influence du langage de l'opéra, - c'est vrai aussi pour le Requiem de Verdi -, et fait regretter que Rossini, auteur de merveilleux opéras-bouffes, n'ait pas davantage écrit de drames lyriques. Il en est ainsi de « Cujus Animam » du ténor ou du « Pro Peccatis » de la basse. Mais n'est-il pas légitime que la douleur de la mère au pied de la croix soit traitée en un style dramatique ? C'est en tous cas le parti adopté par le chef qui obtient des accents et des contrastes efficacement expressifs. 4 solistes peu connus mais de haut niveau de technique et de qualité vocale jouent le jeu avec un grand sens artistique, notamment la mezzo dans sa cavatine « Fac ut portem ». Le quatuor « Quando Corpus morietur » est magnifique et l'Amen final impérieux et triomphant.

## CHŒUR GRÉGORIEN DU COTENTIN :

*Le Mystère de l'Incarnation dans le chant grégorien*. Dir. Daniel Marion.

1 CD AS 1200 AS 01. Enr. num. 2000. (Contact : Gilbert Epaud, 10, rue Burnouf, 50100 Volognes. Tél. 02 33 40 12 87).



Fondé en 1985 par l'Abbé Marion, diplômé de l'Institut Grégorien, ce chœur compte une vingtaine

d'hommes qui donnent des concerts dans la Manche, mais surtout participent aux offices, conservant ainsi ce chant latin ancestral qui malheureusement tend à disparaître devant l'invasion de bien des banalités en langue vulgaire qu'on nous inflige sous prétexte de démystifier la liturgie (d'accord avec Brassens : « Sans le latin, la messe nous e... !). Ce chant colle à merveille au mystère de la foi et à la conception architecturale et spirituelle de nos cathédrales. Ce CD bien fait est consacré à la liturgie de l'Avent et de Noël et a été enregistré en l'Abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte, sauf les trois pièces d'orgue interprétées par Florence Rousseau à la console de l'Abbatiale de Lassay. La plupart des 17 morceaux chantés sont du grégorien, dans la belle tradition de cette discipline exigeante en son apparente simplicité. Trois sont polyphoniques, dont l'*Adeste Fideles*.

## ALFONS V EL MAGNANIM :

*El Cancionero de Montecassino*. Musique religieuse et profane. La Capella Reial de Catalunya, dir. Jordi Savall.

2 CD Alia Vox AV 9816. Enr. num. 1996 à 98.

Alfonse V (1396-1458), monté sur le trône d'Aragon en 1416, était épris de culture. Il fit la conquête de Naples en 1442. Durant les 60 ans que dura la mainmise de sa dynastie, jusqu'à la bataille du Garigliano qui vit le royaume de Naples tomber dans l'escarcelle de la couronne d'Espagne pour deux siècles, on vit se développer une renaissance culturelle, notamment musicale, bénéficiant des influences multiples de l'apport de musiciens d'horizons très divers. Le *Cancionero* conservé à Montecassino, maison mère des bénédictins, comporte 141 œuvres, - dont 77 profanes, danses campagnardes, chansons de cour ou populaires, en français, italien, castillan, catalan, datant de 1430 à 1480. À côté d'œuvres anonymes ou de compositeurs de la Cour de Naples peu connus (Gaffurio, Oriola, Cornago), on rencontre Dufay et Ockeghem. De ce dernier l'admirable chanson-motet funèbre « *Mort tu as navré* », pour la mort de Gilles Binchois, entre autres merveilles, interprétées avec une musicalité et un sentiment tout à fait dignes d'éloges, bien dans la ligne de la collection qu'enrichit sans cesse Savall.

## CORTOT-THIBAUD-CASALS,

*un trio, trois solistes,*

par Jean-Luc Tingaud.

Un petit livre de 196 pages écrit par un jeune chef d'orchestre, poulain de Manuel Rosenthal, polytechnicien de surcroît, et qui, en une langue claire et vivante, nous retrace l'histoire d'une légende de l'histoire récente de la musique française, celle de la rencontre de trois grands solistes qui, à côté de leur carrière individuelle, surent, malgré leurs caractères très différents, unir leurs talents pour sacrifier à la musique de chambre. Le principe de la Collection est de partir d'un document évocateur, photo, lettre, etc. Deux périodes dans leur collaboration : 1905-1911, puis 1921-1933. Les apprentis-musiciens doivent lire ce livre qui montre comment une carrière se nourrit de plaisir partagé, de travail acharné, d'échange. Bien documenté, plein d'anecdotes, facile à lire, il est enrichi d'un répertoire, d'une chronologie, d'une discographie (malheureusement trop brève...).

(Collection « Les Interprètes créateurs » Éditions Josette Lyon, 11 bis, rue Georges Saché, 75014 Paris).

## UNE TRAVIATA, roman,

par Stéphanie Janicot.

Madame Janicot s'y entend pour créer une fiction pas invraisemblable dans un milieu proche de Covent Garden au temps de la création de *La Traviata* en 1856. Sistine Piave est la cousine de Francesco-Maria Piave, le librettiste. Ayant renoncé à une carrière prometteuse de cantatrice par amour pour un séduisant lord, au grand désespoir d'un jeune ami de celui-ci, elle mourra après qu'une représentation de *La Traviata* eut été montée dans le château du lord, en présence de leurs Majestés. Le roman fourmille de maints détails qui témoignent, chez l'auteur, d'une bonne connaissance des choses de l'opéra et de son goût pour ce genre.

(Éditions Albin Michel, 22 rue Huygens, 75014 Paris. 295 pages.)

# infos régions

## Alsace

### Haut-Rhin

#### Un Festival de jeunes voix

C'est devant une salle de Théâtre municipal comble que se sont produits les onze ensembles lors du 29<sup>e</sup> Festival de chant choral de la jeunesse de Colmar et environs, le 25 mars dernier.

La manifestation était placée sous l'égide de l'Association des Sociétés Chorales d'Alsace (présidée par Jean-Louis Weber) et de la C.M.F. présidée par Maurice Adam) et organisée par l'Ensemble Vocal Joseph-Muller (présidé par Jacques Schaffold).

Se sont produits successivement, l'école maternelle Pasteur de Colmar, l'Institution Saint-Jean (dir. Anne Bille), les écoles élémentaires Pasteur (dir. Évelyne Fleck) et Barrès (dir. Laurence Higelin) de Colmar, de Holtzwihr (dir. Christian Bille) et Houssen (dir. Jean-Louis Kieffer), la Chorale des Jeunes de Grussenheim (dir. Marie-Eve Oberlé), et la Pré-Maîtrise (dir. Christophe Lepelletier).

Les chorales d'enfants étaient encadrées par l'Ensemble Vocal Joseph-Muller (dir. Laurence Higelin et Bernard Staad), le Chœur d'hommes «Alliance» de Mulhouse (dir. Patrick Luetolf) et la Chorale du Lycée de Sainte-Marie-aux-Mines (dir. André Valentin). La Chorale des Jeunes de Grussenheim (dir. Marie-Eve Oberlé) et la Pré-Maîtrise de Colmar (dir. Christophe Lepelletier) étaient des nouvelles venues.

Interrogée par la presse sur l'intérêt de ce festival, Évelyne Fleck, chef de chœur, a répondu que «*C'est une expérience, pour les enfants, qui peut leur permettre de vaincre la timidité, leur donner le goût du chant, choral et polyphonique*».

Le programme comportait un répertoire varié en chants plus ou moins «populaires» notamment *L'alphabet* de Mozart, *Hello, how are you?* canon de Egon Ziesmann, *Ne reste pas à dire pourquoi* de Patrick Richard, *Écoute en silence* de Maurice Lanoix, *Par enchantement* d'Antoine Dubois, *La croisade des enfants* de Jacques Higelin et *La marche des jeunes* de Charles Trénet.

Parmi le public, amis et parents des choristes, Gilbert Meyer, député-maire, Brigitte Klinkert, adjointe chargée des affaires culturelles, Jean-Claude Vogt, président de l'OMC et Philippe Hemez, inspecteur d'Académie du Haut-Rhin, étaient présents pour les applaudir et les encourager. Une coupe et un diplôme étaient décernés à chaque chorale.

Pour clore le spectacle, les chœurs réunis ont offert un bouquet final sous la houlette de Laurence Higelin. Plus de 350 choristes ont chanté avec enthousiasme : *Les amours, les travaux* de Gilles Vigneault, *le Canon de la Paix* de Romain Rolland, *Berceuse russe* de Didier Rimaud, *Prends le temps* de Jean-Jacques Egli et *Alléluia* de Michel Jourdan.

Le public, ravi de la prestation, s'est levé pour applaudir, entonnant avec les choristes un deuxième *Alléluia*.

À l'issue du concert, un vin d'honneur, offert par la municipalité, a réuni l'ensemble des participants. Les présidents de l'Ensemble Vocal Joseph-Muller et de l'Association des Chorales d'Alsace, Jacques Schaffold et Jean-

Louis Weber, ont pris successivement la parole, ainsi que Brigitte Klinkert, adjointe au maire et vice-présidente du Conseil général en présence de Philippe Hemez, inspecteur d'Académie, de M. Vogt, président de l'OMC, de messieurs Moser et Kuster, respectivement vice-président et trésorier de l'ASCA.

*Laurence Higelin, directrice de l'Ensemble Vocal Joseph-Muller et secrétaire générale de l'Association des Sociétés Chorales d'Alsace*

## Aquitaine

### Dordogne

#### Musique à l'écho régional

La Fédération musicale d'Aquitaine a tenu ses assises annuelles à Trélassac. Ce n'est pas par hasard si le conseil d'administration de la Fédération a décidé du lieu de cette manifestation statutaire, mais bien parce que le président départemental de l'USMD 24 en est Francis Magy, par ailleurs chef d'orchestre de la Jeunesse musicale Trélassacoise et que la ville dispose d'infrastructures capables de répondre à ce type de rassemblement.

Outre Francis Magy et Jean-Paul Dumas, de Saint-Martial d'Artenset, vice-président de l'USMD 24, participaient à ce rassemblement les responsables musicaux, Jean-Claude Fondriest, président de l'Aquitaine et de l'UDSM 47, Deny Noël, président de l'UDAM 33, Michel Garcia de l'USMDL

40, Daniel Hérard, président de la FSMPA 64, et Jean-Luc Delord, délégué Musique et Danse de l'ADAM 24.

Toute la journée de ce dimanche 25 mars, des séances de travail accaparèrent ceux qui ont eu charge des destinées de 15 000 musiciens regroupés en 230 associations, les 11 000 élèves qui passent chaque année les examens de formation musicale et instrumentale de la C.M.F., auxquels s'ajoutent 200 élèves du Brevet (fin deuxième cycle) dans les huit centres d'examen répartis sur les cinq départements aquitains. Il faut savoir également qu'en 2001, 144 élèves se sont inscrits à Bordeaux pour passer les épreuves de la formation musicale et instrumentale du troisième cycle.

Indépendamment, un stage de direction d'orchestre a fonctionné toute la journée. Yolande Bounet, présidente de la JMT, confiait : «pour ce stage, nous avons réuni, en accord avec les responsables de deux formations, les orchestres d'harmonie de Thiviers et de Trélassac».

## Gironde

### Sainte-Cécile et concert d'hiver

L'Avenir musical Arcachonnais a marqué de fort belle manière les dernières semaines du XXe siècle, en offrant à son public deux superbes prestations.

La première, fut une émouvante messe de Sainte-Cécile, célébrée le dimanche 3 décembre en l'église Saint-Ferdinand d'Arcachon et ouverte avec passion par le *Prélude et la Marche triomphale* de Jean-Baptiste Lully. À l'offertoire, les musiciens jouèrent avec émotion le célèbre *Aria* de Bach puis tout en nuances *l'Adagio* du concerto pour clarinette en La de Mozart, interprété par Catherine Boulan. L'office s'acheva avec l'ouverture de Franz von Suppe, *Une matinée, une après-midi, une soirée à Vienne* qui permit à Jean-Marie Pétrou (clarinette solo) de faire admirer toute sa maestria.

Cette journée consacrée à la patronne des musiciens fut l'occasion pour l'orchestre d'harmonie arcachonnais d'offrir au premier magistrat de la ville, Pierre Lataillade, un ouvrage racontant près d'un siècle et demi de

musique à Arcachon, sous le titre «Harmonies arcachonnaises (1861-2000)» ! Une histoire à laquelle a participé et participe toujours avec enthousiasme l'Avenir musical Arcachonnais sous la baguette de son chef Michel Boulan. Cet ouvrage est désormais disponible à l'École municipale d'Arcachon.

Le deuxième événement, organisé en liaison avec les services municipaux, fut le grand concert d'hiver, donné au Palais des Congrès d'Arcachon, qui associa le Quatuor de clarinettes de Bordeaux (Jean-Paul Balsac, Jean-Marie Juan, Éric Moncoucut et Fred Samadet) et l'Avenir musical dans une programmation qui permit au public de découvrir la clarinette sous toutes ses facettes. Les élèves de l'École de Musique furent aussi de la fête. Ils interprétèrent avec le Quatuor *La Muerte del Angel* d'A. Piazzola ; quant au Quatuor et à l'Avenir Musical, ils exécutèrent, en deuxième partie, six œuvres parmi lesquelles *La Chanson des nids* (clarinettes soli : Fred Samadet et Jean-Paul Balsac), *Guisganderie* (fantaisie pour 4 clarinettes de Jeanjean) et *Down by the riverside* (clarinette solo : Jean-Paul Balsac).

2000 restera donc un millésime particulier pour l'Avenir musical Arcachonnais !

### Chronique d'un succès annoncé

C'est dans un Palais des Congrès archicomble, en présence du maire Yves Foulon, entouré de plusieurs de ses adjoints dont Bernard Lummeaux (Culture), de Jean-Claude Garnung, président de la régie Arc'anim et de Guy Destanque, que l'Avenir musical arcachonnais a apporté sa note, superbe, à la fête patronale d'Arcachon.

Le concert a débuté avec l'ouverture de *La Dame de Pique* de von Suppé, dont le duo de flûtes interprété par Francis Gabin et son élève Emmanuelle Martin a laissé le public sous le charme. Les musiciens arcachonnais, sous la direction précise et sobre de Michel Boulan, se sont ensuite joués des difficultés des *Danses Hongroises n° 5 et 6* de Brahms, avant d'enchaîner sur une fantaisie tirée de l'opérette *Andalousie* de Francis Lopez. Avec son interprétation sûre et sensible de *Rêves oubliés* d'Anderson, au vibraphone,

accompagné par l'harmonie, Benoît Douenne a confirmé que la valeur n'attend pas le nombre des années. Et c'est sur un bouquet de sonorités évocatrices, extraites de musiques de films, titré *Mancini en concert* par l'arrangeur Schneider, que s'acheva la première partie, sous les applaudissements d'un auditoire conquis par les solistes Francis Gabin (flûte) et Catherine Boulan (clarinette).

À la reprise, Michel Boulan laissa sa baguette à Franck Madebos, le temps pour lui d'emboucher son trombone et d'offrir au public, les *Pensées d'amour*, d'une valse pour trombone et orchestre d'Arthur Pryor, dans un arrangement de Guy Destanque. Pénétrèrent alors sur scène seize élèves de l'École municipale de musique qui interprétèrent *Sur une portée* de Layens, accompagnés par l'Avenir musical qui, furent bissés.

Le jazz fut mis à l'honneur pour clore le programme. *American Patrol*, dans un arrangement de Richards, permit de mettre en valeur Christophe Maillou à la trompette et Frédéric Andrez au trombone ; *Panaché américain*, fantaisie concoctée par Layens sur les plus grands succès américains, donna l'occasion à André Lafargue de faire la démonstration de son brio et de son... panache en bissant. Même châtement pour l'harmonie tout entière qui dut interpréter par 2 fois *Jéricho* (trompette solo, Christophe Maillou) avant que le public accepte de quitter la salle !

Les applaudissements insistants venaient de prouver que l'après-midi avait été une réussite.

## Auvergne

### Allier

#### Harmonie et bandonéon à l'Opéra de Vichy

L'Orchestre d'harmonie emprunte des voies nouvelles pour ces concerts à l'Opéra. L'ensemble, dirigé par Christian Legardeur, a accompagné le bandonéoniste Juanjo Mosalini dans une œuvre écrite par son père Juan José, connu du public vichyssois puisqu'il s'est produit à l'Opéra avec son orchestre de tango, il y a quelque

temps. Cette alliance a trouvé des accords inattendus. Elle a révélé que le tango orchestral n'avait pas forcément besoin d'instruments à cordes pour vibrer. *Paysages* est une suite en cinq tableaux dominée par la nostalgie du compositeur pour son pays natal et l'émotion des thèmes populaires argentins. Dans cette musique pleine de retenue, Juanjo Mosalini a imposé son jeu tout en nuances, mêlant douceur, profondeur et énergie. En bis, dans un *Tango* d'Astor Piazzola, la finesse de son phrasé a fait merveille.

*Les Tableaux de l'est-américain* de Nigel Hess s'inspirent de séjours qu'a passés le compositeur britannique dans l'état de New York. Son écriture oscille entre musique de films et comédie musicale. N. Hess fait partager son émotion avec de belles mélodies. *TV Détectives* est une œuvre composée pour des feuilletons télé, et l'on sent le happy end qui s'inscrit sur l'écran... Ces œuvres, en première audition française, ont permis de découvrir un compositeur talentueux et... rafraîchissant !



### L'Orchestre d'Harmonie de Vichy ▲

Les États-Unis étaient encore présents avec *Passager de la nuit* de Franco Cesarini. Le compositeur suisse a été inspiré par une église de Providence où le mystère est complet. L'évocation de ce lieu est très forte. L'apparente tranquillité vole en éclats dans une nuée de sonorités symbolisant d'étranges visions produites par l'illumination d'une pierre ! L'Orchestre d'harmonie a magnifiquement su rendre l'atmosphère étrange et frénétique de cette écriture complexe. Le concert avait débuté avec *Fanfare pour l'humanité* d'Aaron

Copland, mélodie ample et majestueuse, interprétée par les cuivres et percussions de l'orchestre.

Le public, enchanté par le programme concocté et dirigé de main de maître par Christian Legardeur, réclama un bis et l'Orchestre d'Harmonie s'exécuta en rendant hommage au « fou chantant », Charles Trenet.

Ainsi s'achevait ce concert de printemps à l'Opéra de Vichy et l'orchestre donnait rendez-vous à son public tous les lundis, de début juin à septembre, au kiosque des parcs.

## Bourgogne

### Côte d'Or

#### Assemblée générale de la Fédération

La 82<sup>e</sup> Assemblée générale de la Fédération des Sociétés Musicales de la Côte d'Or s'est déroulée le 25 mars 2001, à Genlis, sous la présidence de Roger Remandet, président de la fédération régionale des sociétés musicales de Bourgogne, de M. Morizot, président départemental, de M. Muller, président de la Société musicale de Genlis, organisatrice du congrès, en

présence de nombreuses personnalités et des représentants des 66 associations musicales de Côte d'Or.

Après l'accueil des participants par le président départemental, le président de La Genlisienne a présenté sa société dont la création remonte à l'année 1858. Classée en division «Supérieure» au Concours national de Belfort, le 7 mai 2000, la société est dirigée par Jean-Louis Garnier, assisté du directeur adjoint, Pascal Delacroix. L'harmonie se compose d'un orchestre de 58 musiciens et d'un orchestre junior créé par le directeur en 1991 et qui compte 35 jeunes issus de l'école de musique de l'harmonie.

La parole fut ensuite donnée à M. Vittu, secrétaire général, pour la lecture du rapport moral de l'année 2000,

marquée par le départ du président André Sastre après 13 années passées à la tête de la fédération. Les associations fédérées se composent de 31 harmonies, 6 batteries-fanfars, 7 ensembles d'accordéons, 9 chorales, 8 écoles de musique, 1 orchestre de chambre, 1 orchestre symphonique, 1 groupe folklorique, 1 big-band et 1 brass-band, soit au total 1895 musiciens, 315 choristes et près de 1900 élèves.

Après avoir retracé les manifestations de l'année, Michel Vittu remercie les représentants des collectivités locales, départementales et régionales ainsi que la SACEM pour les aides financières accordées à la fédération et aux sociétés musicales. L'Assemblée se termina par une excellente aubade donnée par les musiciens de La Genlisienne et un vin d'honneur offert par la municipalité de Genlis.

Étaient présents : MM. Jean Clerc, conseiller général, président de la commission des affaires culturelles et touristiques et président de l'ADIMC, Noël Bernard, conseiller général du canton de Genlis, Paul Orssaud, maire de Genlis, Jean-Frédéric Martin, délégué régional de la SACEM.

← Congrès de la FSM de la Côte-d'Or



## Remise de médaille

Extrait du discours prononcé à l'occasion de la remise de la médaille d'Honneur de la CMF à Pierre Méhaignerie le 29 mars.

« Monsieur le Président, lorsque j'ai appris, il y a quelques semaines, votre intention de quitter la présidence du Conseil général, j'ai assisté le soir même, dans ma tête, à un concert, évidemment organisé par la Fédération. Un concert dans lequel se produisait un chœur rassemblant tous les collègues professionnels et amateurs musiciens de la région appelé « les petits chanteurs », et avec un orchestre départemental composé de tous les élèves des écoles de musique du département un concert avec une partition originale commandée elle aussi par la fédération.

Cette œuvre, intitulée Cantate pour un Président, était à la fois triste (avec plein de bémols : dans le rôle des regrets de vous voir nous quitter) et aussi gaie, emplit naturellement des louanges dignes du remerciement, du respect, de l'admiration qu'engendrent votre politique accomplie, vos valeurs humaines, et vos qualités de visionnaire.

Comme toute cantate profane bien écrite, celle-ci utilisait les strophes d'un texte décliné dans plusieurs moments musicaux différents (récitatifs, arias, chœurs, ritournelles instrumentales).

Le premier récitatif parlait d'un lointain passé, il y a plus de douze ans, où le département voyait arriver de plus en plus de demandes de subventions émanant de plus en plus de structures musicales ; un lointain passé où le milieu scolaire se contentait des initiatives de Marcel Landowsky, créant les ADDM pour mettre en place des animations dans les écoles ; un lointain passé où, dans les campagnes, on n'avait pas le droit à la culture comme à la ville... bref, un récitatif intitulé « Etaso des Lieuso », je vous l'avoue un tantinet morose.

Mais, l'aria qui suivit réveilla tout l'auditoire, c'était l'«Aria du Président» ; le thème de cet aria a été qualifié, dans les revues spécialisées d'analyse musicale, de totalement provocateur pour l'époque : ce président osait parler d'argent public, de qualitatif plutôt que de quantitatif, de droit à tous d'accès à la culture, d'intercommunalité pour réussir le pari.

Le chœur brillant qui suivit lui donna pourtant vite raison, car bientôt les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale écrivent, avec lui, le «Plano départementalo» qui, avec le plan de formation départementale, mis en place le premier, bien avant la région...

La meilleure preuve de la réussite de ce plan, c'est qu'il est cité en exemple partout en France, et que de nombreuses copies se sont mises en place dans d'autres départements, mais nous resterons fiers d'avoir été avec vous les premiers.

À la fin de cette cantate, le public de ce concert réserva un triomphe à la partition si bien écrite, les musiciens et le chœur ayant réussi à se transcender et offrir le meilleur d'eux-mêmes.

L'auditoire, bien qu'heureux de ce concert, ressentait pourtant une certaine tristesse : la fin de l'œuvre avait donc retenti ? l'œuvre était terminée ? une page se tournait ?

Pourtant une surprise arriva bientôt car retentit une coda ; une œuvre de cette envergure ne pouvait pas avoir de fin ; comme pour une messe, il y avait donc un envoi, un appel vers l'avenir. Cette coda parlait effectivement d'avenir en rappelant que la voie était simplement tracée si l'on savait suivre votre exemple : savoir toujours écouter, ouvrir sa porte, ne négliger aucun dossier, garantir l'utilisation des fonds départementaux pour des politiques départementales, savoir mobiliser les énergies existantes dans un esprit républicain, œuvrer pour l'intérêt commun, travailler au bien vivre, imaginer et préparer l'avenir.

Le mouvement musical vous remercie pour toute cette partition musicale, ne doute pas que l'esprit initial du plan départemental sera



Pierre Méhaignerie  
et Thierry Clairon

conservé, et sait que de nouvelles voies sont à explorer à l'avenir, grâce à votre récente initiative « Prospective et Pays » à laquelle vous nous avez associés, car vous avez appris au milieu musical et à ses représentants, à imaginer des projets avec les mondes touristiques, sociaux, économiques dans le cadre des pays, et nous aurons besoin de toute la force de conviction du Conseil général pour porter ce message dans les structures musicales, communes, auprès des acteurs des pays, pour que notre art participe davantage à l'unité sociale dans notre département et notre région.

Dans cette nouvelle organisation du temps qui s'annonce à vous désormais, nous espérons également votre soutien de député-maire pour faire comprendre, à d'autres collectivités publiques, l'importance d'un vrai dialogue avec les responsables associatifs bénévoles que nous sommes, pour bâtir et accompagner un projet musical dynamique et cohérent, car la seule solution n'est pas de s'appuyer sur la création d'organismes souvent budgétivores employant de multiples conseillers techniques (et il en faudrait alors, pour être efficace et honnête, au moins un par discipline, c'est à dire environ 96), alors que le milieu fédératif permet aux élus d'approcher, de faire réfléchir, participer, et de bénéficier de l'avis de tous les partenaires professionnels

infos  
régions

et amateurs si l'on sait les encourager et leur donner des moyens comme vous l'avez fait pour nous.

Cette «Cantate pour un Président», maintenant qu'elle est écrite, comme toute œuvre majeure, ne se contentera pas de trôner dans les bibliothèques mais deviendra sans nul doute source d'expérience, d'inspiration pour tous ceux qui y prêteront attention et le mouvement fédératif musical, que je représente avec mes collègues des conseils d'administration de la Fédération musicale de Bretagne et de la FEPEM 35, veillera à ce qu'elle devienne un exemple à suivre... »

*Thierry Clairon, président de la Fédération musicale de Bretagne et de la FEPEM 35, trésorier adjoint de la CMF.*

## Centre

### Loiret

#### Erratum

Dans notre précédente parution (JCMF n°493, p.46), une erreur s'est produite dans l'attribution d'une photographie.

L'article concerné relatait une «Belle soirée à Bonny-sur-Loire» et devait s'illustrer de la reproduction ci-dessous (et non de celle d'un concert donné à Vouvray).

Que les protagonistes de cet événement veuillent bien nous excuser.



Pierre Dutot, André Pagenel et l'Harmonie de Bonny-sur-Loire

## Champagne - Ardenne

### Ardennes

#### Une série de concerts en ce début de printemps

Une salle entièrement rénovée, meublée et équipée de neuf par la municipalité de Rocroi méritait une inauguration en présence de M. Sobanska, Conseiller général et Maire, Mlle Harbulot, Présidente de la FMA et du Groupement Régional, MM. Durbecq et Boquet, ancien et tout nouveau Présidents de l'Harmonie municipale de Rocroi rehaussée par une trop courte prestation de la phalange sous la direction de son chef Philippe Streveler. Le lendemain, la Salle de Nevers était comble pour le concert donné par les Harmonies de Rocroi et de Falissoles (Belgique), toutes deux dirigées par un membre de la Musique des Guides de Bruxelles. Au programme, entre autres, *Marche triomphale* de Lully, *Yesterday, Millenium Song* de K. Vlak, *Always on my mind* de Christopher, *World Fantasy* de J. de Han, *Aerobat green wood* (arr. de W. Maas) et *Y.M.C.A.* de Morali.

Après un premier concert donné à Carignan à l'invitation de l'Harmonie locale, l'Harmonie municipale de Charleville-Mézières, classée en Division Excellence, a donné, le 18 mars en matinée, au théâtre municipal du chef-lieu, son programme de la saison 2001, comprenant : *Toccatafuga* de M. Nicolas et D. Dondeyne, *Dans un tourbillon d'eau perlée* de J. Naulais, *El Camino de Santiago* de P. Favre, *Synergies* d'A. Crépin, *Oregon* de J. de Haan, extraits de *Notre-Dame de Paris* de Cocciante et *Plamondon* et *Starmania* de M. Berger.

Le 24 au soir, l'Harmonie municipale de Sedan dirigée par Anne Roguin a donné concert avec le Groupe musical « L'Indépendant » de Nouvion-sur-Meuse dirigé par M. Denis Gilson.

De son côté, l'Harmonie « Les Enfants d'Yvois » donnait son concert de printemps à la Salle des fêtes municipale de Carignan avec *Millésime « 2000 »* de M. Philibert, *The great*

*Parade* de R. Allmend, *Y.M.C.A.*, *Millennium Fanfare* (Allen), *Nimrod* (Elgar), *Musik makes Friends* (v. Lijnschooten), La Fraternelle de Pottiez et Moncelle, *The white Bison* de A. Crépin et la *Marche de Radetzky* (J. Strauss/R. Martin) sous la direction de Françoise Harbulot. Les 3 cloches (Gilles/ Huyard) était dirigé pour la première fois par Jean-François Basic, clarinettiste de la société. La prestation de la jeune flûtiste, Lucile Gérard dans deux études et de l'ensemble de cuivres (1 bugle, 2 cornets, 1 trompette et 1 trombone) de l'école de musique dirigée par M. Pierre Weinum fut très appréciée par un public nombreux.

Le 25 mars après-midi, tout au sud du département, la salle des fêtes de La Neuville-en-Tourne-à-Fuy était archicomble pour le concert annuel de l'Union Musicale « Ardennes-Musique » sous la direction d'Alain Boquillon pour la plus grande partie du programme : *Ambiento* de J. Naro, *Sing* de J. Raposo, *André Rieu in concert* (arr. E. Jahreis), *I can't turn you loose*, *Triompars uit Aïda* (Verdi- F. Jakma), *La Mer*, un hommage à Charles Trenet sur une arrangement de P. Poutoire, *Cantabile for winds* de R. Ares et *Salute the Duke!* (arr. P. Yoder). Mais pour la première fois, Pascale Boquillon, l'épouse du directeur et saxophoniste, a dirigé la formation de 25 musiciens dans *Adagietto* de J. de Haan et *The World is not enough* (D. Arnold, D Black et J. Bocook) permettant à son mari de rejoindre le pupitre des clarinettistes.

Dimanche 1er avril, pendant que l'Harmonie municipale de Vouziers donnait son concert de printemps dans la Salle des fêtes municipale sous la direction de Jean-Sébastien Martin, l'Association philharmonique « Crescendo » de Charleville-Mézières concluait une journée de chant choral et d'amitié entre choristes par un concert au profit de l'association «École-Toi» Familles rurales, en l'Eglise de Suzanne (petit village au centre du verger des Ardennes-pommiers) sous la direction de Françoise Harbulot. Au programme, après la reprise d'œuvres religieuses et profanes de la Renaissance, 2 extraits de la *Missa brevis* de Palestrina (donnée dans sa presque totalité avec l'Ensemble des Trompettes des Ardennes dirigé par Philippe Cocu, au Concert du Nouvel An organisé par la

Ville de Charleville-Mézières le 14 janvier dernier) et de *la Messe aux chapelles* de Ch. Gounod, *S'nami Bog* et *Santa Maria* de Guadeloupe, un tour de France en chansons avec *La douce nuit de mai* (Y. Brodin), *La Marie-Joseph* (S. Golmann), *Potemkine* (J. Ferrat et J. Golgevit), *Trois petites notes de musique* (G. Delerue et H. Colpi), *Mes jeunes années* (Ch. Trenet) avant d'entraîner le public nombreux et enthousiaste parmi lequel avaient pris place Mme la Maire et M. Laménie, Conseiller général du canton, dans l'interprétation d'un arrangement du *Temps des cerises* de J.-B. Clément.

Samedi 7 avril, presque à la pointe des Ardennes, à Vireux-Molhain, la salle des fêtes était bien trop étroite pour accueillir le public venu encourager les 10 jeunes de l'orchestre de l'École de musique dirigés par Élodie Henriot dans *Gospel et Blues* de M. Chapuis. Puis ce fut l'Harmonie des Deux-Vireux dirigée par M. Jean-Claude Bouard qui interpréta notamment *Signature* de Van der Roost, *La Force du destin* (Verdi/Cesarini), *Le cortège de Bacchus* de Th. Müller et *Oregon* de J. de Haan. La seconde partie de la soirée débuta par une prestation remarquable de «l'Atelier Chant» dirigé par Maud Galichet et regroupant cette année une trentaine d'adultes, avec des airs connus du public tels que *Il est 5 heures, Paris s'éveille* (Dutronc/Huwler), *Ma petite chanson* (Bourvil/Tardy), *Accordéon* (Gainsbourg/Tardy), *Marie, Pierre et Charlemagne* (Le Forestier/Huwler) et un *Medley Voulzy* (Souchon/Voulzy/Tardy). Une deuxième audition de l'harmonie avec *Baritonisten Mars* (Wickers), *African Symphony* (V.Mc Koy/Iwai), *The Mask of Zorro* (Horner/Moss), *Charles Chaplin* (Chaplin, Delange/Peters) et *Frénési* (Dominguez/Iwai).

D'autres sociétés ont également profité de cette période pour offrir à leur public des prestations de qualité. Une quinzaine d'harmonies et 2 chorales fédérées et 2 harmonies belges, d'Olly-sur-Viroin (Province de Namur) et de Meix-devant-Virton - déléguée par la Fédération musicale du Luxembourg belge jumelée avec la Fédération musicale des Ardennes - se sont retrouvées le 20 mai à Fumay pour le congrès-festival départemental.

## Marne

### L'Assemblée générale ordinaire de la FSMM

La séance fut ouverte, dimanche 12 novembre 2000, par Michel Pierrot, président, qui remercia les présents, la municipalité de Magenta, la Musique municipale de Magenta et son comité pour leur accueil de qualité et tous ceux qui ont participé à l'organisation de cette journée. Il remercia les autorités présentes.

Présents : M. Laurent Madeline (1er adjoint de Magenta) représentant de M. Godbillon, maire de Magenta.

Excusés : Philippe Martin (député de la Marne), M. Doucet (Conseiller Général), le délégué régional de la SACEM, le directeur départemental de Jeunesse et Sports, Françoise Harbulot (présidente du groupement des Fédérations musicales de Champagne-Ardenne).

M. Pierrot demanda une minute de silence en mémoire des musiciens disparus cette année, en particulier pour MM. Sauvage et Fournier.

Mme Lefèvre fit le compte rendu de l'Assemblée générale ordinaire de la FSMM du dimanche 24 octobre à St-Memmie.

M. Denise présenta le rapport du service financier, soulignant la participation aux Tubas de Noël, aux examens fédéraux. Ces derniers ont coûté moins cher cette année puisque tous les niveaux n'ont pas été pris en charge au centre de Reims. Il donna le budget prévisionnel : préparation d'un budget examens et d'un budget Batterie-Fanfare avec des heures de formations (avec des intervenants extérieurs). Il rappela que l'assurance CMF et les bénéfices de l'accord avec la SACEM ne sont effectifs que si les cotisations sont réglées avant le 31 décembre.

Mme Thévenet exposa le rapport du service des assurances pour l'année 2000 : 49 contrats, 13 sinistres (1 en cours). Le contrat couvre l'année civile et doit donc être retourné avant le 31 décembre, seule la date de réception du contrat compte. Il faut une liste détaillée des musiciens auxquels la société prête ses instruments avec le contrat. Pour les instruments restants dans les locaux de la société, il faut en faire l'inventaire (avec les numéros

d'instruments) et mettre un montant global pour les assurer. Pour les défilés, il faut demander à la mairie ou aux organisateurs une assurance. Pour vos déplacements en car, les instruments sont assurés par les responsables du car. Un vol n'est couvert que si l'emploi de l'instrument est justifié par un événement musical. Comme il faut une effraction pour que l'assurance fonctionne en cas de vol, il faut faire attention où vous entreposez votre instrument. Mme Thévenet se renseignera auprès de la CMF pour assurer une bannière et pour les réparations d'instruments d'un montant supérieur à 10 000 francs. Pour une réparation, on rembourse sans demander l'âge de l'instrument.

M. Nolot intervint pour la Batterie-Fanfare départementale : il faut faire partie d'une société pour y jouer, les services pour celle-ci sont prioritaires.

M. Bouverot rappela que pour rentrer dans une musique militaire, il faut avoir au moins un prix de CNR et passer des concours et que pour s'engager dans des fanfares, il faut savoir que l'emploi militaire est prioritaire sur l'emploi musical. La Fanfare du Quinze Un à Metz, recherche tous ses anciens membres.

M. Pierrot rappela que le paiement des cotisations permet une réduction de 50% de la SACEM lors d'un concert ou d'un bal. Un service juridique existe à la CMF pour la défense des associations. Le Guichet Unique du spectacle permet d'employer des spécialistes (n° : 08 10 86 33 42).

Le Groupement des Fédérations musicales de Champagne-Ardenne a organisé les rencontres régionales à Sainte-Menehould, le concours à Troyes (qui a connu un déficit) et le stage à Vitry-le-François (concert final dirigé par de jeunes chefs). Pour ce stage, il est demandé plus de formation technique et théorique (avec de la formation musicale) et que le travail fait ne soit pas seulement en vue du concert. Pour les 33% de subvention sur la formation (pendant trois ans), il faut écrire au Conseil général (formation de chef de pupitre). Cette subvention est valable aussi pour que des musiciens d'une association prennent des cours dans une école de musique.

M. Maillot nous informa que 26 sociétés ont demandé des récompenses l'an dernier, et cette année leur nombre est en baisse. Les médailles

gouvernementales (20 ans d'appartenance à la société) peuvent être longues à obtenir, mais il tient à votre disposition les médailles avec barrettes. La FSMM a créé le diplôme d'encouragement pour les jeunes au bout de 3 ans de société (à partir de l'âge de 6 ans). À la CMF, il a été envisagé de créer une récompense pour ceux qui ont 75 ans et plus.

M. Lefèvre a envoyé trois articles à la CMF. Il tient à la disposition des feuilles à en-tête pour rédiger vos articles. Le journal de la FSMM va être enrichi de pages régionales. Les articles sont attendus (n'oubliez pas de citer les personnalités présentes).

M. Bouverot présenta les trois centres d'examens : Reims, Rilly-la-Montagne et Vitry-le-François où se sont déroulés, pour la première fois, des examens de B-F. Jusqu'au Brevet, les lectures de notes se feront sur deux portées et pour les élémentaires 1 et 2, le choix entre clefs d'ut 4<sup>e</sup> et clefs d'ut 3<sup>e</sup> dépendra des organisateurs. En Élémentaires 2, ils doivent travailler les deux clefs. Les examens de B-F n'ont rien coûté à la CMF. Le guide pédagogique va être réactualisé. À la CMF, une enquête est menée pour essayer de simplifier la formation musicale dans les écoles de musique, répondez-y (voir Journal de la CMF, n° 491, décembre 2000).

Pour garantir la propriété d'une composition musicale, on doit la déposer auprès de la SACEM (un an est nécessaire pour cette démarche). Si l'on n'a pas réalisé de disque, on peut protéger l'œuvre grâce à un avocat ou l'envoyer chez soi avec un cachet.

Les comptes sont adoptés. La prochaine Assemblée générale pourrait avoir lieu à Witry-lès-Reims, le 28 octobre 2001. M. Nolot a été élu membre du comité de la FSMM, M. Deshaies ne se représentant pas. Le comité fut réélu.

M. Pierrot nous incita à participer à une pétition, suite au congrès de la CMF, pour faire reconnaître les sociétés amateurs et pour qu'il existe une médiatisation de la pratique musicale collective, genre «Musiciens du soir». La Fédération de Franche-Comté offre une partition pour harmonie et chorale: «Un siècle en Chanson».

La CMF a passé une convention d'objectif triennal, avec la Direction de la Musique pour la formation des jeu-

nes dans laquelle est prévu un Orchestre National d'Harmonie.

Des projets sont prévus à la CMF pour le centenaire de la loi de 1901.

Pour les écoles de musique, il y a une convention collective qui prend place, très adaptée pour ce qui concerne le traitement des professeurs. Une motion a été faite auprès des élus car, pour les communes de plus de 2000 habitants, l'emploi d'un professeur doit passer «par la filière culturelle des collectivités territoriales. Les Communes devant respecter le cahier des charges de la Fonction publique territoriale, ne peuvent pas embaucher qui elles veulent. Or quand il n'y a que 2 ou 3 heures à faire, elles n'arrivent pas à recruter des jeunes qui ont le Diplôme d'État, alors que d'autres personnes sur le terrain feraient l'affaire.

La Directrice du CNR de Reims, Marie-Pierre Mantz, voudrait proposer un orchestre de pratiques amateurs. La pratique musicale collective des Écoles de Musique devrait pouvoir se faire dans des sociétés extérieures au Conservatoire, les jeunes ne pouvant pas toujours faire partie à la fois d'un orchestre au Conservatoire et d'une Société extérieure.

Il va y avoir un concours de composition pour les big bands et un concours national de big bands en 2002.

Il est recherché une Société pour représenter la Marne, le 21 octobre 2001, aux Rencontres Régionales dans l'Aube (jumelées avec l'AG du groupement le matin), la société de Witry-lès-Reims se présente.

L'opération des « Tubas de Noël » a eu lieu à Lille et la FSMM a vu une augmentation de ses participants, aussi elle renouvellera cette action et espère avoir encore plus de tubistes pour aller à Cambrai en 2001.

La matinée se conclut sur l'apéritif musical offert par la municipalité de Magenta avec la participation de la Musique municipale de Magenta, suivi d'un excellent repas. L'après-midi, tous les participants se retrouvèrent à l'espace culturel de Magenta pour écouter le concert de la Fanfare départementale de la Marne, en 1<sup>ère</sup> partie (direction : Sébastien Nicolle), et de deux sociétés réunies : la Musique municipale de Magenta et l'Harmonie des Chemins de Fer d'Épernay (direction : Jean-François Herr

et Olivier Évrard), en 2<sup>e</sup> partie. Un festival de morceaux de choix comme : *Rocky* de Luypaerts, *Troïka* de Devo, *Shiny latina* de Bernal ou encore *Fantaisie Polka* d'E. Michel (arr. J.-F. Herr), *Pot-Pourri Piaf* de P. Poutoire, *Can Can March* de J. Offenbach (arr. Beck)...

En final, le champagne arrosa cette splendide journée !

## Languedoc - Roussillon

### Gard

#### De Ben Hur à Zorro : les héros font leur cinéma

Dernièrement, pour son concert de printemps, premier du millénaire, l'Harmonie cheminote de Nîmes, son président Jean-Claude Sauzède et ses directeurs Guy Durand et Cécile Baumel, ont donné rendez-vous à leur fidèle public dans l'auditorium de l'Atria, boulevard de Prague à Nîmes.

Le programme proposé, très varié, avait pour fil conducteur les musiques de films du petit et du grand écran. En ouverture, un pot-pourri de marches, extraites des grandes comédies musicales de Broadway, a permis de se mettre tout de suite dans l'ambiance. La salle enthousiaste comme à l'accoutumée a retrouvé avec plaisir *Ben Hur* et sa célèbre course de chars, les vaisseaux intergalactiques de *Star Wars*, *les batailles de Robin des bois*, *les poursuites des Brigades du Tigre*... jusqu'à *Zorro* son costume et son fameux masque (portés par Cécile Baumel qui commença à diriger le morceau à l'aide de son épée !). Tous les héros des petits et des grands étaient présents. Le far west ne fut pas oublié non plus et fut évoqué au travers d'une pièce originale de Jacob de Haan, *Universal Band Collection*. Avec trois tableaux tirés d'*Evergreen*, composition de Guy Luypaerts, une pointe de rêverie et d'humour agrémentait ce programme très fourni. Enfin, la prestation fut complétée par

un clin d'œil à Emmanuel Chabrier avec deux œuvres totalement différentes, *Cortège burlesque* et *España*.

À la demande des spectateurs, l'Harmonie Cheminote a offert, en bis, un hommage à Charles Trenet en interprétant des extraits de *La mer*, *Y'a d'la joie* et *L'Âme des Poètes*. Un très gros programme qui a donné beaucoup de travail à l'harmonie et à ses directeurs et dont ce concert très applaudi fut la récompense.

## Hérault

### Ulysse Orchestra et le Big OAP

Le 25 novembre dernier, la salle du Théâtre municipal de Béziers était celle des soirées où les vedettes font étape à Béziers. Le trac et l'angoisse étaient présents derrière le rideau. La curiosité et l'impatience dominaient dans le public. La tension montait. Pourtant, le héros de la soirée n'était ni un acteur,

ni un auteur, mais bien notre modeste mandoline qui se préparait à connaître une expérience unique et exceptionnelle.

Tout avait commencé quelques mois plus tôt. Ici et là, quelques irréductibles mandolinistes résistaient, obstinés à faire vivre les ritournelles d'un répertoire singulier. Une idée folle leur vint : finir le millénaire en réunissant tous leur amis mandolinistes du littoral méditerranéen pour un concert géant. C'est Olivier Chabrol, pianiste et mandoliniste, directeur d'Ulysse Orchestra qui fut chargé de monter l'opération dans le cadre du Festival régional en Languedoc-Roussillon. Il releva le défi de rassembler en un Big OAP tous ses amis mandolinistes, professionnels et amateurs réunis, du Mélonious Quartet aux Estudiantina de Béziers, Marseille, Perpignan, Sète, Lunel et aux musiciens de Nice et de Corse.

Il fit tout d'abord appel à l'Estudiantina Biterroise qui accepta d'être la base même du projet, et très vite, d'organiser le grand rassemblement et le concert lui-même. Plusieurs

raisons justifiaient le choix de Béziers : l'existence d'une Estudiantina solide et expérimentée (l'une des plus anciennes de France) et d'une classe de mandoline au Conservatoire municipal, ainsi que l'accueil et le soutien de la ville.

Après neuf mois de préparation avec les différents groupes, deux répétitions rassemblèrent les 80 musiciens participants. Le Big OAP était là. Et enfin vint le grand soir.

Devant micros et caméras de FR3 Corse, qui prépare un documentaire sur cet événement, Olivier Chabrol et son Big OAP emmenèrent, tout au long de la soirée, un public stupéfait et conquis dans le monde merveilleux de la mandoline. Airs napolitains, classiques des OAP et créations modernes se succédèrent toute la soirée, jusqu'au final endiablé qui finit d'enthousiasmer le public. Un tonnerre d'applaudissements et de multiples rappels récompensèrent et comblèrent les musiciens au-delà de leurs espérances.

Orchestre éphémère, le Big OAP était bel et bien là, et il était vivant. Son pari fou avait réussi.

## Limousin

### Haute-Vienne

#### Les Bandafolie's à Bessines-sur-Gartempe

Suite au succès remporté depuis 4 ans par les Bandafolie's (près de 25 000 spectateurs en 2000), la Banda de Bessines a décidé de renouveler cet événement en juillet, afin de fidéliser un large public (amateur de musique et de chaude ambiance) à une fête qui est devenue le grand rendez-vous du nord du Limousin.

Une équipe de bénévoles va réunir les 13, 14 et 15 juillet 2001, 10 sociétés musicales parmi les meilleures d'Europe, qui auront toutes pour devise celle de la Banda de Bessines : « faire la meilleure musique possible dans la meilleure ambiance possible ». Ce sont donc près de 350 musiciens qui viendront faire la fête et animeront pendant trois jours ce village.

le programme : vendredi 13 juillet, Band'apéro (animation des terrasses par les bandas) suivi de spectacles gratuits sur podium, retraite aux flambeaux, feu d'artifice du millénaire tiré sur le lac, grand bal populaire, animation des bodégas par les Bandas.

Samedi 14 juillet : Réveil de la ville en musique ; défilé commémoratif au monument aux morts ; ouverture officielle des Bandafolie's 2001 avec apéritif d'honneur en musique offert par la municipalité ; spectacle musical et chorégraphique avec la participation de tous les groupes ; défilé-parade de tous les groupes ; grand repas « bœuf limousin » avec spectacles sur podiums et animation des bodégas.

Dimanche 15 juillet : Foire à la brocante et animation musicale ; messe en musique avec l'orchestre du groupe Zlin ; grand passe-rue ; spectacle musical et chorégraphique avec la participation de tous les groupes ; band'apéro (animation des terrasses par les bandas) ; Fiesta Folie's avec l'équipe du Kalimucho.

Renseignement : Office du tourisme de Bessines : 05 55 76 09 28 ; <http://www.chez.com/bandafolies>

## Nord - Pas-de-Calais

### Hommage

#### Robert Lestavel, ancien président fédéral, nous a quittés



C'est avec stupeur que j'ai appris le décès, le 20 mars, de mon ami (de notre ami) Robert Lestavel à l'âge de 83 ans. Quelques jours avant le Congrès à Somain, Robert m'avait envoyé un sym-

pathique courrier. Il s'excusait de ne pouvoir participer au Congrès à cause de problèmes de santé et transmettait son plus cordial souvenir à tous. Depuis que je suis président de la Fédération, chaque année, le premier lundi de janvier, Robert m'invitait pour fêter l'an neuf avec quelques bonnes bulles. On évoquait l'activité fédérale, le passé, le présent et l'avenir. C'était là une belle tradition pour laquelle je suis plus que reconnaissant à Robert et à madame Lestavel.

Il y a quelques années, se retrouvaient aussi avec nous Robert Tickievitch et Gaston Choquet. Autant d'amis eux aussi disparus et qui ont fait, avec d'autres, notre Fédération.

Robert a appris et pratiqué le piano mais aussi le baryton, le bugle, le piston et la clarinette. Un bel éclectisme. C'était au collège de l'Écluse. Il y a été choriste de 1927 à 1935 et aussi instrumentiste de 1930 à 1935, et bien sûr président de l'harmonie du collège de 1932 à 1935. Sa vie musicale, il l'a surtout passée aux Orphéonistes d'Arras de 1944 à 1980 en qualité de baryton. Il y a été président de 1952 à 1980 et en était toujours président honoraire.

Robert était titulaire du baccalauréat et du diplôme universitaire de pharmacie. Il a effectué son service militaire de septembre 1939 à juillet 1940 en qualité de pharmacien auxiliaire d'abord du laboratoire de la 1ère Armée puis à l'hôpital de Bernay. Il était commandant de réserve et pharmacien honoraire. Sa vie professionnelle, Robert l'a effectuée en qualité de pharmacien d'officine à Arras.

Robert Lestavel a été Président de la Délégation d'Arras de 1960 à 1970 puis Vice-Président Fédéral de 1970 à 1980 et, enfin, président de la Fédération de 1980 à 1986. Il a aussi été trésorier de la CMF de 1984 à 1985. Robert Lestavel s'est aussi engagé dans la vie publique autrement : Président de l'Association de Sauvegarde des Monuments et Sites du Centre d'Arras de 1985 à 1991 ; délégué fédéral adjoint pour le Pas-de-Calais du Souvenir Français de 1983 jusqu'à sa mort ; Conseiller municipal d'Arras de 1953 à 1959 ; membre du Conseil économique et Social régional de 1980 à 1983, etc.

L'engagement musical et public de Robert Lestavel lui a valu de nombreuses distinctions : Étoile fédérale pour 50 années de pratique en 1985 ; Étoile fédérale montée en cravate en 1986 ;

médaille d'Honneur gouvernementale en 1962 ; Officier de l'Ordre National du Mérite en 1983 ; Officier des Palmes Académiques en 1975 ; Croix du Combattant en 1950 ; Chevalier du Mérite Social en 1959 ; médaille de Vermeil du Souvenir Français en 1985

Robert Étoile et son épouse ont trois enfants. L'aîné est neuropsychiatre à Arras, la seconde est professeur d'histoire à Amiens et le troisième est pharmacien biologiste à Croix. Ils ont aussi de nombreux petits et arrière-petits-enfants. M. et Mme Lestavel, entourés de toute leur famille, avaient fêté récemment leurs 60 années de mariage. Pour eux, la famille était la chose primordiale et tous deux m'en parlaient avec beaucoup d'amour. Mais, on l'a lu ci-dessus, Robert était aussi au service des autres, en musique, dans la vie associative, dans la vie publique.

C'est un grand Monsieur qui disparaît. Un grand monsieur à qui je dois beaucoup et auprès duquel j'aimais prendre conseil. Robert présidait la Fédération quand il a fallu jouer pour accueillir le Président Giscard d'Estaing à Lorette. À la suite du travail entrepris par Léon Rose, il avait amplifié l'effort fédéral pour la formation des jeunes et les concours de sociétés. Il était président quand il y a eu la formidable épopée Bério et le déplacement à Turin.

Robert laissera le souvenir d'un homme droit, honnête, juste, réfléchi, dévoué. Retenu hors région par mes responsabilités professionnelles, je n'ai pu assister à ses funérailles. Pierre Helleboid, Pierre Camier et bien d'autres y ont représenté la Fédération.

À madame Lestavel, à ses enfants, ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants et toute sa famille la Fédération adresse ses condoléances les plus attristées et les assure de toute sa sympathie. Adieu Robert.

*Philippe Fournier*

## Élection

La Fédération régionale des Sociétés musicales du Nord-Pas-de-Calais tenait, les 3 et 4 mars derniers, son 89<sup>e</sup> Congrès à Somain.

Son président, Philippe Fournier y a confirmé sa démission, après onze années d'activité.

Par ailleurs, un nouveau trésorier a été élu au poste vacant, Bernard Courti qui assura la gestion annuel du budget.

Début avril, le conseil d'administration, réuni à Aire, a élu Pierre Helleboid, nouveau président de la Fédération, placé ainsi à la tête des 810 sociétés et écoles, regroupant les quelques 45 000 musiciens de cette régions.

## Haute - Normandie

### Seine-Maritime

#### Concert au théâtre de la Traverse de Cléon

Pour ce premier rendez-vous du 3<sup>e</sup> millénaire, les auditeurs étaient venus nombreux ce 19 janvier, au théâtre de la Traverse de Cléon pour le concert donné par l'Orchestre symphonique de l'Agglomération elbeuvienne (OSAE) que dirige Michel Demarest.

Cette soirée était agrémentée par Micheline Oster-meyer, pianiste, et de la Chorale Cantarella de Tourville-la-Rivière dirigée par Rosemary Laine. Le riche programme de la soirée a été très bien accueilli par le public venu entendre de grands morceaux de musique romantique.

La 1ère partie de la soirée a débuté avec l'orchestre composé de 55 musiciens dans l'ouverture de *Boccaccio* de Franz von Suppé, qui par la présence des instruments à cordes, a montré le talent de cet ensemble musical.

Mais les mélomanes n'ont d'yeux que pour elle... Micheline Ostermeyer, qui a su allier sa passion pour le sport et la musique. Micheline Ostermeyer a décroché trois médailles d'or aux Jeux Olympiques de Londres en 1948, ce qui ne l'a pas empêché de remporter le premier prix de piano au Conservatoire supérieur de Paris en 1946. Son succès au Concours international de Genève lancera son intense activité de concertiste à travers l'Europe, l'Afrique du Nord, le Moyen-Orient. Son parcours musical a été consacré principalement à illustrer le grand répertoire romantique de Schumann, Brahms, Liszt, mais aussi à la pédagogie auprès des élèves des Conservatoires de Lorient, de Saint-

infos régions



Micheline Ostermeyer durant le concert ▲

Germain-en-Laye. En symbiose avec l'Orchestre symphonique dirigé avec précision par Michel Demarest, dans *Les Variations symphoniques* de César Franck. Le public respirait à peine pour ne pas interrompre ce moment de magie. Forte et fragile à la fois, Micheline Ostermeyer a fait vibrer les spectateurs par l'intensité de son interprétation. Seule, dans la presque pénombre, elle a montré notamment dans *Toumka*, scène rustique de Tchaïkovski, deux Études de Scriabine et la *Polonaise-Fantaisie* de Chopin, son talent à maîtriser l'émotion, à faire varier les sursauts mélancoliques d'une musique dont on ne comprend la puissance que dans la nuance que l'interprète sait apporter à l'œuvre.

### L'harmonie de Lillebonne sait soigner

En ce dimanche 25 mars 2001, les musiciens de l'harmonie de Lillebonne se sont souvenus de leur devise, «Aimons-nous, aidons-nous» reçue en héritage de leurs glorieux aînés - entendez par là ceux de 1864, les fondateurs de l'association ! - à seule fin d'aller rendre une petite visite aux malades de l'hôpital Fauquet de Bolbec à qui ils ont offert le plus joyeux des concerts.

Oh, ils n'avaient guère de mérite à y avoir songé puisque, figurez-vous, ils comptent dans leurs rangs l'infirmière en chef de l'établissement, Séverine Gauffre (avec deux «f», elle y tient), qui peut tour à tour passer de la seringue à la trompette sans jamais se tromper dans les «pistons».

L'hôpital de Bolbec n'est pas un hôpital ordinaire : on y trouve des services confortables, un salon de coiffure, un bar sur le zinc duquel s'entreposent aujourd'hui les boîtes des

En seconde partie, l'Orchestre Symphonique interpréta l'ouverture des *Joyeuses commères de Windsor* de Nicolai, la notable *Danse slave n°8* d'Anton Dvorak. La soirée se termina avec la Chorale Cantarella et l'Orchestre symphonique offrant au public une fin de concert magistral dans quelques musiques de films, *A Concert Celebration* d'Andrew Lloyd Webber.

L'Orchestre symphonique de l'Agglomération Elbeuvienne, a donné son concert de gala, le vendredi 8 juin, à 20h45, en l'église Saint-Jean d'Elbeuf-sur-Seine, avec, en soliste, Daniel Gremelle, saxophoniste international, dans le *Concerto-Lyrique* de Désiré Dondeyne et le *Deuxième Concerto* de Pierre-Max Dubois.

instrumentistes. Et puis, grâce à son propre circuit de télévision, les personnes qui n'auront pu assister au concert pourront tout à loisir nous revoir dans la «petite boîte» fixée au mur de leur chambre.

On s'installe dans l'atrium, «silence» (hôpital) le concert peut commencer : la haut, dans les étages, appuyés aux rambardes des balcons qui nous surplombent et tout autour de nous dans les salons, les malades sont tout ouïe. Dominique Togni peut donner le coup d'envoi.

Je n'aime pas les hôpitaux, mais à l'hôpital de Bolbec, comme ailleurs à n'en pas douter, les malades apprécient la musique. Les musiciens de Lillebonne ont eux aussi passé un excellent moment ; ils garderont longtemps en eux la spontanéité des applaudissements qui ponctuaient la fin de chaque morceau avec l'énergie de ceux qui, j'en suis convaincu, avaient pour un temps, mis leurs souffrances entre parenthèses. Nous avons interprété : *Mimi* de Roberto Villata ;

*Universatbaba* de Gioacchino Scomegna ; *Arioso* de J.-S Bach ; *La Mer* de Charles Trenet ; *Colonel Bogey* de K.-J. Alford ; *Los Miuras* de F. Penella - Yves Montand à l'Olympia, arrgt. de J Briver ; *La Marche de Radetsky* de Strauss ; *Querido Chachacha* de Daniel Tasca.

Jean-Denis Bruchet

## Ile-de-France

### Seine-et-Marne

#### À venir

Le **Festival des Musiques** aura lieu à Nangis (77) du 29 au 30 septembre 2001 avec la participation de 15 groupes musicaux.

Renseignements : Harmonie de Nangis - École de musique de l'Harmonie. CMA Aragon, 28, rue Aristide Briand 77 370 Nangis. Tél.: 01 64 08 38 41 ; fax : 01 64 60 97 49.

### Essonne

#### Un bureau en pleine action pour la Fédération

Sous l'égide de son nouveau président, Louis-André Lompré, directeur et ancien président de l'Afreubo, le dynamique et truculent orchestre de la faculté d'Orsay, la Fédération musicale de l'Essonne est au travail. Déjà membres du conseil de la FME depuis plusieurs années, et bien au fait de la vie musicale du département, les membres de l'équipe essonnienne confirment leur engagement au service de la musique et de la pratique amateur.

Le nouveau bureau de la FME : Louis-André Lompré, président ; Daniel Ponchon, vice-président, président de l'Ensemble Harmonique de Saint-Michel-sur-Orge, plus spécialement chargé de la communication au sein de la Fédération ; Roger Rivet, trésorier directeur de la Société musicale de la Ferté-Alais, assumant ce rôle depuis de nombreuses années ; René Renaud, secrétaire vice-président de

l'Afreubo (précédent vice-président de la FME) ; Jean-Luc Bergerolle, secrétaire-adjoint, directeur de la Batterie-fanfane d'Étampes.

Les ambitions de la FME : persévérer dans la voie de la qualité musicale, en poursuivant l'organisation de journées de stages gratuits consacrés à une meilleure connaissance des techniques instrumentales ou de respiration ; Dynamiser la Journée des musiciens de l'Essonne, rassemblement musical annuel chaleureux, au cours duquel se retrouvent quelque 300 musiciens et choristes, dans une ambiance conviviale de travail et d'échanges.

Mieux échanger, mieux partager, la musique et l'amitié : pour la sauvegarde de la pratique musicale amateur et l'encouragement du bénévolat ; Mieux informer pour permettre à chaque société membre de la Fédération de trouver des ressources utiles à sa progression, voire à sa pérennité ; Étudier la faisabilité des projets fédérateurs, en partenariat avec le monde musical professionnel ou avec d'autres disciplines culturelles locales (danse, théâtre...) ; Entretenir les relations avec les différentes institutions, musicales ou politiques, pour assurer à chaque société membre une bonne représentation et la meilleure défense de ses intérêts.

Pour tout contact avec la FME, écrire à la Fédération musicale de l'Essonne, Louis-André Lompré : 11, avenue d'Arpajon 91 520 - Égry. Téléphone : 01 60 83 41 80. En projet pour une communication plus efficace : un téléphone portable FME et un site internet ...

## Hauts-de-Seine

### 80 ans pour l'ensemble à plectre !

Créé en 1921, par M. Louis Roche, le cercle mandoliniste de Courbevoie est dirigé par Christian Parmentier depuis 1987, prenant la succession de son père, Robert Parmentier qui avait tenu les rênes de l'orchestre de 1964 à 1986. C'est en 1991, que le cercle mandoliniste devient l'ensemble à plectre des Hauts-de-Seine.

Les 31 mars et 1 avril 2001, l'ensemble à plectre des Hauts-de-Seine fêtait ses 80 ans à l'espace Carpeaux de Courbevoie et à cette occasion, avait invité d'autres orchestres de mandoli-



L'Ensemble à plectre des Hauts-de-Seine ▲

nes : l'estudiantina dunoise de Châteaudun, dirigé par Madame Claire Battu ; l'estudiantina d'Argenteuil, dirigé par monsieur Florentino Calvo ; l'Orchestre à plectre SNCF de Paris, dirigé par Monsieur Fabrice Petit.

Le concert se voulait être un hommage à Mario Maciocchi, qui a écrit ou retranscrit de très nombreux morceaux pour la mandoline. Cet hommage était d'ailleurs une suite logique au travail de l'EAP qui avait enregistré les 17 et 18 février 2001 un CD composé d'œuvres ou de transcriptions de cet auteur. Ce C.D. a été mis en vente à l'occasion de ce concert.

Cet anniversaire correspondait également au 40<sup>e</sup> anniversaire du jumelage entre Courbevoie et la ville allemande de Freudenstadt. L'Akkordeon Orchester de Freudenstadt, sous la direction de Maria Jehl avait également été invité ; cela portait à 24 le nombre d'échanges entre ces deux formations depuis le début de ce jumelage.

La première partie du spectacle a permis à chaque formation de faire connaître au public une petite partie de son répertoire, mais aussi de montrer la diversité et la richesse des styles musicaux qui peuvent être interprétés par un orchestre à plectre.

L'EAP des Hauts-de-Seine a ouvert le concert avec *Gabella* de C. Galenti, sur un arrangement de M. Maciocchi ; L'Estudiantina dunoise a présenté *Concerto pour guitare* de F. Carulli, *Concerto pour saxophone* de G. Gusenheimer, *Blues et Boogies* de E. Toder Vogt ; L'OAP SNCF avait choisi *L'Ouverture n° 4 en si mineur* de K. Wolki ; L'Estudiantina d'Argenteuil interpréta deux pièces du répertoire pour orchestre à plectre du XX<sup>e</sup> siècle, un morceau avec flûte traversière, et un autre avec violoncelle ; L'Akkordeon

Orchester de Freudenstadt offrit un petit voyage en Italie avec *Napolitanisches Stänchen* de G. Winkler. Et pour clore cette première partie, les orchestres, soit environ 120 musiciens, se sont regroupés afin de jouer les *Masques* de la Comtesse Olga Delys (pseudonyme de M. Maciocchi), sous la direction de Christian Parmentier.

Après un court entracte les orchestres ont interprété, sous la direction de Florentino Calvo, *Prélude en Fa* de M. Maciocchi et sous la direction de Christian Parmentier, *Wagneriana*, un pot-pourri des œuvres de R. Wagner, arrangé par M. Maciocchi.

Avec l'Akkordeon Orchester, sous la direction de Maria Jehl, *Aux Arènes* de M. Maciocchi, et sous la direction de Christian Parmentier, *Milena* de M. Maciocchi.

Cet anniversaire permit également de remercier tout particulièrement des musiciens présents à l'orchestre depuis de très nombreuses années, Madame Geneviève André (depuis 73 ans), Monsieur Jean Demessant (depuis 54 ans) et Madame Geneviève Touzet (depuis 50 ans).

Après l'effort, le réconfort, et cette soirée musicale fut suivie d'un repas dansant.

Le dimanche matin un concert en l'honneur du jumelage était donné à l'espace Carpeaux de Courbevoie. Ce concert fut ouvert par l'EAP avec *Nuits florentines* de M. Maciocchi, puis la place fut laissée à l'Akkordeon Orchester de Freudenstadt qui interpréta plusieurs morceaux de son répertoire. Pour clore ce week-end musical l'EAP, l'estudiantina dunoise et quelques musiciens de l'OAP sont venus rejoindre les accordéons afin d'interpréter, *Flieger Marsch* sous la

direction de Maria Jehl, puis *Sous les ponts de Paris* dirigé par Christian Parmentier.

À l'issue de ce magnifique week-end musical, l'ensemble à plectre des Hauts-de-Seine espère avoir su faire découvrir la mandoline au public présent. C'est un instrument qui mérite d'être connu et reconnu, et qui a encore de beaux jours devant lui. Mais un des vœux exprimé par les musiciens est que dans un avenir très proche d'autres concerts puissent être organisés afin de réunir à nouveau ces orchestres de mandolines.

## Val d'Oise

### Concert de printemps

Le dimanche 25 mars à la salle des fêtes Jean-Vilar à Argenteuil, les musiciens de l'Estudiantina d'Argenteuil, sous la direction de Florentino Calvo, ont offert leur concert de printemps à la municipalité, à ses membres bienfaiteurs et au public venu nombreux découvrir un programme riche et varié.

Le programme débutait par l'ouverture de *La Cambiale di Matrimonio*, opéra commandé par la ville de Venise à Gioacchino Rossini. La transcription réalisée par Mario Monti, convient à merveille aux sonorités légères et brillantes de l'orchestre à plectre. La seconde pièce, le *Concerto pour mandoline et orchestre à cordes* de Niccolò Conforto, fait partie de la foisonnante littérature existante pour la mandoline à Naples dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Cette littérature, tombée dans l'oubli, jusqu'à il y a 30 ans, a fait l'objet d'une véritable redécouverte grâce au travail de recherche effectué par Mario Monti, notamment auprès de la Bibliothèque nationale. Le *Concerto*, en trois mouvements, fût interprété avec éclat par le jeune mandoliniste Jalil Lamrani, élève de 3<sup>e</sup> cycle de l'École nationale de Musique et de Danse d'Argenteuil.

L'orchestre interpréta ensuite le *Prélude en Fa*, de Mario Maciocchi - compositeur d'origine italienne - qui s'installa à Paris et qui, à travers ses multiples activités de compositeur et de chef d'orchestre, figure parmi les plus grandes personnalités du monde de la mandoline en France comme à l'étranger.

La jeune flûtiste Cécile Sermet, professeur aux écoles de musique d'Argenteuil et de Poissy, interpréta avec beaucoup de virtuosité et de musicalité deux concerti originaux pour flûte et orchestre à plectre. Le premier, la *Sérénade Tamatea*, de Siegfried Behrend, est une grande improvisation de la flûte sur un motif obstiné confié à l'orchestre, influencée par la musique traditionnelle des Mahoris, tribu indigène de Nouvelle-Zélande. Le second, le *Concertino* de Waldram Hollfelder est une œuvre en trois mouvements dont l'écriture est influencée par la musique dodécaphonique et dont l'architecture s'inscrit dans la tradition européenne de la musique classique. Deux mouvements, d'essence essentiellement rythmique, encadre un mouvement plus lent d'une facture plus libre et d'une grande expressivité. Pour conclure la première partie, l'orchestre interpréta *Barfai*, une czardas de M. Ausello.

La seconde partie débutait par le magnifique concerto pour harpe et orchestre à plectre *Evolution* du compositeur français François Laurent. Cette œuvre, commandée par la ville d'Argenteuil pour le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Estudiantina, fut magistralement interprétée par Isabelle Daups, professeur de harpe aux écoles de musique d'Argenteuil et d'Herblay et membre fondatrice du Trio Polycordes.

Le concert se poursuivait par une œuvre intéressante de la compositrice néerlandaise Annette Kruisbrink : *Dreamtime*, une pièce en un seul mouvement, aux couleurs et effets évocateurs d'un «moment de rêve».

Le concert s'achevait avec la participation de la soprano Garance Castanie qui allait offrir à l'auditoire une prestation de haute tenue musicale et de grande émotion. De l'*Ave Maria* de Caccini, à l'aubade du 3<sup>e</sup> acte de *Chérubin* de Massenet, en passant par l'air de Lauretta de *Gianni Schicchi* de Giacomo Puccini pour finir par un extrait du final du 1<sup>er</sup> acte de la *Traviata* de Giuseppe Verdi.

Le public s'enthousiasma pour la beauté de ces airs aux styles variés dont les arrangements extrêmement soignés étaient l'œuvre de Mario Monti et de Mathieu Sarthe-Moureu.

Les applaudissements nourris et chaleureux de l'assistance témoignaient, pour conclure, de la réus-

te de cet après-midi musical et printanier. Le rendez-vous était pris, avant de se séparer, pour le concert d'automne qui se déroulera le dimanche 2 décembre à 15h30 dans la même salle.

Florentino Calvo

## Picardie

## Oise

### L'Orchestre d'Harmonie de Beauvais à Moscou

Magnifiques concerts et triomphal succès de l'Orchestre d'harmonie de Beauvais à Moscou !

Subventionné par la municipalité de Beauvais, le Conseil général de l'Oise, le Conseil régional de Picardie, l'ASSECARM l'Orchestre d'Harmonie de Beauvais se rendait en Russie du 26 au 30 avril, invité par le Ministère de la Culture, le Ministère des Affaires Étrangères de Russie et le directeur de l'École

### L'Orchestre d'Harmonie de Beauvais à Moscou



supérieure de Moscou, Maître Geht, pour deux concerts dont un dans la prestigieuse « salle des compositeurs », en plein centre de la ville, près du Conservatoire Tchaïkovski et du Kremlin.

Sous la haute présidence du général Victor Afanasiev, directeur de la Musique au Ministère de la Défense, de plusieurs compositeurs, des solistes du Bolchoï et de l'Orchestre de Moscou, les musiciens de l'Harmonie de Beauvais – sous la direction de son chef Guy Dangain et de son adjoint Yvon Mansion – donnèrent un magnifique concert très apprécié du public.

Au programme : *Windward Passage* de David Shaffer ; *Encomium* de Stan Pethel ; *Dédicace* de Jacques Devogel ; *Le Masque de Zorro* de James Horner ; *La Beauvaisienne* d'Alphone Gambart ; *La Mer* de Charles Trénet ; *Méditerranée* de Francis Lopez ; *Comédie slave* de Jérôme Naulais (commande de l'Assecarm-Picardie) ; *Titanic* de James Horner (flûte solo, Sophie Chouquet) ; *All Glory Told* de James Swearingen.

Un véritable triomphe, des applaudissements à n'en plus finir, un grand moment de bonheur pour tout le monde : la musique était la langue universelle par excellence. Les musiciens de l'OHB n'oublieront pas de sitôt ces moments de bonheur et d'émotion.

Ils ont donné le même programme, au Théâtre de Beauvais, le dimanche 27 mai. À cette occasion, Guy Dangain a évoqué le festival-concours (du 2 et 3 juin) et de la venue de la Musique de la Garde républicaine, sous la direction de son chef le colonel Boulanger, ainsi que celle de 35 orchestres en provenance de toute la France, soit, environ, 1300 musiciens.

.....

## Somme

### 1<sup>ère</sup> Rencontre de batteries-fanfars à Fressenneville

Organisé par la batterie-fanfare de Fressenneville en collaboration avec la municipalité et la fédération musicale de la Somme, le sympathique rassemblement d'une douzaine de sociétés dont deux extérieures au département et même à la région, car



↑ Défilé à Fressenneville

originaire de l'Aisne et du Pas-de-Calais, s'est tenu le 20 mai dans la commune, par un agréable après-midi dominical ensoleillé et à quelques kilomètres de la mer...

Fidèles au rendez-vous et après avoir donné leurs aubades en différents lieux de la cité, les 450 musiciens, bannière en tête, se rassemblèrent sur la place afin de défiler vers la Maison pour tous, où ils interprétèrent les trois morceaux d'ensemble. *Fressenneville* composé tout exprès par Jean-Jacques Charles était exécuté sous sa direction, relayé pour les deux autres pièces par le chef d'orchestre local et le responsable fédéral en batteries-fanfars, Jean-Claude Niquet.

Le concert de gala fut offert gracieusement au très nombreux auditoire qui ne lui ménagea pas ses applaudissements, par la batterie-fanfare des Gardiens de la Paix de la Préfecture de Police de Paris, placée sous la baguette de Jean-Jacques Charles, tambour-major de cette formation. Au répertoire, non seulement des œuvres de ce dernier, mais aussi des partitions de Jacques Devogel, Marc Steckar, Roger Fayeulle, Guy Luyngaerts, Duke Ellington...

Dès l'ouverture des allocutions furent prononcées par les notabilités invitées : Michel Brisse, président de la FMS, Noël Ricouard, conseiller régional de Picardie, maire de Fressenneville et Vincent Peillon,

député de la Somme, qui procédèrent également en clôture, assistés de Guy Roussol, conseiller régional de la Somme, Anne-Marie Leuliette première adjointe et Fernand Dumond, président de la MPT à la remise des récompenses.

Outre les noms déjà cités, ont, entre autres, honoré de leur présence cette manifestation : Vincent Lambert, trésorier de la Fédération musicale de l'Aisne et trésorier adjoint de la fédération musicale de Picardie ; les vice-présidents de la FMS : Bernard Courtis, président d'honneur de la FMP et administrateur honoraire de la CMF ; Régis Cazé, Robert Gomila, administrateurs de la FMP ; Claude Lepagnez, secrétaire général de la FMS, secrétaire général adjoint FMP, administrateur suppléant de la CMF.

Pour cette « première », un essai concluant et qui devrait être renouvelé, car destiné en priorité aux types de sociétés qui se plaignent, parfois, à juste titre, de se sentir un peu délaissées par leur fédération...

D'ailleurs, une action de même genre, prévue dimanche 14 octobre, en direction des chorales dans le cadre des premières chorégies du Corbiois (canton de Corbie), où près d'un millier de chanteurs sont attendus !...

C'est qu'en pays de Somme, il ne saurait y avoir de musicien laissé au bord du chemin !...

Claude Lepagnez

## Isère

### Un hommage surprise !

Les musiciens de l'harmonie et le Rallye Bréda avaient bien gardé le secret pour offrir une vraie fête à Lucien Custillon qui à la dernière assemblée générale avait annoncé son intention de laisser la présidence, après 40 ans de présidence et 55 ans de responsabilité au sein de la société. Et il a fallu vraiment une équipe soudée et un sens de l'organisation pour mettre au point cette soirée sans que le principal intéressé n'en ait vent. Alors que Lucien Custillon passait ce soir-là près de la maison des

forger il se trouva nez à nez avec les trompes de chasse en pleine sonnerie. «Que se passe-t-il ? J'ai manqué un service et personne ne m'a rien dit». Ça y est, il a compris. Ses amis musiciens lui font une petite fête. Et c'est seulement en arrivant devant la porte de la salle Charrière, devant toute l'harmonie installée et un parterre d'auditeurs, que M. Custillon se rend compte de l'importance de la cérémonie.

Le concert qui suivit était court mais superbe, mettant en valeur plusieurs instruments et différents solistes. Il se terminait par un pot pourri des valse chères à l'invité et une reprise d'anciens morceaux joués par l'harmonie. Vint ensuite le moment des discours. Raymond Bernard, qui totalise 50 ans de vice-présidence, énuméra les noms des personnes présentes. Avec émotion Lucien Custillon se rendit compte qu'il était entouré par les maires du

canton, les présidents et chefs de musique de plusieurs sociétés voisines, le président de la Fédération des sociétés musicales dauphinoises, le conseiller général, les anciens musiciens et de nombreux amis.

Jean-Michel Bailly, après avoir reconnu que la succession était une lourde charge, remerciait M. Custillon de lui «servir» une société de musique très saine. C'est au nom des maires du canton, mission confiée par le nouveau président, que Philippe Langenieux-Villard soulignait la force et la cohésion de l'harmonie, sa grande qualité et rendait hommage à M. Custillon.

Gérard Arnaud et les deux élus s'accordaient pour dire bravo à tous pour cette belle soirée. Lucien Custillon remerciait chaleureusement l'assistance et les trompes de chasse sonnèrent «les honneurs» avant un buffet en toute amitié.

## Loire

### Création d'un orchestre

Un stage en Ardèche méridionale a eu lieu les 2, 3, 4, et 5 avril dernier avec deux objectifs :

- Réunir des jeunes musiciens d'un niveau de fin de premier cycle des écoles de musique à un niveau amateur confirmé permettant la création d'un orchestre. Cet orchestre symphonique était composé cette année de 46 musiciens des 25 communes du département.

- Créer des liens d'amitié entre tous, pour permettre d'envisager par la suite des échanges, des regroupements entre les écoles de musique et les sociétés musicales.

L'encadrement musical a été réalisé par des professeurs d'écoles du département, celui des activités annexes par des personnes qualifiées. La direction technique était assurée par Gilles Bauer, directeur de l'école de musique de Saint-Priest-en-Janay.

Ce stage a été clôturé par un concert gratuit donné dans la salle des États du château de Vogüé mis à disposition par l'association Vivante Ardèche. Les 46 musiciens de la Loire ont interprété un programme



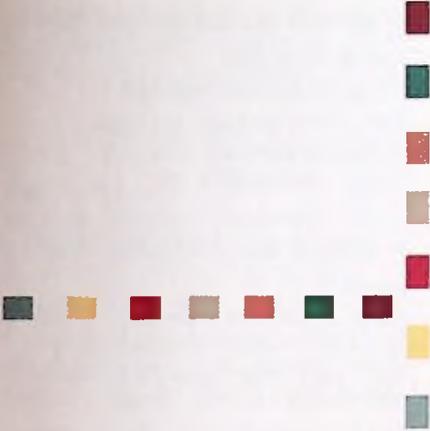
46 musiciens de 25 cantons au travail... ↑

de qualité avec La symphonie *Londres* de J. Haydn, la première suite de *Arlésienne* de G. Bizet, une sélection du *Fantôme de l'Opéra*, comédie musicale d'Andrew Lloyd Webber.

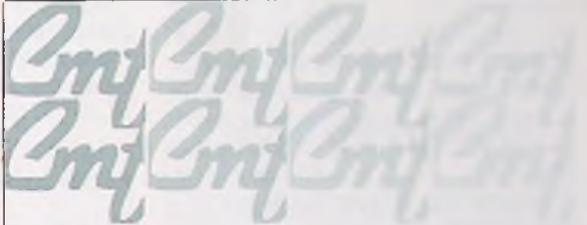
Le public était venu nombreux, dont MM. Dechelette, président de la Fédération musicale de la Loire et Isaac-Tourre, président de la Fédération musicale de l'Ardèche.

Ce concert, fier aboutissement de deux jours et demi de travail, méritera sans aucun doute d'être renouvelé prochainement dans la Loire.

Nous vous rappelons que les articles d'Infos Régions sont sous la responsabilité des présidents régionaux et qu'ils doivent nous parvenir visés par le responsable régional.



# Notes



## Festivals-concerts

### ► 1er juillet 2001

Tossiat (01)  
Festival du Groupement de Bresse-Revermont  
Pierre Gueynard, le village, 01250  
Tossiat, tél.: 04 74 51 60 83.

### ► 1er juillet 2001

St Nizier d'Azergues (69)  
Festival du Groupement des Trois vallées  
André Patay, F.M. du Rhône, 235 rue  
Vendôme, 69003 Lyon,  
tél.: fax.: 04 78 95 08 96.

### ► 1er juillet 2001

Beaulieu (69)  
Festival du Groupement Beaujolais nord  
Thierry Lamure, F.M. du Rhône, 235 rue  
Vendôme, 69003 Lyon, tél.: fax.: 04 78  
95 08 96.

### ► 4 juillet 2001

Adge (34)  
Concert avec l'orchestre des citoyens  
européens et les choristes de toutes

les régions (airs d'opéra) avec le soutien de la FMLR.

agdemusica@infonie.fr  
ou 06 62 03 48 08.

### ► 13 octobre 2001

Amplepuis (69)  
Festival du Groupement Rhins  
Trambouze  
Roger Prajoux

## Congrès

### ► 23 septembre 2001

Plobsheim (67)  
Assemblée générale du Bas-Rhin  
Laurence Higelin, 52 rue du Vieux-  
Muhlbach, 68000 Colmar, tél.: 03 89 79  
14 63.

### ► 6 octobre 2001

St Pierre d'Albigny (73)  
Congrès de la Fédération musicale de  
Savoie  
Fédération musicale de Savoie, 96 rue  
du Nivolet, 73000 Chambéry, tél./fax.:  
04 79 62 51 05.

### ► 14 octobre 2001

Trouville sur mer (67)

Congrès de la Fédération musicale de  
Basse-Normandie

André Petit, 100ter bd Herbet Fournet,  
14100 Lisieux, tél./fax.: 02 31 62 18 47.

### ► 21 octobre 2001

Vanosc (07)  
Assemblée générale de la Fédération  
musicale de l'Ardèche.  
F.M. de l'Ardèche, «le Bouchet», 07120  
St Alban Auriolles,  
tél./fax.: 04 75 39 75 49.

### ► 21 octobre 2001

Arcis sur Aube (10)  
Assemblée générale du groupement  
des Fédérations musicales de  
Champagne-Ardenne et Rencontre  
régionale musicale.  
F.M. de Champagne Ardenne, F.  
Harbulot, 2 rue Jambon, 08110  
Carignan, tél./fax.: 03 24 27 57 82 ; e-  
mail: Francoise.Harbulot@wanadoo.fr

### ► 28 octobre 2001

Witry les Reims (51)  
Assemblée générale de la Fédération  
des sociétés musicales de la Marne.  
F.S.M.M., Michel Pierrot, 29 Grande  
Rue, 51400 Les Petites Loges, tél.: 03  
26 03 94 27.

## concours

### ► 30 septembre 2001

Anzin (59)

Concours national-festival pour big-bands

F.R.S.M. du Nord Pas de Calais, 121 rue Barthélémy Delespaul, 59000 Lille, tél.: 03 28 55 30 20 ; fax.: 03 28 55 30 29.

### ► 23 et 24 mars 2002

Dijon (21)

Concours national pour big-bands, tous niveaux.

F.S.M. de Côte de d'Or, centre des associations, 2 rue des corroyeurs, 21000 Dijon, tél./fax.: 03 80 41 12 03.

### ► 11 mai 2002

Thonon les Bains (74)

Concours national pour orchestres d'harmonie de catégorie Honneur

Claude Lanovaz, Harmonie chablaisienne, 13 av. Jules Ferry, 74200 Thonon les Bains, tél.: 04 50 26 07 73

### ► 12 mai 2002

Thonon les Bains (74)

Concours national pour orchestre d'harmonie tous niveaux sauf honneur et classement

Claude Lanovaz, Harmonie chablaisienne, 13 av. Jules Ferry, 74200 Thonon les Bains, tél.: 04 50 26 07 73

### ► 19 mai 2002

Brioude (63)

Concours national pour chorales

Jacques Mathieu, 5 place de la croix du sol, 63340 Charbonnier les Mines, tél.: 04 71 74 85 75; camerata@multimedia.com

### ► 26 mai 2002

Niort (79)

Concours national pour harmonies, chorales, orchestres d'accordéons.

Yvon Caillaud, n°1 Ste Sabine, 79270 Le Vanneau, tél.: 05 49 35 38 30.

### ► 2 juin 2002

Martres d'Artière (63)

Concours national pour batteries-fanfares

Marcel Ladvie, 12 rue Vercingétorix,

63430 Pont du Château, tél.: 04 73 83 34 98 ; fax.: 04 73 83 15 59.

### ► 30 juin 2002

Chinon (37)

Concours national pour orchestres d'harmonie

Jean-Claude Mercier, Orchestre d'harmonie de Chinon Val de Vienne, "la baisse oreille", 37500 Chinon, tél.: 02 47 93 22 92.

### ► 30 juin 2002

Clermont - Ferrand (63)

Concours national pour harmonies

Roger Marque, 2 rue Laubèze, 63540 Romagnat, tél.: 04 73 62 08 65 (dom.), 04 73 62 02 55 (bureau) ; fax.: 04 73 62 06 09.

## stages

### ► du 2 au 7 juillet 2001

Belleu (02)

Stage "Gabriel Locqueneux" destiné à la pratique d'orchestre d'harmonie.

Michel Lopez, F.S.M. de l'Aisne., Espace Louis Aragon, B.P. 18, 02700 Tergnier, tél.: 03 23 57 54 54..

### ► du 2 au 9 juillet 2001

Is sur Tille (21)

Stage instrumental: bois, cuivres, guitares, accordéons

Jean-Charles Thomas, rue du Château, 21120 Villey sur Tille, tél.: 03 80 95 25 01.

### ► du 3 au 12 juillet 2001

Pont de Veyle (01)

Stage de perfectionnement instrumental.

FMA, centre culturel Clos Bosoni, 01340 Montrevel en Bresse, tél./fax.: 04 74 25 66 12.

### ► du 14 au 21 juill. 2001

La Giraudière (69)

Stage de direction et orchestre à partir de 15 ans.

F.M. du Rhône, 235 rue vendôme, 69003 Lyon, tél./fax. : 04 78 95 08 96.

### ► du 14 au 23 juillet 2001

Pont de Veyle (01)

Stage de comédie musicale

FMA, centre culturel Clos Bosoni, 01340 Montrevel en Bresse, tél./fax.: 04 74 25 66 12.

### ► du 16 au 22 juillet 2001

Pau (64)

Stage d'orchestre d'harmonie junior, à partir de 3 années d'instrument, à partir de 11 ans. Stage de chant choral junior, à partir de 11 ans.

André Castagnet, F.M. Pyrénées atlantiques, 12 impasse de Monjoye, 64140 Lons, tél.: 05 59 62 12 18.

### ► du 24 au 31 juillet 2001

Pont de Veyle (01)

Stage d'orchestre et de direction.

FMA, centre culturel Clos Bosoni, 01340 Montrevel en Bresse, tél./fax.: 04 74 25 66 12.

### ► du 3 au 9 août 2001

CAPA, Le Kleebach, Munster (68)

Stage de direction d'orchestre d'harmonie (initiation et perfectionnement

F.S.M.A., maisons des associations, 1a place des Orphelins, 67000 Strasbourg, tél.: 03 88 35 11 25 ; fax.: 03 88 11 27 ; e-mail : contact@fsma.com

### ► du 7 au 11 août 2001

CAPA, Le Kleebach, Munster (68)

Stage de trombone, 1er cycle avec G. Millière

F.S.M.A., maisons des associations, 1a place des Orphelins, 67000 Strasbourg, tél.: 03 88 35 11 25 ; fax.: 03 88 11 27 ; e-mail : contact@fsma.com

### ► du 6 au 11 août 2001

CAPA, Le Kleebach, Munster (68)

Stage de trombone, 2e et 3e cycles avec G. Millière

F.S.M.A., maisons des associations, 1a place des Orphelins, 67000 Strasbourg, tél.: 03 88 35 11 25 ; fax.: 03 88 11 27 ; e-mail : contact@fsma.com

### ► du 13 au 18 août 2001

CAPA, Le Kleebach, Munster (68)

Stage d'orchestre d'harmonie junior

F.S.M.A., maisons des associations, 1a

place des Orphelins, 67000 Strasbourg,  
tél.: 03 88 35 11 25 ; fax.: 03 88 11 27 ;  
e-mail : contact@fsma.com

tél.: 03 88 35 11 25 ; fax.: 03 88 11 27 ;  
e-mail : contact@fsma.com

Stage national d'orchestre d'accordéons.

C.M.F., 103 bd de Magenta, 75010  
Paris, tél. : 01 48 78 39 42 ;  
fax. : 01 45 96 06 86.

► du 16 au 25 août 2001

Charolles (71)

Stage de classes d'orchestres à event,  
musique de chambre, cours indivi-  
duels, improvisation, chant choral,  
directin d'orchestre.

Fédération régionale de Bourgogne,  
Roger Remandet, 27 av. Niepce, 71100  
Chalon sur Saône, tél.: 03 85 48 89 87.

► du 18 au 25 août 2001

Coucouron (07)

Stage préparatoire

Alex Rozier, 512 quai Jules Roche,  
07340 Serrières

► du 19 au 26 août 2001

CAPA, Le Kleebach, Munster (68)

Stage du grand orchestre d'harmonie

F.S.M.A., maisons des associations, 1a  
place des Orphelins, 67000 Strasbourg,

► du 20 au 25 août 2001

Vitry-le-François (51)

Stage de direction d'orchestre d'har-  
monie et de batterie fanfare couplés  
avec un stage de perfectionnement et  
pratique d'ensembles pour harmonie  
et batterie-fanfare

Françoise Harbulot, 2 rue Jambon,  
08110 Carignan, tél./fax.: 03 24 27 57  
82 ; e-mail: Francoise.Harbulot@ wana-  
doo.fr.

► du 26 au 31 août 2001

Bage le Chatel (01)

Stage national de batterie-fanfare 1<sup>er</sup>  
et 2<sup>e</sup> niveaux. Age minimum 10 ans  
avec 2 ans de pratique musicale.

Fédération musicale de l'Ain, Clos  
Bosoni, 01340 Montrevel en Bresse,  
té./fax.: 04 74 25 66 12.

► du 26 août au 1 sept. 2001

Hoyville (59)

► du 27 août au 1 sep-  
tembre 2001

Saint-Pierre d'Entremont (74)

Stage d'accordéons, sur le thème  
"accordéon instrument à vent", direc-  
tion de stage André Thépez, cours  
Alexandre Skliarov.

Accordéonistes de Chambéry, 30 rue  
Ménabréa, 73000 Chambéry,  
tél./fax.: 07 79 33 05 97.

► du 26 août au  
1 septembre 2001

Cublize (69)

Colonie musicale pour enfants de 9 à  
15 ans.

F.M. du Rhône, 235 rue vendôme,  
69003 Lyon,  
tél./fax. : 04 78 95 08 96.

# bulletin d'abonnement

## 2001



je désire  m'abonner;  me réabonner  
au Journal de la CMF  
pour une durée d'un an (6 parutions)  
à partir du n°.....

● France  1an : 170F      ● Étranger  1 an : 230F

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Pays : .....

● prix au numéro : 40F

je désire recevoir le(s) n° ..... de la revue en .....exemplaire(s)

RÈGLEMENT

Chèque postal ou bancaire à l'ordre de

CMF-diffusion 103, bd de Magenta, 75010 Paris  
site : [www.cmf-musique.org](http://www.cmf-musique.org)  e-mail : [cmf@cmf-musique.org](mailto:cmf@cmf-musique.org)



# un atelier d'Orfèvre

Trois pays restent incontournables dans le domaine de la fabrication des instruments à vent.



**La France** avec ses marques prestigieuses : **Buffet Crampon, Couesnon, Courtois, Leblanc, Marigaux, Selmer...**

**L'Angleterre** qui a su imposer son savoir-faire grâce à des facteurs comme **Besson, Cooper, Trevor James...**

**L'Allemagne** avec sa maîtrise unique en matière de cuivres avec des fabricants tels **Alexander, B&S, Miraphone...**



C'est de ce mélange de cultures et de savoir-faire que se compose notre atelier.



n. (lat. aurum, or, et anc. fr. forre, artisan)  
Être Orfèvre ou la matière, y être expert, habile.  
extrait du Petit Larousse 2000



**Hervé Martin**, 15 ans de Conservatoire en clarinette et 10 ans de Big Band en saxophone. Plus de 12 ans d'expérience acquise chez les plus grands fabricants français. Chef d'atelier, Hervé est le spécialiste flûtes, révisé, règle vos instruments. Il a dépassé les frontières de notre pays. En effet, de nombreux musiciens ou fabricants, parmi les plus prestigieux viennent à Paris pour lui confier leurs instruments.



**Sébastien Cohen**, Flûtiste & Saxophoniste, plus de 10 ans d'expérience chez les plus grands experts Anglais et Allemands. Sébastien, votre spécialiste flûtes, révisé, règle vos instruments. Il a développé sa notoriété en se spécialisant sur les flûtes anciennes (Lot, Bonneville...) et les flûtes Américaines (Branco-Cooper, Haynes...) les flûtes Japonaises n'ont aucun secret pour lui.



**Harald Bosch**, Trompettiste, votre spécialiste cuivres, diplômé de l'école Allemande de la facture instrumentale, répare, révisé, modifie n'importe quel cuivre. Il adaptera votre embouchure à vos exigences et vous proposera de nombreux procédés d'amélioration et de personnalisation de votre instrument.

## Votre garantie, notre charte de qualité :

Nous vous garantissons les remises en état 6 mois et les révisions 3 mois.

Un devis est établi automatiquement avant chaque intervention.

Nous nous engageons à le respecter.

Nous vous mettons à disposition un instrument de remplacement si l'intervention dure plus de 15 jours.

## WOODWIND



## BRASSWIND

PARIS • NEW-YORK • SOUTH-BEND

11 - 15 avenue du Nouveau Conservatoire  
Parc de la Villette - 75019 PARIS



par téléphone  
**0 800 95 9663**  
appel gratuit



par fax  
**01 42 01 24 45**  
24h/24 et 7 jour/7



par courrier  
**WOODWIND & BRASSWIND**  
11 - 15 avenue du Nouveau Conservatoire  
75019 PARIS



par internet  
**www.wood-brass.com**  
24h/24 et 7 jours/7 avec notre  
partenaire sur serveur sécurisé

**Nouveau**

paiement en 10 fois sans frais  
à partir de 2000 F

## Le plus grand choix au meilleur prix.



*les  
clarinettes*

Henri SELMER & Cie

Instruments de musique

18, rue de la fontaine au roi

75011 Paris France

tél. 01 49 23 87 40 fax 01 43 57 24 95

[www.selmer.fr](http://www.selmer.fr)

